

20 | RAPPORT 24 | MORAL

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 24 JUIN 2025



FONDATION BON SAUVEUR DE BÉGARD

Rapport moral édité par la Fondation Bon Sauveur de Bégard.

Directrice de la publication : Sylvie Lecoustre.

Mise en page et conception graphique : Publi Trégor Lannion

Crédits photos : Service communication de la Fondation Bon Sauveur de Bégard.

Impression (100 exemplaires) : Publi Trégor

SOMMAIRE

ÉDITORIAL 7

1 PRÉSENTATION GÉNÉRALE 8

- 1.1 La Gouvernance 9
- 1.2 Le Conseil d'Administration 10
- 1.3 L'Organigramme Général 11

2 LES INSTANCES DE LA FONDATION 13

- 2.1 La Commission Médicale d'Établissement (CME) 14
- 2.2 Les instances de la Commission Médicale d'Établissement 15
 - 2.2.1 Le Comité de pilotage Qualité Gestion des Risques 15
 - 2.2.2 Le Comité de Liaison Alimentation Nutrition (CLAN) 22
 - 2.2.3 Le Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales (CLIN) 24
 - 2.2.4 La Cellule d'Identito-Vigilance 27
 - 2.2.5 Le Comité de Lutte contre la Douleur (CLUD) 27
- 2.3 Le Comité Social et Économique (CSE) 28
- 2.4 Le Comité Éthique 28

3 L'ACCOMPAGNEMENT DES USAGERS À L'EXERCICE DE LEURS DROITS 29

- 3.1 Le Service des Relations avec les Usagers (SRU) 30
- 3.2 La Commission Des Usagers (CDU) 32
- 3.3 Les Conseils de Vie Sociale (CVS) 34
- 3.4 Le Forum Citoyen 34
- 3.5 La Maison des Usagers et des Associations (MDUA) 35

4 L'OFFRE SANITAIRE 36

- 4.1 Le pôle sanitaire 38
 - 4.1.1 Les activités du pôle de Psychiatrie de l'adulte 38
 - 4.1.2 Les activités du Pôle de Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent 49
 - 4.1.3 Le collège des psychologues et des assistantes sociales 53
- 4.2 Les équipes mobiles 53
 - 4.2.1 L'équipe Mobile Adolescents (EMA) 53
 - 4.2.2 Les Equipes Mobiles Précarité en Psychiatrie (EMPP) 55
 - 4.2.3 L'Equipe Mobile de Psychiatrie du Sujet Agé (EMPSA) 56
 - 4.2.4 L'Equipe Mobile Addictologie 56

5 L'OFFRE SOCIALE ET MÉDICO SOCIALE 58

- 5.1 Le pôle des Etablissements Sociaux et Médico-Sociaux 59
 - 5.1.1 Le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) 60
 - 5.1.2 Le Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH) 61
 - 5.1.3 Le Foyer de vie «Résidence Henri Terret» 61
 - 5.1.4 Le Foyer d'Accueil Médicalisé «Maison des Fontaines» (FAM) 62
 - 5.1.5 La Maison d'Accueil Spécialisée «Maison des Roseaux» (MAS) 63
 - 5.1.6 L'Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes «Résidence de l'Abbaye» (EHPAD) 64

5.2 Les dispositifs du secteur médico-social.....	66
5.2.1 Le secteur Addictologie.....	66
5.2.2 Le Point Accueil Ecoute Jeunes «Le Lieu» (PAEJ).....	67
5.2.3 L'offre Habitat.....	68

6 LES DISPOSITIFS SPÉCIFIQUES.....70

6.1 La prévention du risque suicidaire - Dispositif ALINEA.....	71
6.2 L'Electroconvulsivothérapie (ECT).....	72
6.3 La Réhabilitation psycho-sociale.....	73
6.4 L'Éducation Thérapeutique du Patient (ETP).....	73
6.5 La systémie familiale.....	74
6.6 Le Service Socio-Thérapeutique et Socio Culturel «La Parenthèse» (STSC).....	75
6.7 L'aumônerie 77	

7 LES COOPÉRATIONS.....78

7.1 Le Projet Territorial en Santé Mentale (PTSM).....	79
7.2 Le Groupement de Coopération Sanitaire en Santé Mentale (GCS SM) des Côtes-d'Armor.....	79
7.3 Le Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale (GCSMS) «Bretagne Solidarité».....	80
7.3.1 L'Équipe Mobile d'Intervention Autisme (EMIA).....	81
7.3.2 Le Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH) avec Troubles du Spectre Autistique (TSA).....	82
7.3.3 Le Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH) avec Troubles Psychiques (PSY).....	82
7.4 Le Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale « Un chez soi d'abord » en Côtes d'Armor.....	83
7.5 Le partenariat du Groupement Hospitalier de Territoire d'Armor (GHT).....	83
7.6 La Cellule d'Urgence Médico-Psychologique départementale 22 (CUMP).....	84
7.7 Le Contrat Local de Santé Mentale Lannion Trégor Communauté (CLSM).....	85
7.8 Les Contrats Locaux de Santé des Pays de Guingamp et Trégor-Goëlo (CSL).....	86
7.8.1 Le Contrat Local de Santé du Pays de Guingamp.....	86
7.8.2 Le Contrat Local de Santé Lannion-Trégor Communauté.....	86
7.9 Les coopérations du territoire.....	87
7.9.1 Les Maisons de Santé Pluridisciplinaires (MSP).....	87
7.9.2 La Maison des Jeunes et des Adolescents des Côtes d'Armor.....	87
7.9.3 Les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé du Trégor et Armor-Argoat.....	88

8 LES FONCTIONS SUPPORTS.....89

8.1 Les données financières.....	90
8.2 Les ressources humaines.....	92
8.3 Le système d'information.....	95
8.4 Les ressources logistiques et travaux.....	96
8.5 La pharmacie.....	97
8.6 L'Association Culturelle.....	99

ÉDITORIAL



Patrick RÉMY

Président du Conseil d'Administration de la Fondation Bon Sauveur de Bégard

L'importance de la santé mentale n'a jamais été aussi évidente. Malgré les difficultés récurrentes et croissantes auxquelles le secteur est confronté, telles les tensions sur la démographie médicale, les difficultés de recrutements des professionnels de santé, l'absentéisme... La Fondation Bon Sauveur a su s'adapter et innover pour répondre aux besoins croissants de notre communauté.

Le renforcement des services, l'élargissement de l'offre de soins et la mise en place de programmes de prévention adaptés sont autant d'initiatives qui témoignent de notre volonté de placer l'humain au cœur de la démarche de soin et d'accompagnement.

Les partenariats avec les acteurs locaux et régionaux sont développés. La santé mentale est une responsabilité partagée qu'il est essentiel de travailler ensemble pour créer un réseau de soutien solide. Ces actions contribuent à briser les stigmates qui entourent encore trop souvent les troubles psychiques.

L'offre de soins en direction des adolescents s'est étoffée avec une augmentation du nombre de lits et des réflexions en cours avec les équipes concernées pour optimiser la pertinence de l'offre via des structures extra hospitalières, signe d'un souci constant d'être au plus près des besoins de la population.

Pour l'avenir, l'objectif reste clair : continuer à améliorer l'accès aux soins, développer des pratiques innovantes et garantir un accompagnement respectueux et humain pour tous les usagers. La détermination de la Fondation Bon Sauveur reste forte pour que ses structures intra comme extra-hospitalières demeurent des sites de référence en matière de santé mentale, où chaque personne se sent accueillie, écoutée et accompagnée dans son parcours de soin.

Je tiens à remercier chaque membre du personnel de la Fondation Bon Sauveur, toutes fonctions confondues, pour son dévouement et son engagement sans faille. Vous êtes la pierre angulaire de notre établissement et votre travail - par votre professionnalisme - fait la différence au quotidien.

Ensemble, continuons à œuvrer pour une santé mentale accessible et de qualité.



1

PRÉSENTATION GÉNÉRALE



Retour sommaire

1.1 LA GOUVERNANCE

La Fondation Bon Sauveur de Bégard est une Fondation reconnue d'utilité publique publiée au Journal Officiel le 26 avril 1988 qui gère :

1 Centre Hospitalier ESPIC (Établissement de Santé Privé d'Intérêt Collectif) à but non lucratif assurant une mission de service public (neutralité, gratuité de la prise en charge, continuité du service public hospitalier), établissement spécialisé en psychiatrie.

7 Établissements et services sociaux et médico-sociaux pour un accompagnement des personnes âgées et des personnes handicapées psychiques.

3 Dispositifs spécifiques

1 Centre de Soins, d'accompagnement et de prévention des Addictions (CSAPA)

1 Point Accueil Écoute Jeunes (PAEJ) présent sur 3 sites

1 dispositif de prévention du suicide (ALINEA).

Elle est administrée par un Conseil d'Administration composé de **3** collèges :

1 collège des membres fondateurs qui poursuivent l'œuvre entreprise en 1857 par la Congrégation des filles du Bon Sauveur de Caen,

1 collège des partenaires institutionnels,

1 collège des personnes qualifiées,

Siègent avec voix consultative, des représentants d'usagers et Monsieur le Commissaire du Gouvernement.

Les statuts de la Fondation Bon Sauveur de Bégard précisent que celle-ci a pour but d'accompagner, de soigner les personnes les plus démunies, porteuses de handicaps ou en souffrance psychique. Ainsi, elle développe une offre de soins et d'hébergement tant hospitalière qu'ambulatoire, médico-sociale que sociale.

La Fondation adhère à la Fédération des Établissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne privés (FEHAP) non lucratifs qui allie la mission de service public et un mode de gestion privée pour l'intérêt collectif. Les missions d'intérêt général et d'utilité sociale des établissements sont les suivantes : garantir l'accès aux soins, la prise en charge et l'accompagnement de tous, assurer la permanence et la continuité des soins, une prise en charge tout au long de la vie de différentes pathologies, des handicaps et de la perte d'autonomie.

La Fondation est adhérente à l'Union Régionale Interfédérale des Organismes Privés Sanitaires et Sociaux (URIOPSS) avec qui elle partage des valeurs d'humanisme.



1.2 LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

5 réunions des membres du Conseil d'Administration se sont tenues en 2024, à l'issue desquelles 38 délibérations ont été prises, dont 1 motion.

Synthèse des délibérations 2024 :

+ Finances

• Approbations pour 2024

- › État Réalisé des Recettes et des Dépenses (ERRD) 2023 des structures sociales et médico-sociales sous Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens et des comptes administratifs 2023 du Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA).
- › Comptes annuels 2023 du siège; et des Habitats Accompagnés, du Centre Hospitalier, des comptes combinés de la Fondation.
- › Augmentation du tarif de la chambre particulière, applicable à leur demande aux usagers bénéficiant d'une mutuelle.
- › L'EPRD (État Prévisionnel des Recettes et Dépenses), pour l'année 2024, des structures sociales et médico-sociales sous Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM).

• Approbations pour 2025

- › L'EPRD (État Prévisionnel des Recettes et des Dépenses) du Centre Hospitalier.
- › Le PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement).
- › Budget prévisionnel 2025 du Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA).
- › Annexe de l'État Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD) 2025 relative à l'activité des structures sociales et médico-sociales.

+ Qualité et prise en soins des usagers

- Approbation du rapport d'activité 2023 de la Commission des Usagers.
- Approbation du rapport rendant compte des pratiques d'isolement/contention 2023.

+ Ressources Humaines

- Approbation du bilan social 2023 de la Fondation Bon Sauveur de Bégard.

- Accord pour le financement de la prime Segur aux 30 salariés exclus des accords salariaux dits « Segur et Laforcade » pour 2023 et 2024.

+ Partenariats

- Octroi d'une subvention à l'Association culturelle Bon Sauveur dans le cadre de l'organisation du Salon du livre les 1^{er} et 2 juin 2024 à Bégard,
- Octroi d'une subvention à l'Association « Roz Breizh'elles » pour le financement de l'inscription des deux infirmières fondatrices au « Trek'in Gazelles 2025 ».

+ Affaires générales

- Approbation du Projet de la Fondation Bon Sauveur 2024-2029.
- Approbation du dossier de renouvellement des autorisations en psychiatrie dans le cadre de la réforme des autorisations.
- Mise à jour de l'organigramme et des diverses délégations de pouvoirs et de signatures en lien avec la prise de poste de la Secrétaire Générale.
- Approbation du nouveau logo de la Fondation Bon Sauveur et mandat à la Direction pour engager la démarche de modification des statuts de la Fondation Bon Sauveur en lien avec le changement d'appellation à savoir : Fondation Bon Sauveur des Côtes-d'Armor. Une démarche de protection du nouveau logo sera entreprise par la Direction auprès de l'Institut National de la Propriété Intellectuelle (INPI).
- Désignation de Monsieur Patrick REMY en qualité de Président du Conseil d'Administration de la Fondation Bon Sauveur de Bégard et approbation de la constitution du Bureau de la Fondation Bon Sauveur de Bégard suivante :
 - › Président : Patrick REMY,
 - › Vice-Présidente : Docteur Marie-Noëlle LE GOUIC,
 - › Trésorier : Dominique LECOMTE,
 - › Secrétaire : Marc LE HOUEROU.
- Approbation du rapport moral 2023.

• Motion 2024

Alerte les pouvoirs publics sur la situation financière dégradée des EHPAD et notamment celui de la Fondation Bon Sauveur de Bégard.

Le projet stratégique 2024-2029 et la nouvelle identité visuelle (logo notamment) qui lui est associée, ont été présentés aux professionnels et aux partenaires de la Fondation Bon Sauveur, à l'automne 2024.

Ce nouveau projet repose sur une ambition forte : garantir un parcours de soins et d'accompagnement sans rupture, en favorisant l'articulation entre les soins médicaux, l'accompagnement social et médico-social. Cette approche intégrée et globale est conçue par et pour les usagers, en leur donnant une place centrale dans l'élaboration et la mise en œuvre des actions.

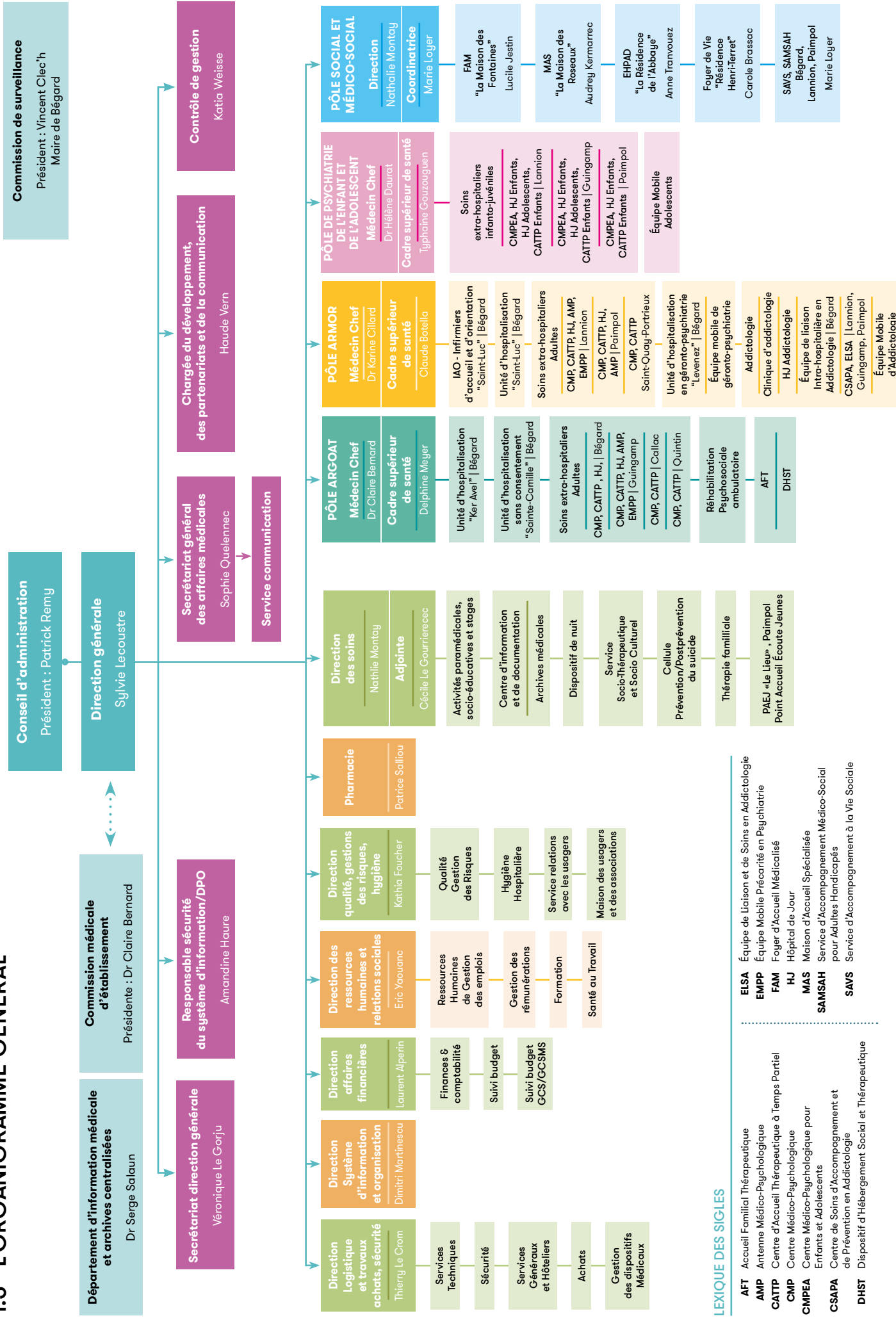
La Fondation, en partenariat avec les acteurs du territoire, s'engage à moderniser ses structures et services, à développer des alternatives à l'hospitalisation, et à renforcer l'inclusion sociale des personnes accompagnées en mettant en lumière leur potentiel et leur capacité à contribuer positivement à la société.

La qualité de vie au travail de ses professionnels constitue un enjeu crucial pour l'attractivité et la fidélisation des équipes médicales et paramédicales, que la Fondation soutient pleinement au travers de ce projet.

De nouveaux projets ont vu le jour en octobre 2024 :

- les nouveaux locaux du Centre Médico Psychologique de Lannion qui permettent désormais d'accueillir des patients dans des conditions matérielles fonctionnelles et agréables, à proximité immédiate du centre hospitalier et du centre-ville,
- les appartements thérapeutiques dans lesquels 5 patients logent de façon autonome en étant proches du centre-ville de Bégard, tout en bénéficiant d'une certaine sécurité liée au positionnement de ces logements dans le périmètre du centre hospitalier de la Fondation.

1.3 L'ORGANIGRAMME GÉNÉRAL



LEXIQUE DES SIGLES

- AFT** Accueil Familial Thérapeutique
- AMP** Antenne Médico-Psychologique
- CATTP** Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel
- CMP** Centre Médico-Psychologique
- CMPEA** Centre Médico-Psychologique pour Enfants et Adolescents
- CSAPA** Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie
- DHST** Dispositif d'Hébergement Social et Thérapeutique

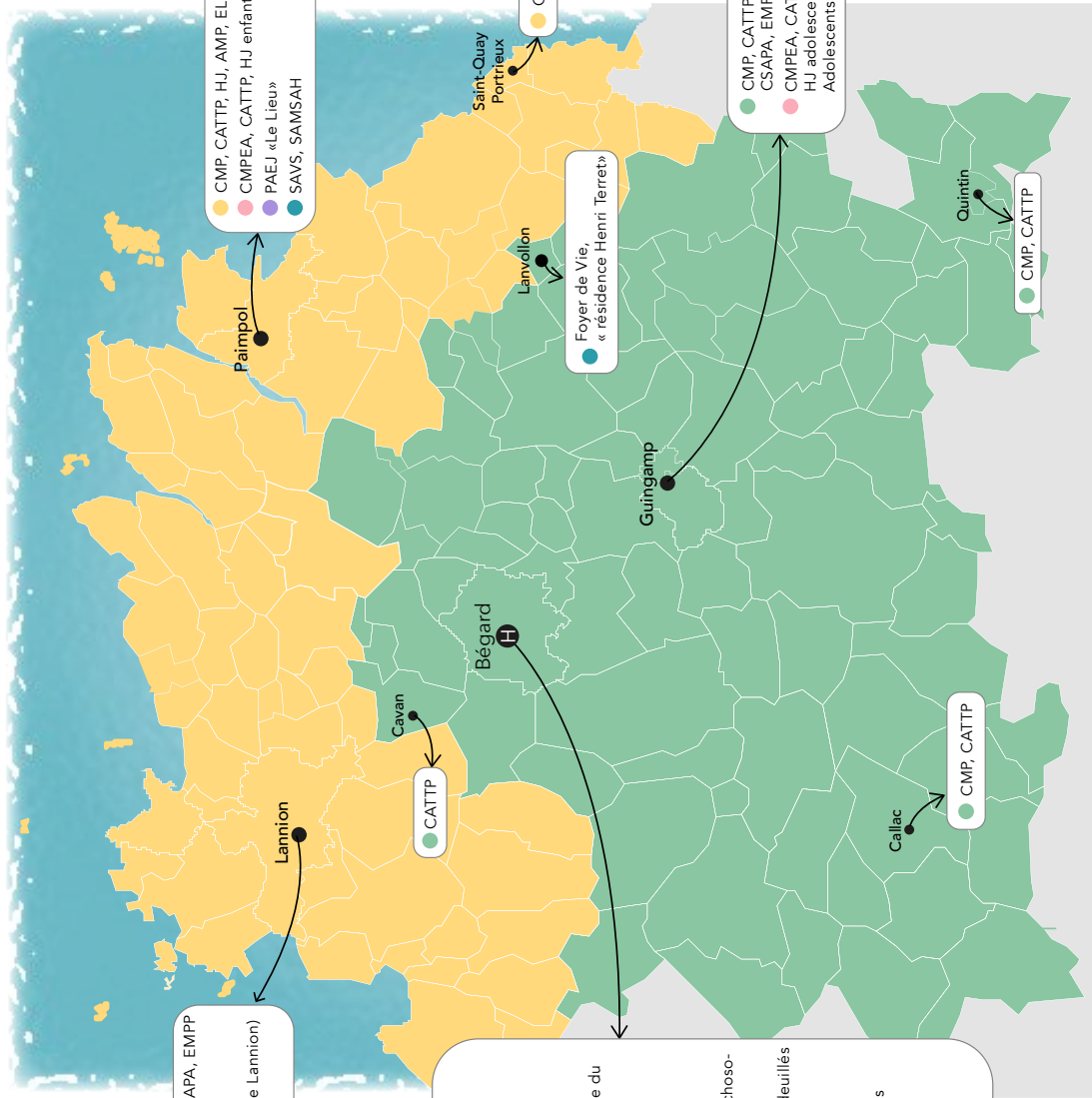
LES DISPOSITIFS DE SOINS ET STRUCTURES SOCIALES ET MÉDICO-SOCIALES



FONDATION
BON SAUVEUR

LEXIQUE :

- AFT - Accueil Familial Thérapeutique
- AMP - Antenne Médico-Psychologique (dans les urgences des Centres Hospitaliers Généraux)
- CATT - Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel
- CMP - Centre Médico-Psychologique
- CMPEA - Centre Médico-Psychologique pour Enfants et Adolescents
- CSAPA - Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie
- EHPAD - Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
- ELSA - Equipe de Liaison et de Soins en Addictologie
- EMA - Equipe Mobile d'Addictologie
- EMPSA - Equipe Mobile en Psychiatrie du Sujet Agé
- EMPP - Equipe Mobile de Précarité en Psychiatrie
- FAM - Foyer d'Accueil Médicalisé
- HJ - Hôpital de Jour
- MAS - Maison d'Accueil Spécialisée
- PAEJ - Point d'Accueil Ecoute Jeunes
- SAMSAH - Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés
- SAVS - Service d'Accompagnement à la Vie Sociale



● CMP, CATT, HJ, AMP, ELSA, CSAPA, EMPP
● CMPEA, CATT, HJ enfants, HJ adolescents, Pédo-psychiatrie de liaison (CH de Lannion)
● SAVS, SAMSAH

● « Sainte-Camille » : hospitalisations sans consentement
« Ker Avel » : hospitalisations libres Appartements thérapeutiques CMP, CATT, HJ, AFT
● « Saint-Luc » : hospitalisations libres
« Lévenez » : hospitalisations en psychiatrie du sujet âgé EMPSA
● Clinique d'addictologie
Equipe de liaison en addictologie HJ en addictologie, ELSA
● Equipe de Réhabilitation Ambulatoire Psychosociale (ERAPS)
Cellule Prévention Suicide
Alinéa, accompagnement des proches endeuillés par suicide
Thérapie Familiale
Habitat accompagné
● « Heol » : hospitalisations pour adolescents
● FAM « La maison des Fontaines »
MAS « La maison des Roseaux »
EHPAD « La résidence de l'Abbaye »
SAVS, SAMSAH

- Pôle Argoat (93 925 habitants) } Pôles Adultes
- Pôle Armor (135 872 habitants) } Pôles Adultes
- Pôle de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent
- Dispositifs spécifiques
- Pôle social et médico-social

2

LES INSTANCES DE LA FONDATION



2.1 La Commission Médicale d'Établissement

»» Missions

La CME contribue à l'élaboration de la politique d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins ainsi que des conditions d'accueil et de prise en charge des usagers ; elle propose un programme d'actions assorti d'indicateurs de suivi. Ce programme prend en compte les informations contenues dans le rapport annuel de la Commission Des Usagers (CDU).

»» Composition

LES MEMBRES DE DROIT	
Dr Claire BERNARD	Présidente de la CME - Psychiatre, Cheffe du Pôle Argoat
Dr Alexandra BOTA	Vice-présidente - Psychiatre du Pôle de Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent
Dr Hélène DAURAT	Psychiatre, Médecin-Cheffe du Pôle de Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent
Dr René LE GUERN	Psychiatre, Médecin-Chef du Pôle Armor
Dr Aïssaya QUINIO	Psychiatre du Pôle Argoat
Dr Patrice SALLIOU	Responsable de la Pharmacie à Usage Intérieur
Dr Serge SALAUN	Médecin du Département d'Information Médicale Psychiatre Pôle Argoat
LES MEMBRES ÉLUS	
Dr Karine CILLARD	Psychiatre, Pôle Armor
Dr Marie HERBOUX	Psychiatre, Pôle Armor
Dr Mirela MIHAESCU	Psychiatre, Pôle Armor
Dr Nolwenn QUILLEVERE	Psychiatre, Pôle Armor et Pôle de Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent
Dr Anca BUZALIC	Médecin Psychiatre CCN51 - Pôle de Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent
Dr Serge SALAUN	Psychiatre, Pôle Armor
Dr Harold AUGER	Médecin généraliste - représentant Médecins Généraliste Président du CLIN
INVITÉS PERMANENTS	
Dr Juliette DECOMBAS	Médecin généraliste - Présidente du CLAN
Dr Pascal BOUGAULT	Médecin généraliste - Président du CLUD
Dr Julia CARLIER	Psychiatre, CUMP 22

7 réunions en 2024 ⇒ Thèmes abordés

- Suivi de la démarche qualité,
- Certification 2025,
- Projet d'Établissement de la Fondation Bon Sauveur 2024 - 2029,
- Appartements thérapeutiques, logements inclusifs,
- Réhabilitation psycho-sociale,
- Nouveaux locaux du CMP et CSAPA de Lannion : inauguration le 2 octobre 2024,
- Recrutement des Internes,
- Recrutement des Infirmiers en Pratique Avancée,
- État Prévisionnel des Recettes et Dépenses,
- Appels à projets de la Fondation Bon Sauveur,
- Prévention de la violence,
- Ateliers d'Éducation Thérapeutique à la Fondation Bon Sauveur.

DÉPARTS DE MÉDECINS

Médecins psychiatres	
Dr Pascaline TOUMINET	CMP de Paimpol
Dr Marie-Claire VIRMAUX	CMP de Lannion
Dr Sarah LECUYER	CMP de Bégard
Dr BUFFIERE-RIBOT	CMP de Guingamp
Médecins Généralistes	
Dr Dominique LEFRANC	CSAPA Lannion
Dr Pierrick ODDOS	Interne

ARRIVÉES DE MÉDECINS

Médecins psychiatres	
Dr Pascaline TOUMINET	CMP de Bégard, AFT logements inclusifs mesures de protection
Médecins Généralistes	
Dr Jean-Yves GUINAMANT	MAS, FAM, EHPAD et unité pour Adolescents Héol
Dr Tô-Linh REEDEKDER	addictologie

2.2 Les instances de la Commission Médicale d'Établissement

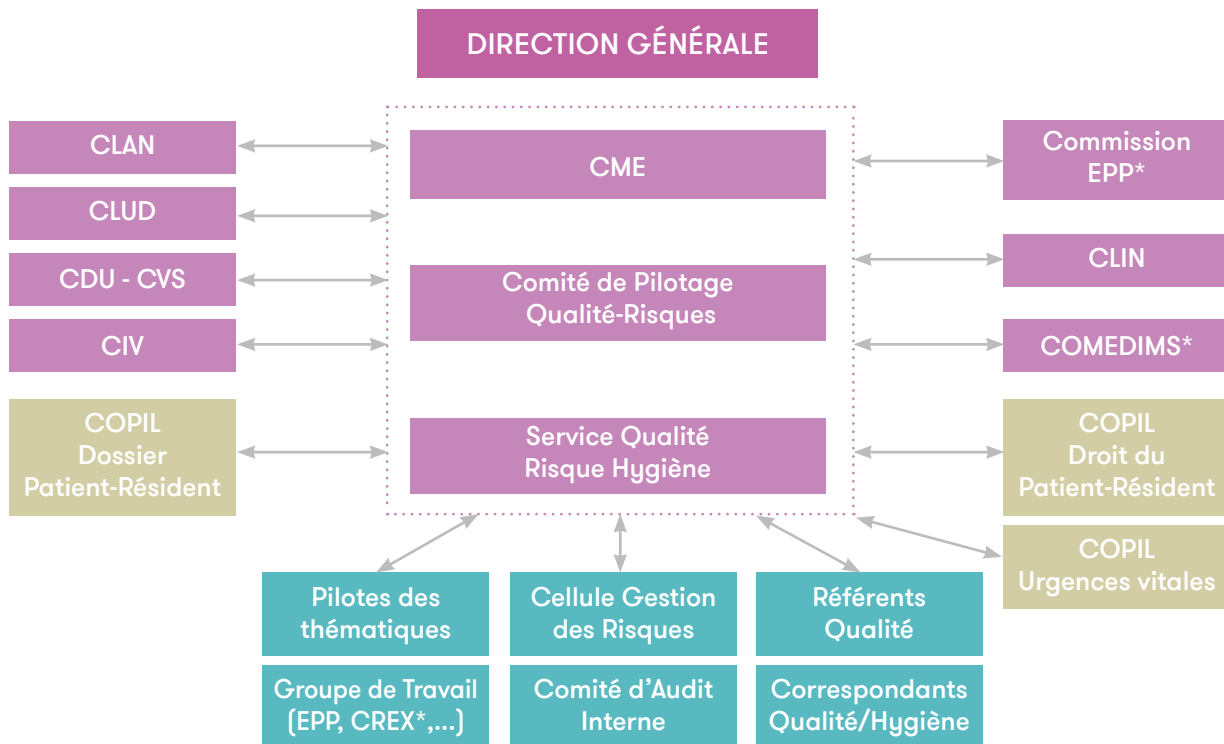
2.2.1 Le Comité de pilotage Qualité Gestion des Risques

25 membres
4 réunions en 2024
62 % taux moyen de présentéisme

» Missions

Le Comité de Pilotage (Copil) Qualité - Gestion des Risques est une instance dont la mission est de définir la politique Qualité et Gestion des Risques de la Fondation Bon Sauveur, de la décliner en programme d'actions et de suivre leur mise en œuvre.

» Les instances et les groupes de travail en lien avec le COPIL Qualité Gestion des Risques (QGDR)



*DÉFINITIONS

EPP : Évaluation des Pratiques Professionnelles

COMEDIMS : COMmission du Médicament et des Dispositifs Médicaux Stériles

CREX : Comité de Retour d'Expérience

13 commissions sont en lien avec le Comité de Pilotage Qualité Gestion des Risques :

- › La Commission Médicale d'Établissement (CME)
- › Le Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales (CLIN)
- › Le Comité de Lutte Contre la Douleur (CLUD)
- › Le Comité de Liaison Alimentation Nutrition (CLAN)
- › Le Comité du Médicament et des Dispositifs Médicaux (COMEDIMS)
- › La Cellule d'Identito-Vigilance (CIV)
- › La Commission des Usagers (CDU)/les Conseils de Vie Sociale (CVS)
- › Le Comité de Pilotage (COFIL) « Dossier Patient - Résident »
- › Le Comité de Pilotage (COFIL) « Droit du patient - Résident »
- › Le Comité de Pilotage (COFIL) « Urgences Vitales »
- › Le groupe « Administration du médicament »
- › Le Comité de Pilotage (COFIL) « Linge »
- › Le Comité de Pilotage (COFIL) « Entretien des locaux »

Les faits marquants

- Participation à la Semaine nationale sur la Sécurité des Patients sur le thème : « Faire des patients les acteurs de leur propre sécurité »
- Mise en place de l'« Enquête Autonomie » de la Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques (DREES) auprès de 6 résidents. Elle permettra de mieux connaître les difficultés et les aides reçues par les personnes.
- Retour d'expérience de la Fondation et de la Commission des Usagers à la Journée Régionale « Usagers et professionnels : comment travailler ensemble à partir des informations qui sont disponibles dans notre établissement pour améliorer la prise en charge des usagers ? ».
- Dépôt de dossier dans le cadre de la demande d'autorisation des missions et des activités d'une Pharmacie à Usage Intérieur (PUI) d'un établissement de santé ou médico-social.
- Point d'étape de certification QUALIOPH correspondant à un audit de surveillance permettant d'évaluer la qualité des prestations de formations et de développement des compétences proposées par la Fondation (selon un référentiel de 32 indicateurs).
- Mise en place d'un tableau de bord Sun Es par la Direction du système d'information « Patient qualifié INS- ordonnances publié -dépôt des lettres de liaison » par service et disponible en ligne pour les services.
- Dans le cadre de la politique « Grand âge » et faisant suite au scandale ORPEA, une inspection des Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (prévue au niveau national) a demandé un contrôle de pièces justificatives concernant notre EHPAD de la Résidence de l'Abbaye.
- Participation à l'édition des rendez-vous du GRAAL : « L'éthique en question[s] » : la place du questionnement éthique dans l'accompagnement au sein des organisations médicosociales.
- Première inspection de la Pharmacie à Usage Intérieur (PUI) sur site par l'Agence Régionale de Santé.
- Mise en place du « questionnaire E-Satis Psy », dispositif national de mesure en continu de la satisfaction et de l'expérience des patients.
- Accompagnement du coordinateur CUMP 22 sur la mise à jour des procédures et des formulaires.
- Visite de la Commission Départementale des Soins Psychiatriques (CDSP).
- Mise à jour du Plan de Gestion des Tensions Hospitalières et des Situations Sanitaires Exceptionnelles (PGTHSSE).
- Lancement des « Points Qualité » auprès des cadres de santé/responsables d'établissement et de leurs équipes.
- Préparation de la Visite de conformité Agence Régionale de Santé (ARS).
- Exercice de cybercrise : Programme CaRE.

Projet Qualité Gestion des Risques 2024 - 2029

Le projet s'appuie sur la politique Qualité Gestion des Risques élaborée à partir des différents résultats des certifications et évaluations de la Haute Autorité de Santé dont un des objectifs principaux vise à améliorer la qualité et la sécurité des parcours de soins et de l'accompagnement.

2021 la Fondation a été certifiée dans le champ sanitaire et a obtenu une **certification avec mention**.

2022 l'établissement a été **accrédité Qualiopi**.

2023 trois établissements sociaux et médico-sociaux de la Fondation ont obtenu un **score d'évaluation de + 98 %**.

L'objectif est de maintenir ce haut niveau prenant en compte les nouvelles exigences, les indicateurs nationaux et les actions d'amélioration identifiées lors de ces certifications.

Les actions prioritaires ont été définies à partir des différentes méthodes, notamment les résultats issus du recueil de l'expression des usagers ainsi que les objectifs des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens du sanitaire et du médico-social.

Les membres du Comité de pilotage Qualité Gestion des Risques ont évalué et défini les nouveaux axes prioritaires du projet Qualité Gestion des Risques de la Fondation



- › Promouvoir et soutenir le recours aux questionnements éthiques des professionnels,
- › favoriser l'implication des patients, des résidents, des bénéficiaires et améliorer leur qualité d'accueil et leur parcours,
- › continuer la dynamique de qualité et de sa culture sur l'ensemble de la Fondation, la continuité et la fluidité des parcours des usagers,
- › redynamiser les Évaluations des Pratiques Professionnelles,
- › maîtriser les risques : une démarche de prévention,
- › poursuivre la démarche de développement durable,
- › soutenir la Qualité de Vie au Travail (QVT),
- › mettre en œuvre les démarches de certification, d'évaluation, d'accréditation et de labellisation.

Bilan du programme 2024 « programme 2022-2027 »

Perspectives 2025 & axes prioritaires du projet de qualité gestion risques 2022-2027 de la Fondation.

49 objectifs à atteindre

Réalisés à → **100 %**

- › Participer au programme national pour la sécurité des patients et à la semaine de la sécurité des patients Développer et pérenniser les différents outils de communication.
- › Développer le système de management de la qualité/gestion des risques.
- › Déployer des logiciels spécifiques,
- › Adapter le dispositif de gestion des tensions hospitalières et des situations sanitaires exceptionnelles.
- › Soutenir le système des vigilances sanitaires.
- › s'assurer de la mise en place des indicateurs en lien avec le risque infectieux.
- › Poursuivre l'accompagnement des professionnels sur la réforme d'isolement et contention.
- › Assurer un suivi de la démarche de certification et des évaluations en progressant sur les sujets faisant l'objet de recommandations.

Réalisés à → **90 %**

- › Accompagner la Commission Des Usagers en concertation avec les Conseils de Vie Sociale afin d'investir l'ensemble de leurs missions.
- › Poursuivre la revue annuelle du Programme d'Amélioration de la Qualité et de la Sécurité des Soins (PAQSS).

Réalisés à → **80 %**

- › Améliorer les modalités de restitution des objectifs et bilans des sous-commissions, groupes de travail, pilotes de thématiques.
- › Développer une culture partagée et participative de la qualité gestion des risques.
- › Accompagner les équipes de soins sur la mise en place du nouveau dispositif de recueil du retour d'expérience du patient (e-satis).
- › Évaluer la satisfaction des résidents par des questionnaires de satisfaction.
- › Mettre en place un plan d'action par secteur d'activité en lien avec le Programme d'Amélioration de la Qualité et de la Sécurité des Soins (PAQSS) en poursuivant l'accompagnement des services au déploiement de la démarche qualité et la mise en place des plans d'action par service et intégrer les actions des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM).
- › Évaluer la mise en place des recommandations de bonnes pratiques dans le secteur médico-social et développer l'évaluation « patient-traceur » - « Accompagné-traceur ».
- › Renforcer l'analyse des événements indésirables auprès des équipes.
- › Accompagner les services lors des nouvelles démarches de certifications.
- › Poursuivre les modalités de formation des professionnels.



49 objectifs à atteindre

Réalisés à → **70 %**

- › Poursuivre le déploiement des outils de communication (charte...).
- › Évaluer la place du questionnement éthique au centre des pratiques professionnelles.
- › Évaluer la satisfaction des patients par des questionnaires de sortie (qui mesurent la réponse à leur attente - la prise en charge globale).
- › Formaliser les modalités de restitution d'engagement des actions d'amélioration de la qualité sur l'ensemble des commissions de la Fondation (Commission Médicale d'Établissement, Commission Des Usagers, Conseils de Vie Sociale...).
- › Pérenniser le travail réalisé par les commissions/thématiques (CLIN, CLAN, CLUD...).

Réalisés à → **60 %**

- › Développer l'autonomie et les compétences des équipes sur la prise en compte des actions d'amélioration suite aux différentes enquêtes de satisfaction, les patients traceurs et les accompagnés traceurs.
- › Renforcer l'implication des professionnels dans des groupes de travail au sein des unités (Comité de Retour d'EXpérience, Revue Morbi Mortalité, Analyse des Pratiques Professionnelles) et au suivi de leur plan d'action.
- › Développer les tableaux de bord qualité par service incluant les Indicateurs de Qualité et de Sécurité des Soins (IQSS).
- › Poursuivre les démarches d'Évaluation des Pratiques Professionnelles dans les secteurs d'activité et établissements en lien avec les référentiels sanitaires, sociaux et médico-sociaux,
- › Accompagner et évaluer le dispositif BREF et les directives anticipées en psychiatrie (mon GPS).

Réalisés à → **50 %**

- › Développer la réflexion éthique (en lien avec le comité éthique de l'établissement).
- › Évaluer la participation et l'expression de l'utilisateur sur son projet personnalisé d'accompagnement ou son projet de soins individualisé.
- › Améliorer nos indicateurs de prise en charge et d'accompagnement, d'évaluation de la douleur, désignation de la personne de confiance, tenue du dossier patient, information au médecin traitant, Informations usagers.
- › Accompagner les unités une fois par semestre pour structurer et suivre la déclinaison de la politique qualité au plus près du terrain.
- › Pérenniser les temps d'échanges, rencontres, partages avec les usagers et les professionnels sur des mises en situation « ateliers » au-delà de la campagne nationale de la Semaine de la Sécurité des patients/résidents.
- › Mettre en œuvre un pilotage opérationnel de la qualité/gestion des risques, via le renforcement du rôle des pilotes de thématiques et mettre à disposition des cadres des outils de pilotage.

Réalisés à → **40 %**

- › Suivre les indicateurs qualité externe et interne en développant le benchmarking interne/externe, avec pour objectif de déterminer la satisfaction des usagers en interne et en externe.

Réalisés à → **30 %**

- › Participer à l'élaboration et au suivi du plan d'action de leur unité/service/établissement.
- › « PROMs » Patient-Reported Outcome Measures : les résultats de soins perçus par le patient.
- › Accompagner la formalisation des nouveaux dispositifs existants à la Fondation.
- › Mettre en place les revues de pertinence.
- › Mettre en place une analyse systématique faisant suite aux déclarations d'actes de violence.
- › Mettre en place annuellement un exercice ou un entraînement sur le dispositif gestion des tensions hospitalières et des situations sanitaires exceptionnelles.
- › Consolider la gestion des risques a priori.
- › Décliner la politique Qualité de Vie au Travail (QVT).

Réalisés à → **10 %**

- › Mobiliser la participation des usagers à l'analyse des événements indésirables qui les concernent.

Sur **49 objectifs** du programme d'Amélioration de la Qualité et de la Sécurité des Soins (PAQSS) 2017-2021 ;

6 objectifs n'ont pas été initiés :

- Relancer la journée annuelle de la Fondation (développement d'une culture qualité / gestion des risques).
- Poursuivre la réorganisation du système documentaire de l'établissement par le biais de la mise en place d'un nouveau logiciel qualité.
- Formaliser les parcours de soins en lien avec les projets de service.
- Développer les formations actions en interne.
- Relancer les enquêtes de satisfaction des professionnels de santé et partenaires externes,
- Développer l'évaluation «patient-traceur» inter établissement.

Actions d'amélioration suite aux déclarations de fiches d'évènements indésirables

Éléments présentés au Copil qualité et à la Commission Des Usagers

- > **Droits des patients**
 - réactiver la distribution des livrets d'accueil et des questionnaires de sortie → **Fait**
- > **Dossiers patients**
 - donner de la visibilité aux directives anticipées dans Cortexte, → **Fait**
 - actualiser la procédure liée au recueil de la personne de confiance (information et accord de la personne de confiance) → **Fait**
- > **Parcours**
 - réactiver la communication par les hôpitaux de jour de leurs places vacantes de façon hebdomadaire (utilisation d'un outil/tableau déjà existant) → **Non initié**
 - réactualiser les projets de soin personnalisés → **Fait**
 - relancer les pratiques professionnelles à la traçabilité de l'évaluation du risque suicidaire → **Reporté en 2025**
- > **Dignité • sécurité • Isolement**
 - réaliser les travaux de maintenance dans les chambres d'isolement/d'apaisement de la fondation, → **Fait**
 - audit des chambres d'isolement/d'apaisement (service qualité → **Fait**
- > **Risques infectieux**
 - Audit sur les bonnes pratiques d'hygiène des mains → **Fait**
- > **Transport**
 - Améliorer les délais d'accès aux ambulances entre les centres hospitaliers et la Fondation → **Reporté**
- > **Sécurité**
 - sécuriser les chambres par badge (Addictologie, Saint-Luc, Heol), → **Fait**
 - Mise en place d'un système d'alerte et de renfort : Sécuriser les professionnels confrontés aux accès de colère et d'alcoolisation de patients (Démarrage sur le site extrahospitalier adultes de Paimpol, par la suite nouveau bâtiment site Lannion) → **Fait**
 - Améliorer l'éclairage extérieur sur le site de Bégard → **Fait**
 - Réflexion sur la sécurisation du site de Bégard (jour/nuit) → **En cours**
 - Revoir la procédure sur l'appel à renfort dans les unités → **En cours**
 - Revoir la procédure d'attribution des clés aux professionnels de la Fondation → **Non initié**
- > **Consultation des dossiers patient**
 - Sensibiliser les utilisateurs sur la consultation abusive des dossiers patients et communiquer les mesures disciplinaires → **Fait**
 - Mettre en place des contrôles réguliers par échantillonnage par le Département d'Information Médicale (seuls les Dossiers Patients Cortexte sont concernés. Les droits d'accès étant plus élargis que pour Médiatteam par exemple) → **Fait**
 - Le mode « bris de glace » permet l'application de nouveaux droits dans le Dossier Patient Informatisé → **Fait**

Programme Évaluations de Pratiques professionnelles 2024-2029

- Pertinence des admissions et des journées d'hospitalisation
- Accueil et sortie du patient hospitalisé
- Pertinence de la mise en Chambre d'Isolement - Contention
- Identification et gestion du risque suicidaire en intra et extrahospitalier
- Conciliation médicamenteuse
- Dossier Patient – Dossier du Résident
- 1 patient traceur – et audit ciblé par service par an
- 6 Parcours traceurs par an
- 2 résidents traceurs par établissements
- 1 audit système à minima par an sur toutes les thématiques (circuit du médicament, déchets, droit du patient...).

Les indicateurs qualité sécurité des soins

Les indicateurs de qualité et de sécurité des soins (IQSS) sont des outils qui mesurent l'état de santé d'un patient, une pratique professionnelle ou la survenue d'un événement à investiguer, afin d'évaluer de manière fiable la qualité des soins et la sécurité des patients.

L'indicateur mesure la bonne mise en œuvre d'une ou plusieurs tâches faisant partie de la prise en charge d'un patient et permettant d'assurer :

- La sécurité du patient,
- la continuité de la prise en charge,
- la conformité aux recommandations de bonnes pratiques ou le respect des délais.

L'indicateur mesure le résultat des soins obligatoires dispensés au patient :

- le bénéfice pour sa santé,
- sa satisfaction,
- les éventuelles complications.

✦ Les indicateurs spécifiques à l'établissement

1. Indicateurs Qualité Sécurité des Soins (IQSS)

- 2024 → 3 indicateurs sont recueillis pour le périmètre Hospitalisation « à temps plein » en psychiatrie :
 - Évaluation cardio-vasculaire et métabolique chez les patients adultes,
 - Évaluation gastro-intestinale chez les patients adultes,
 - Repérage et proposition d'aide à l'arrêt des addictions chez les patients adultes,
- Couverture vaccinale antigrippale du personnel hospitalier en lien avec le rapport du Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales (CLIN).

2. Suivi des 7 catégories d'indicateurs qualité des prises en charge perçues par les patients

- Qualité des prises en charge cliniques,
- Qualité des pratiques dans la prévention des infections associées aux soins,
- Qualité de la coordination de l'organisation des soins,
- Qualité de vie au travail,
- Démarche de certification,
- Dossier patient → Hospitalisation,
- Dossier patient → Ambulatoire.

3. Autres indicateurs attendus dans notre démarche qualité gestion des risques

- Questionnaires de sortie,
- Questionnaires à distance d'une hospitalisation,
- Enquête de satisfaction des usagers pour les usagers via le RAMDAM,
- Enquête de satisfaction pour les usagers,
- Nombres de PROMs (Reported Outcome Measures) → résultats de soins perçus par le patient,
- Nombres de PReMS (Patient-Reported Expérience Measures) → expérience des soins vécus par le patient,
- Déclarations d'événements indésirables,
- Déclarations de chutes,
- Comités de Retour d'Expérience « CREX »,
- Revues de Mortalité et de Morbidité « RMM »,
- Fiches de Signalements d'Événements Indésirables.

La démarche de « certification des établissements et services sociaux et médico-sociaux »

Chaque Établissement ou Service Social ou Médico-Social (ESSMS) doit faire l'objet d'une évaluation tous les 5 ans par un organisme figurant sur la liste des organismes autorisés à réaliser des évaluations en ESSMS publié sur le site de la Haute Autorité de Santé (HAS).

✦ Les « suites » de la démarche de certification de ces établissements 2024/2025

➢ Mise en place des axes d'amélioration issus de l'autoévaluation et de l'évaluation

- Développer la notion/le rôle de la personne de confiance → Fait
- Poursuivre la formalisation du groupe d'expression → Fait
- Poursuivre l'analyse du recueil de l'expression de la personne accompagnée → En cours

- Renforcer les échanges entre le secteur social et le champ sanitaire pour faciliter la coordination des parcours des bénéficiaires → En cours
- Développer une stratégie en matière de bientraitance → En cours
- S'approprier sur le terrain, des recommandations de bonne pratique → En cours
- S'assurer du recueil et du traitement des plaintes et des réclamations conformément à la procédure en vigueur → En cours
- S'assurer de la sécurisation des données et des accès (procédure dégradée, droits d'accès...) → En cours

✦ Perspectives 2025

Compte tenu de l'application de la nouvelle réforme, la prochaine visite d'évaluation est prévue en 2026.

»»BILAN DES INDICATEURS DE QUALITÉ ET DE SÉCURITÉ DES SOINS (IQSS)

Poursuivi en 2024, ce recueil obligatoire des Indicateurs de Qualité et Sécurité des Soins avise des résultats suivants

+ Hospitalisation « à temps plein » en psychiatrie

Les services d'hospitalisation de Ker Avel, Saint-Luc, Sainte-Camille, Lévéné et de la Pré cure/Cure ont été évalués cette année.

INDICATEUR CV → Évaluation cardio-vasculaire et métabolique chez les patients adultes

70 dossiers patients pris en compte
indicateur : 86%

INDICATEUR GE → Évaluation gastro-intestinale chez les patients adultes

50 dossiers patients pris en compte
indicateur : 6%

INDICATEUR ADD → Repérage et proposition d'aide à l'arrêt des addictions chez les patients adultes

70 dossiers patients pris en compte
indicateur : 77%

+ Tableau de Bord SUN ES

Le programme SUN-ES pour « Ségur Usage Numérique en Établissements de Santé » vise à poursuivre les efforts pour amener l'ensemble des établissements sanitaires, quels que soient leur statut, leur taille et leur activité, vers un plus grand niveau de maturité de leur système d'information, nécessaire pour assurer une meilleure prise en charge des patients grâce au partage sécurisé de leurs données.

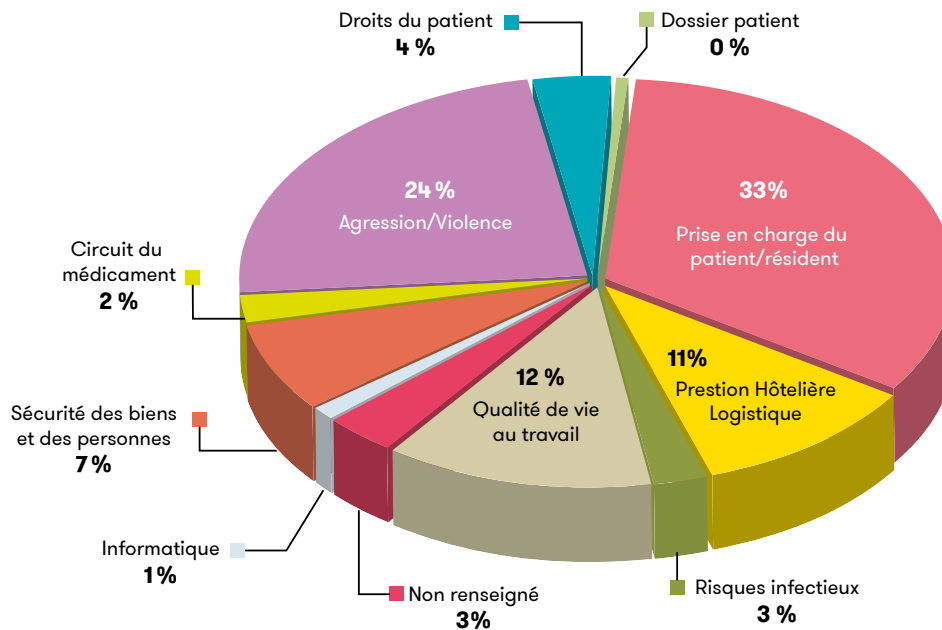
> Extrait du mois de décembre 2024 :

- 84% > Taux de patients qualifiés
→ 136/161 patients qualifiés
- 54% > Taux de publication des ordonnances
→ 91/169 ordonnances publiées
- 70% > Taux de publication des lettres de liaison
→ pour 169 séjours terminés

+ Déclarations d'évènements indésirables et déclarations de chutes 2024

- 1277 > déclarations d'évènements indésirables
- 34 > déclarations de chutes

CAS CONCERNÉS PAR LES 29 ÉVÈNEMENTS INDÉSIRABLES GRAVES (DÉCLARÉS ET ANALYSÉS) BILAN DES ENQUÊTES



Résultats «Questionnaires de sortie»

Ils sont distribués par le biais du livret d'accueil à tous patients hospitalisés

155 Retours 2024 **V/S** 261 en 2023

Via 53 questions sur plusieurs thématiques, nous obtenons une majorité de satisfaction pour chaque indicateur.

Mots les plus cités par thématiques

- Accueil** → « bon » et « accueil »
- Information** → « information », « explication », « traitement », « soignant » et « clair »
- Soins et thérapie** → « prise en charge », « bon », « écoute » et « activité »,
- Votre séjour** → « séjour », « repas », « personnel », « bon », « écoute » et « activité »,
- Votre sortie** → « patient », « chambre », « équipe », « bon » et « soignant ».

Enquête de satisfaction pour les usagers

Évaluation sur deux à trois mois :
217 retours de questionnaires des usagers.

+ Service d'Accompagnement à la Vie Sociale/Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAVS/SAMSAH)

17 bénéficiaires ont répondu → **65 %** ont attribué **10/10**

Ce questionnaire permet un retour sur les indicateurs suivants : suivi, accès au service, qualité d'accueil, information donnée et respect des droits, accompagnement, projet personnalisé et déroulement de la réunion portant sur leur projet, loisirs et les activités.

+ Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA)

66 patients ont répondu → **37.7 %** ont attribué **10/10**
→ **27.9 %** ont attribué **8/10**

Ce questionnaire permet un retour sur les indicateurs suivants : suivi, contact téléphonique, accessibilité de l'établissement, qualité d'accueil, premier entretien, prise en soins et environnement de soins.

+ Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM), Maison d'Accueil Spécialisée (MAS), Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) et Foyer de vie

37 résidents/habitants ont répondu
19 → FAM | **12** → EHPAD | **6** → Foyer de vie

à la question « la structure correspond-elle à vos

attentes » les résidents ont répondu **OUI** à

94.7 % → FAM | **90 %** → EHPAD | **73.3 %** → Foyer de vie

Ce questionnaire permet un retour sur les indicateurs suivants : cadre de vie à travers les locaux communs, espace personnel, participation à la vie sociale, droits concernant les résidents (ex. : connaissance de la personne de confiance, le consentement), service rendu (ex. : disponibilité des médecins, accompagnement social).

+ Hôpitaux de Jour, CMP, CATT, CMPEA et CCATTPEA

81 patients adultes ont répondu

16 patients enfants et adolescents ont répondu
(71.4 % des questionnaires remplis par les parents)

› Pour la prise de soins globale

37 % (secteur enfant) ont attribué **9/10**

25.6 % (secteur adulte) ont attribué **8/10**

› Pour la recommandation de l'établissement

92.9 % recommanderaient (secteur enfant)

97.4 % recommanderaient (secteur adulte)

Le même questionnaire transmis au sein des unités adultes et enfant permet un retour sur les indicateurs suivants : suivi, accessibilité à l'établissement, qualité de l'accueil, admission, prise en soins, environnement de soins, social.

2.2.2 Le Comité de Liaison Alimentation Nutrition (CLAN)

»» Missions

Le Comité de Liaison en Alimentation Nutrition est une structure consultative, pluridisciplinaire qui participe à l'amélioration du dépistage des troubles nutritionnels, de leur prise en charge et de la qualité de la prestation en restauration.

Tous les services sont représentés et les représentants du Comité ne sont pas uniquement Infirmiers. Participent également les Aides-Soignants, les Agents des Services Logistiques, Éducateurs. En 2024, 2 nouveaux membres ont intégré ce comité.

Réunions et sujets traités ⇒ **3** réunions en 2024

+ Restauration collective

• Bilan des achats de la restauration collective en 2023

› Produits sous signe EGAlim

4.82 % → (objectif loi EGAlim : 50 % des achats)

› Achats Bio

1.38 % → (objectif loi EGAlim : 20 % des achats)

Actuellement loin de l'objectif, mais dans la norme des restaurations collectives équivalentes

› Origine France (non pris en compte par la loi EGAlim)

34.82 % des achats → Produits de proximité

100 % français → Produits laitiers, beurre, oeufs, fromage

76 % français → Porc

58 % français → Bœuf

54 % français → Volaille

72 % français → Fruits et légumes

› Inflation + **9.4 %** prévue entre 2023 et 2024

→ maîtrisée à + **4 %**

› Vieille hygiène alimentaire 2023

Passage d'un organisme extérieur 1 fois par mois,

39 analyses microbiologiques → **100 %** conformes,

27 prélèvements de surface → **100 %** conformes,

2 audits des cuisine et self,

2 audits locaux.

• Rencontre entre les résidents des établissements sociaux et médico-sociaux et le personnel de la cuisine centrale

3 rencontres par établissement

Les menus en 2024 ont fait l'objet de modifications afin de répondre au mieux aux demandes des usagers

• Retour sur les menus et commissions de menus

• Satisfaction générale des équipes et des patients

• Les règles diététiques tendent vers la réduction des viandes « non blanches ».

• Budget exceptionnel « Renforceur »

proposition faite sur prescription médicale à destination d'enfants des hôpitaux de jour. Le but de la proposition est de faire débloquer un budget directement en CODIR.

• Projet Congélateur pour les services

Avoir la possibilité de proposer des glaces aux menus et à des fins d'hydratation (personnes âgées, alimentations palliatives, événements caniculaires...).

- **Dotation pain**
pour éviter le gaspillage alimentaire les quantités sont réparties comme suit :
 - 1 pain pour 3 personnes → liée à l'effectif
 - ½ pain par personne → exception pour Sainte-Camille et l'addictologie
- **Repas des salariés**
 - › Rappel des différents prix pratiqués au restaurant d'entreprise,
 - › Point sur les commandes des professionnels de nuit et salariés des unités de l'extra.
- **Changement du fournisseur de pain et mise en place d'une dotation :**
 - › Contexte actuel fragile : installation récente d'un boulanger, reprise en cours,
 - › aujourd'hui, seul « Boulanger Breton » est capable de fournir 7j/7, 365 j/an,
 - › recherche en cours d'un artisan boulanger.
- ✦ **Logiciel repas**
Acquisition d'un logiciel de commande repas pour les unités de soins et la cuisine. Le 1er groupe de travail note :
 - › présentation des bénéfices attendus et des objectifs du futur logiciel repas,
 - › rédaction d'un cahier des charges par le Comité de pilotage.
- ✦ **L'HACCP « Offices livrés »**
L'Hazard Analysis Critical Control Point (HACCP) est une méthode qui permet de prévenir et d'identifier les dangers liés aux pratiques d'hygiène alimentaire. **Toute personne manipulant des denrées alimentaires doit avoir suivi cette formation.**
 - **Validation du classeur HACCP « Offices livrés » :**
 - › classeurs HACCP remis dans l'ensemble des services de la Fondation Bon Sauveur et équipes formées aux bonnes pratiques,
 - › seule exception, le service Héol. Remise prévue en 2025 lors de l'intégration des nouveaux locaux.
- ✦ **La qualité**
 - **Plan d'action qualité**
bilan des actions menées dans le domaine de la nutrition au cours de l'année,
 - **Présentation et validation du protocole « Dénutrition et Obésité chez l'enfant et l'adolescent(e) »**
Protocole basé sur les recommandations d'obésité et dénutrition de la HAS et le document « Dénutrition chez l'enfant et l'adolescent(e) » de la Société Francophone de Nutrition Clinique et Métabolisme (SFNCM), adapté à la Fondation et aux spécificités de la psychiatrie,
 - **Validation de la fiche de surveillance alimentaire et hydrique,**
 - **Note « Recommandations nutritionnelles de Santé Publique France »**
Application aux repas de la Fondation de cette note avec un focus sur certaines recommandations du Plan National Nutrition Santé (PNNS) 2019,
- **Les différentes fiches**
 - › Caractéristique des Alimentations Thérapeutiques préétablie de la Fondation Bon Sauveur de Bégard »,
 - › Caractéristique des Textures de la Fondation Bon Sauveur de Bégard selon l'International Dysphagia Diet Standardisation Initiative »,
- **Présentation et validation de la politique nutrition 2025-2028 et son plan d'action :**
 - › **4 mêmes orientations qu'en 2021-2024 :**
 - Dépistage des troubles nutritionnels,
 - Éducation à la santé,
 - Adaptation de la restauration collective aux particularités de la population de la Fondation Bon Sauveur,
 - mise en place de la loi EGAlim
 - › **Déclinaison de la politique de nutrition par la mise en œuvre des objectifs visés.**
- ✦ **L'atelier « Patouille »**
L'objectif de l'atelier est d'améliorer la prise alimentaire des enfants par le biais d'une approche sensorielle en leur permettant de mieux appréhender les textures alimentaires et de « se réconcilier avec les aliments ».

»» BILAN 2024

Le Comité de Liaison en Alimentation Nutrition note des avancées positives en 2024 avec :

- Le déploiement du Classeur « HACCP Office livré » dans les services de soins
- Le lancement du projet logiciel repas afin d'équiper la fondation d'un outil informatique
- Le maintien des rencontres entre les équipes de la cuisine centrale, les résidents et les équipes de soins
- La création d'ateliers pluridisciplinaires à destination des enfants.
- Partie qualité, il faut noter la validation de la nouvelle politique nutrition 2025-2028 et de son plan d'action.

»» Perspectives 2025

- poursuite des bonnes pratiques (critères HAS) en vue de la certification septembre 2025,
- création et validation de la charte relative à la Restauration 2025-2028 par la direction,
- création du cahier des charges du logiciel repas,
- création d'une fiche d'évaluation des troubles de l'oralité alimentaire,
- mise en place d'une évaluation du gaspillage alimentaire à la Fondation.



2.2.3 Le Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales (CLIN)

Sa composition | 18 membres
31 correspondants hygiène

»» Missions

Le Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales participe à l'amélioration, la prévention et la maîtrise du risque infectieux dans les unités et services de la Fondation Bon Sauveur.

Au sein du service Qualité/Gestion des Risques/Hygiène L'infirmière hygiéniste :

- Contribue à la mise en œuvre et à l'évaluation du programme de lutte contre les infections nosocomiales (circulaire du 29 décembre 2000).
- Collabore à la dynamique générale de l'unité
- contribue à la continuité de service sur les thématiques relevant de sa fiche de poste.

L'infirmière hygiéniste exerce ses missions en relation avec :

- Les services de soins, administratifs, techniques et logistiques,

- le Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales (CLIN),
- l'équipe opérationnelle d'hygiène,
- les instances de l'établissement

Elle fonctionne en étroite collaboration et concertation avec le coordonnateur de la gestion des risques associés aux soins

Toutes les unités et services sont dotés de correspondants hygiène à l'exception des services

- Hôpital de jour d'addictologie,
- Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie,
- Service d'Accompagnement à la Vie Sociale / Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés

Faits marquants 2022

En raison de la vacance de poste d'infirmière hygiéniste durant 6 mois (d'avril à octobre 2024), un nombre d'objectifs fixés pour l'année 2024 n'a pu être atteint.

Des problèmes réguliers sur le circuit du linge en lien avec la blanchisserie de Tréguier sont toujours signalés par l'ensemble des services de la Fondation Bon Sauveur et ont motivé un audit du circuit du linge pour faire la lumière sur ce qui relève de la responsabilité de la blanchisserie ou du fonctionnement de la Fondation.

Réunion du CLIN ⇒ 1 réunion

+ Sujets traités

- Épidémies hivernales 2023-2024,
- Suivi des Infections associées aux Soins (IAS) et patients/résidents porteurs de bactéries multi-résistantes aux antibiotiques (BMR), gale...
- Procédure d'Accident d'Exposition au Sang,
- Semaine de la sécurité des patients/résidents,
- Analyses de l'eau,
- Retour sur la visite de la blanchisserie de Tréguier,
- Travaux à Saint-Luc,
- Médiations animales,
- Retour sur la formation à la méthode HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point), méthode qui permet de prévenir et d'identifier les dangers liés aux pratiques d'hygiène alimentaire,
- Campagne de vaccination automnale grippe et Covid-19.

Réunion Correspondant Hygiène ⇒ 2 réunions

+ Sujets traités

- Présentation du nouveau matériel de bionettoyage,
- Hygiène des locaux,
- Présentation de l'audit sur le circuit du linge,
- Enquête « non-retour du linge »,
- Gestion des excréta,
- Campagne de vaccination grippe et Covid-19,

- Épidémies hivernales,
- Audit « Gare O 'gants »,
- ICSHA ou Indicateur de Consommation des Solutions Hydro-Alcooliques sur les données 2023,
- Rapport d'activité du CLIN en 2023 et plan d'action 2024.

Les formations/sensibilisations

- Formation à l'hygiène hospitalière
- Interventions dans les unités pour la prévention et la maîtrise du risque infectieux :
 - › recommandations de bonnes pratiques,
 - › bionettoyage des locaux,
 - › circuit des déchets d'activités de soins à risques infectieux,
 - › aide à la mise en place des précautions complémentaires.

Les surveillances

+ Qualité de l'Eau

76 Analyses bactériologiques
58 Recherches de Légionelles

+ Écologie bactérienne

2 cas de bactéries Multi Résistantes aux antibiotiques
2 cas contact de bactéries Hautement Résistantes émergentes

+ Suivi des Infections Associées aux Soins

158 cas - 11 clusters Covid-19
26 cas de Gastro-entérite aiguë

+ Suivi de la consommation en Produits Hydro Alcooliques

276.9 litres consommés → 44 % de la consommation attendue par la Haute Autorité de Santé.

+ Suivi de la qualité du traitement du linge

83 prélèvements microbiologiques

+ Suivi du registre des Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux

1956.6 kilos

Les évaluations

+ Suivi des indicateurs en lien avec la crise sanitaire :

- nombre de cas positifs, de vaccinations et de tests réalisés chez les patients/résidents et professionnels,
- nombre de clusters sur l'ensemble de la Fondation,
- nombre de tests et d'autotests délivrés dans les services,
- etc.

+ Suivi des indicateurs de qualité et de sécurité des soins sur les infections associées aux soins :

Indicateur de Consommation des Solutions Hydro-Alcooliques et Vaccination Antigrippale.

La Filière Inter Hospitalière en Hygiène

>>> Missions

La Filière Inter-Hospitalière en Hygiène (FI2H) est née en 2007 de la volonté des établissements de santé du Pays de Guingamp et du Trégor-Goëlo pour développer des actions communes de lutte contre les infections associées aux soins.

Elle regroupe 7 établissements de santé :

- Centre Hospitalier Max Querrien de Paimpol,
- Centre Hospitalier de Tréguier,
- Centre Hospitalier de Lannion/Trestel,
- Centre Hospitalier de Guingamp,
- Centre Hospitalier de Saint-Brieuc,
- Centre Hospitalier du Penthièvre et du Poudouvre,
- Centre Hospitalier, Fondation Bon-Sauveur de Bégard.

3 réunions

+ Les sujets

- Programme d'actions 2024
- Convention, règlement intérieur et logo de la Filière
- Stratégie de dépistage des bactéries Hautement Résistantes émergentes (BHRe)
- Audit Hygiène des mains/Port de gants
- Protocoles : Fleurs dans les services de soins et aérosolthérapie
- variole Mpox
- Prise en charge du linge par le Groupement d'intérêt public (GIP) de Tréguier
- Formations mutualisées hygiène bucco-dentaires
- Simango : simulation numérique en santé
- Retour congrès SF2H (promotion de l'hygiène en milieu de soins)
- E-Roz Traçabilité et suivi (groupe de travail)

Le groupe de travail « Gestion du risque infectieux en psychiatrie » du CPIAS Bretagne

>>> Missions

Ce groupe de travail, au sein du CPIAS Bretagne, est constitué de praticiens hygiénistes et Infirmiers hygiénistes, qui travaillent tous dans des établissements de santé mentale. L'objectif de ce groupe est de travailler sur des problématiques de la prévention du risque infectieux en prenant en compte les spécificités de la psychiatrie.

Elle regroupe 7 établissements de santé :

- Centre d'appui pour la Prévention des Infections Associées aux Soins (CPIAS) Bretagne-Rennes,
- Établissement Public de Santé Mentale (EPSM) Morbihan - Saint-Avé,
- Centre hospitalier Guillaume Régnier-Rennes

- CHU Brest,
- Clinique de l'espérance-Rennes,
- Fondation Saint-Jean-de-Dieu, Dinan/Saint-Brieuc,
- Clinique du Moulin-Bruz,
- Groupe Hospitalier Bretagne Sud - Lorient,
- EPSM Finistère sud-Quimper,
- Clinique du Val Josselin-Yffiniac,
- Clinique St Vincent-Larmor-Plage,
- Fondation Bon Sauveur de Bégard.

5 réunions

+ Les sous-groupes de travail

- **Hygiène des mains**
Jeu « mains clean », cartes « les incollables »
- **Alimentaire**
traçabilité dans les offices, tenue en salle à manger
- **Environnement**
nouvelles recommandations respiratoires (SF2H), carnet sanitaire air, risque légionelle
- **Médiation animale**
- **Visite de risque** : création d'un outil unique.

+ Les sujets

- Formation certibiocide
- Journées prévention du risque infectieux,
- Punaises de lit
- Fréquence de changement de draps.

Les Indicateurs

+ COVID-19

1 879 tests délivrés dans les services

- > 722 tests antigéniques
- > 1157 autotests

9 situations de clusters ont été prises en compte

- > 45 patients et 17 professionnels touchés.
- > 89 patients et 69 professionnels testés positifs

+ Consommations de solutions Hydro-alcooliques (ICSHA)

La consommation de produits hydro-alcooliques continue à diminuer fortement.

Données 2024	Données 2023	Données 2022
276.9 L	357.8 L	584.1 L

+ 37 Fiches d'Évènements Indésirables déclarées

16 Circuit du linge :

- 11 Défauts d'approvisionnement de linge
- 1 contamination bactérienne du linge
- 2 allergies cutanées à des tenues professionnelles
- 1 anomalie à répétition
- 1 linge propre taché et retard de livraison

1 Hygiène des locaux :

- Défaut d'hygiène dans la chambre d'un patient

8 Logistique :

- 2 dysfonctionnements réfrigérateurs
- 1 local poubelles non sécurisé
- 1 moisissure dans salle de bain
- 1 panne lave-vaisselle
- 1 salle de soin non équipée de point d'eau et paillasse



4 Procédures d'hygiène non respectées :

- 1 absence de signalétique lors d'épidémie
- 1 anomalie dans le tri des déchets
- 1 mésusage des produits d'entretien
- 1 mauvais entretien/rangement du chariot de linge propre

2 Nuisibles :

- 1 risque accru de nuisible en lien avec la proximité des poubelles
- 1 exposition à des puces lors d'une visite à domicile

4 Accident d'Exposition du Sang (AES) :

- 2 coupures avec rasoir
- 1 morsure de chat
- 1 découverte fortuite d'un kit d'injection usagé en addictologie

1 Restauration :

- péremption d'un repas pour professionnel de nuit

+ Surveillance de la qualité de l'eau du réseau

Toutes les analyses sont réalisées par un laboratoire agréé COFRAC.

- Prélèvements, d'analyses de produits toxiques et mesures

134 analyses microbiologiques

58 recherches de Légionelles
74 recherches bactériologiques

La recherche de Legionella pneumophila dans le réseau d'eau n'indique aucune trace sur les 58 prélèvements réalisés, les résultats sont tous conformes.

Sur les 104 analyses bactériologiques, 2 indiquaient des non-conformités :

- 1 conforme après recontrôle
- 1 point d'eau dédié à la consommation supprimé

+ Contrôle du linge

- Prélèvements à la blanchisserie sur textile

5 par mois mini = 83 en 2024

79 analyses microbiologiques
4 analyses toxicologiques

Sur les 104 analyses microbiologiques, 17 indiquaient des non-conformités entre janvier et août soit 37 % :

- 1 changement de process de la blanchisserie de Tréguier avec hausse des températures de lavage à 60° a permis de résoudre le problème. De septembre à décembre, aucune anomalie détectée.

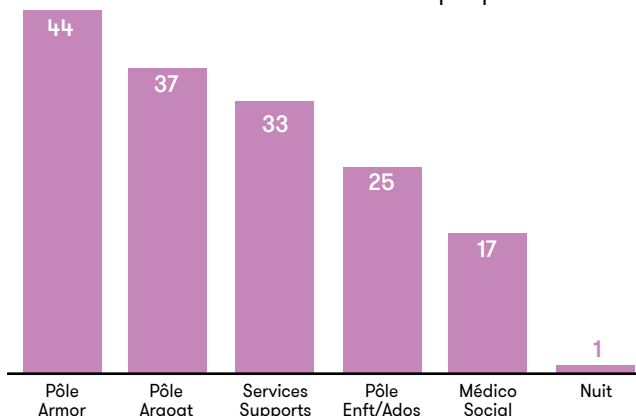
Les 4 analyses toxicologiques ont été motivées par une série de réactions allergiques cutanées chez les professionnels, en lien présumé avec les tenues professionnelles.

+ Vaccination antigrippale

157 professionnels vaccinés en 2024

+11 V/S 2023
- 3 dans les établissements Médico-Sociaux

Nombre de salariés vaccinés par pôle



>>>BILAN

Actions réalisées

- > audits Audit circuit du linge,
- > quick Audit « gestion des excréta »,
- > quick Audit « bionettoyage des lieux de stockage des médicaments dans les unités de soins »,
- > 2 sessions de formation Hygiène Hospitalière en partenariat avec le Centre de Formation Professionnelle (CLPS) les 30-31 mai et les 28-29 novembre : 11 professionnels formés.

4 actions en continu

- > sensibilisation aux règles d'hygiène et aux produits d'entretien,
- > poursuite de formations/sensibilisations des professionnels à l'hygiène des mains : affiche de communication sur la consommation de produits hydro-alcooliques par service,
- > intervention de l'infirmière hygiéniste dans chaque service pour accompagner les équipes dans la mise en place des précautions complémentaires d'hygiène,
- > suivi des Infections Aux Sangs et à situations de risque épidémique,
- > suivi des Infections à Bactéries MultiRésistantes/ Bactéries Hautement Résistantes émergentes (BMR/ BHRé).

Procédures validées

- > entretien du local zone sale et du local Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI),
- > entretien des locaux,
- > fontaines et points d'eau dédiés à la consommation,
- > tenue de travail des professionnels dans les structures médico-social,
- > modalités d'intervention de l'équipe d'hygiène hôtelière pour le nettoyage et la désinfection des locaux avec le SANIVAP®, le NOCOSPRAY® ou la DUPLEX®,
- > organisation des prélèvements réalisés sur le linge par un laboratoire agréé COFRAC (TREGOBIO®),
- > organisation des prélèvements réalisés sur l'eau de réseau par un laboratoire agréé COFRAC (TREGOBIO®),
- > mode opératoire pour les centrales de dilution,
- > conduite à tenir en cas de suspicion de légionellose chez un patient/résident,
- > conduite à tenir en cas de suspicion de Toxi-Infection Alimentaire Collective (TIAC),
- > classeurs HACCP Office livré

»» PERSPECTIVES 2025

Actualisation les documents suivants

- › conduite à tenir lors d'un Accident d'Exposition au Sang (AES) ou à des produits biologiques,
- › gestion des excréta,
- › précautions standard,
- › précautions complémentaires,
- › nettoyage et désinfection du matériel de soins réutilisable,
- › conduite à tenir en cas de tuberculose respiratoire,
- › utilisation des collecteurs d'urine avec milieu de transport pour examen cytot bactériologique des urines,
- › prise en charge des escarres,
- › utilisation des antiseptiques,
- › les pédiculoses,
- › pose et gestion d'un cathéter veineux périphérique,
- › pose et gestion d'une perfusion sous cutanée,
- › médiation animale,
- › soins de plaies aiguës et pansements,
- › bactéries Hautement Résistantes émergentes (BHRé).

Poursuite des actions suivantes

- › formation/sensibilisation des professionnels aux précautions standard et complémentaires,
- › campagne de sensibilisation à la vaccination antigrippale pour améliorer le taux de vaccination professionnelle,
- › mise à jour et déploiement des nouvelles recommandations respiratoires de la SF2H,

- › accompagnement des équipes pour améliorer le bionettoyage,
- › Journées hygiène des mains,
- › mise à jour « guide des bonnes pratiques en hygiène » pour les nouveaux arrivants,
- › amélioration affichage « facile à lire » pour bionettoyage et tri du linge,
- › Collaboration avec le Centre d'appui pour la Prévention des Infections Associées aux Soins (CPIAS), au sein du groupe « Prévention du Risque Infectieux en psychiatrie »,
- › collaboration avec la FI2H,
- › réalisation des audits suivants :
- › précautions standard,
- › précautions complémentaires,
- › circuits des déchets,
- › « Évaluation de la prévention des Infections Associées aux Soins » selon le référentiel de certification,
- › préparation et accompagnement des services à la visite de Certification de la Haute Autorité en Santé pour septembre 2025 sur les critères :

critère 2.2-08 Les équipes respectent les précautions standards d'hygiène,

critère 2.2-09 Les équipes respectent les précautions complémentaires d'hygiène,

critère 2.2-10 Les équipes maîtrisent le risque infectieux lié aux dispositifs invasifs,

critère 2.2-11 Les équipes maîtrisent les risques liés à la transfusion sanguine.

2.2.4 La Cellule d'Identito Vigilance (CIV)

»» Missions

La Cellule d'Identito-Vigilance (CIV) assure la mise en œuvre et le suivi de la vigilance concernant l'identité du patient sur le Centre Hospitalier via les logiciels Gestion Administrative des Patients (GAP) et Dossier Patient Informatisé (DPI).

1 relance
↓
le 27 mai

2.2.5 Le Comité de Lutte contre la Douleur (CLUD)

»» Missions

Le CLUD de la Fondation a pour objectifs :

- de respecter les préoccupations de santé publique en vigueur et application des textes réglementaires,
- de définir une politique générale de lutte contre la douleur par le développement d'une politique interne de prévention de la douleur,
- d'améliorer le dépistage et l'évaluation de la douleur chez les personnes ayant des troubles de la communication,
- de développer le travail en collégialité au sein de l'équipe pluridisciplinaire,
- d'améliorer la compétence des professionnels par une formation sur la douleur, adaptée à leur pratique auprès des personnes souffrant de troubles mentaux et des personnes en situation de handicap mental.

2024 pas de réunion

↓
le poste de référent douleur, vacant depuis 2022, a été pourvu. L'infirmière a pris ses fonctions à la mi-mars 2024. Cette nomination a permis de relancer la démarche du comité.

2.3 Le Comité Social et Economique >>>

Le Comité Social et Economique
s'est réuni **11** fois en 2024.

Il a été consulté sur les points suivants :

- › État Prévisionnel des Recettes et des Dépenses 2024 du Centre Hospitalier
- › Projet de la Fondation 2024-2029
- › Programmation des entretiens annuels et professionnels
- › Aménagement des services techniques
- › Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail 2024 (PAPRI Pact)
- › Politique sociale, conditions de travail : le projet de Bilan social année 2023
- › Organisation horaire des préparateurs de la pharmacie
- › Rapport de la Commission de Santé, Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT)
- › Dossier des Contrats d'Amélioration des Conditions de Travail 2024 (CLACT)
- › Situation économique : comptes 2023
- › Ajustement du plan de développement des compétences 2024
- › Ouverture des habitats inclusifs
- › Transfert de l'activité téléphonie à la Direction du Système d'Information
- › Cycles de travail :
 - des Infirmiers d'Accueil et d'Orientation,
 - des agents de la Maison d'Accueil Spécialisée,
 - des infirmiers du pool de remplacement
- › Période de congés principaux 2025
- › Horaires de l'astreinte informatique
- › Plan de formation 2025
- › Horaires du Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) et de la Direction des Affaires Financières.

2.4 Le comité éthique

Il s'agit d'un groupe ouvert, dont les membres sont recrutés, suite à un appel à candidatures ou sur simple demande, avec une attention particulière au fait que l'ensemble des catégories professionnelles travaillant au sein de la Fondation, ainsi que l'ensemble des services, y soient représentés. Un juriste et un philosophe en font également partie.

Après une réunion plénière en mars 2024, avec pour thématique «L'accompagnement en fin de vie et soins

palliatifs au sein de la Fondation», le Comité d'Ethique a marqué une pause en 2024.

Au second semestre, des professionnels ont suivi plusieurs temps de formation et des contacts ont été renforcés avec l'Espace Régional Ethique de Bretagne (EREB) dans l'objectif de redynamiser la démarche en 2025.

La Fondation Bon Sauveur bénéficie d'un accompagnement à cette relance par l'EREB.



3

L'ACCOMPAGNEMENT DES USAGERS À L'EXERCICE DE LEURS DROITS



3.1 Le Service Relations aux Usagers (SRU) - Accueil et admissions

Le Service de Relations avec les Usagers assure des missions d'accueil et de prise en charge administrative des patients :

- ▶ Création de son dossier administratif jusqu'à sa facturation ;
- ▶ Hospitalisation libre ou hospitalisation sans consentement ;
- ▶ Accueil physique et téléphonique 7 jours sur 7 ;
- ▶ Gestion du courrier de l'ensemble de la Fondation ;
- ▶ Suivi des stages thérapeutiques et des familles d'accueil ;
- ▶ Gestion de l'argent de poche des patients hospitalisés ;
- ▶ Gestion des frais de séjours : prises en charge, facturations ;
- ▶ Suivi des règlements et des impayés patients et des mutuelles ;
- ▶ Vente de tickets-repas pour le self de la Fondation.

Tout en garantissant le cadre réglementaire et légal des droits des patients et de l'application des procédures relatives aux admissions.

- ▶ La formation au logiciel de gestion administrative du patient « Hôpital Manager ».

+ Le service travaille en lien avec

- ▶ des partenaires internes
- ▶ Assistantes sociales des unités, des soignants,
- ▶ des partenaires externes :
 - Organismes de curatelle/tutelle,
 - Caisses de Sécurité Sociale
 - Complémentaires santé.

+ 5.66 % d'augmentation de tarifs en mars
+ 2.13 % d'augmentation en juillet pour les chambres particulières passant de 53.63 € à 54,98 €

En 2024, le service a traité

FACTURATION SÉJOURS EN HOSPITALISATION COMPLÈTE

	2023	2024	Variation
Dossiers existants	139	121	-12.95%
Nouveaux dossiers	2 077	2 019	-2.79%
Total dossiers traités	2 216	2 140	-3.43.43%

FACTURATION SÉJOURS EN HOSPITALISATION PARTIELLE

	2023	2024	Variation
Dossiers existants	218	212	-2.75%
Nouveaux dossiers	291	275	+5.5%
Total dossiers traités	509	487	-4.32%

FACTURATION SÉJOURS EN ACCUEIL FAMILIAL THÉRAPEUTIQUE

	2023	2024	Variation
Dossiers existants	3	4	-33.33%
Nouveaux dossiers	6	4	-33.33%
Total dossiers traités	9	8	-11.11%

il a produit

	2023	2024	Variation
Factures adressées aux patients ou aux curateurs/tuteurs	165	194	+17.57%
Factures télétransmises aux Caisses de Sécurité Sociale	941	1186	+26.03%
Factures expédiées aux Complémentaires Santé	3 347	4 514	+20.47%
Total factures traitées	4 853	5 894	+21.45%

une augmentation des frais de séjour est constatée liée de l'augmentation du 1^{er} mars 2024, mais une baisse des chambres particulières, les complémentaires prenant moins en charge cette prestation.

La facturation entraîne forcément des encaissements.

Les organismes de Mutuelles et les patients règlent soit en espèces, soit par virements bancaires, soit par chèques.

Encaissements 2024
3 959 004.74 €

Faits marquants

- Visite de la Commission Départementale des Soins Psychiatriques
- Relance de la Cellule d'Identité Vigilance,
- Mise à jour de l'annuaire interne
- organisation d'une rencontre avec les assistantes sociales de l'établissement,
- Stabilité et organisation de formation pour les membres de l'équipe.

Mesures de protection judiciaire

Les demandes de mesure de protection effectuées par les unités transitent, pour certaines, par le service, qui les adresse ensuite au Tribunal de Grande Instance de Saint-Brieuc. C'est l'occasion pour le service d'apprendre qu'une mesure de protection va être attribuée à tel ou tel patient (nécessaire dans la gestion de la facturation et des relances d'impayés patient).

13 demandes de mesure de protection ont été adressées au Tribunal en 2024, contre 3 en 2022 et 3 en 2023.

Facturation des séjours

+ Missions des bureaux « facturation/gestion interne »

- ▶ La facturation mensuelle des séjours (vérification des droits au régime obligatoire, demande de prise en charge auprès des Mutuelles, enregistrement, facturation)
- ▶ L'encaissement des factures de ticket modérateur/ forfait journalier/chambres particulières
- ▶ Les relances de factures impayées (Mutuelles et patients)
- ▶ La gestion administrative des contrats avec les familles d'accueil thérapeutique (mise en place des contrats et suivi, suivi des agréments, paie, règlement des frais de déplacement...)
- ▶ La gestion administrative des conventions de stage thérapeutique (rédaction, suivi des retours de signatures)

+ Le budget global

Examens de laboratoires d'analyses médicales, transports de tests PCR et actes de consultations médicales et examens médicaux effectués en 2022

CENTRE HOSPITALIER			
	2023	2024	Variation
Nombre d'actes	7 000	6 282	-10.25%
Dépenses en €	497 630.58	295 599.81	-40.6%
STRUCTURES MÉDICO SOCIALE			
	2023	2024	Variation
Nombre d'actes	719	1 006	+40%
Dépenses en €	18 988.23	18 988.23	+5.5%

Le service réceptionne et traite l'ensemble des factures, puis les transmet au service Comptabilité de la Fondation pour règlements aux différents prestataires (laboratoires d'analyse, Centres Hospitaliers, médecins spécialistes...).

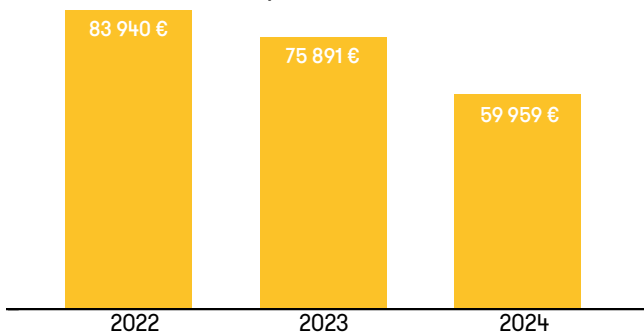
Gestion de l'argent de poche des patients et des résidents

Le service remet chaque semaine aux patients hospitalisés leur argent de poche, en espèce, en échange des virements de leurs tuteurs/curateurs/famille sur le compte bancaire « argent de poche » du Centre Hospitalier.

Lorsque les patients arrivent en hospitalisation avec une grosse somme d'argent en espèces, celle-ci est remise au coffre du service. Les dépôts supérieurs à 700 € sont adressés au service Comptabilité de la Fondation, par mesure de sécurité.

Cette gestion est importante, mais tend à diminuer.

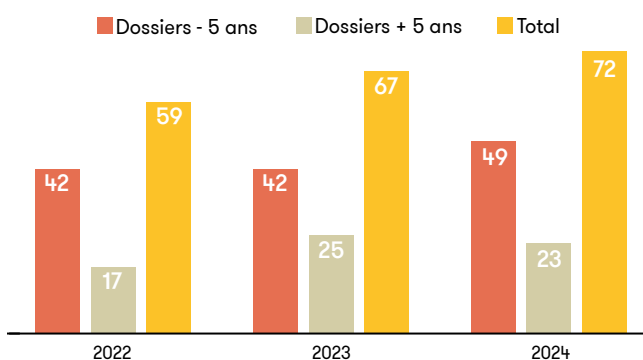
Évolution par année des Montants



Gestion des demandes de dossiers médicaux

Le service gère de plus en plus de demandes qui émanent principalement des patients eux-mêmes, mais également des ayants droit (parents, famille, héritiers, dossier ancien suite à un décès notamment).

Nombre de demandes de Dossiers médicaux



Secrétariat de la Commission des Usagers (CDU) et questionnaires de sortie

Le service a préparé les documents nécessaires aux 4 réunions de la Commission des Usagers sur l'année 2023, en lien avec la Vice-Présidente de la Commission et a effectué les comptes rendus de ces réunions.

Ces réunions sont l'occasion de faire le point sur les plaintes et les réclamations adressées à l'établissement et d'aborder des sujets comme les demandes de dossiers médicaux, les déclarations des événements indésirables, les problèmes liés aux transports, les projets de l'établissement...

Les questionnaires de sorties sont enregistrés par le service en vue de leur analyse par la Commission des Usagers.

127 questionnaires saisis par le service, puis étudiés en Commission

Administration de l'accueil familial thérapeutique

Le Service des Relations avec les Usagers gère la partie administrative de « l'Accueil Familial Thérapeutique », unité de soins intersectorielle, mais rattachée au Pôle Argoat de la Fondation. Cette unité compte 1 équipe pluridisciplinaire (médecin psychiatre, psychologue, assistante sociale, infirmiers, secrétaire médicale, rédacteur) et 5 familles.

Le Service des Relations avec les Usagers effectue les contrats d'accueil à temps plein, et les contrats d'accueil temporaire. Il réalise également tous les mois un tableau nécessaire aux calculs des paies, des frais de déplacement des familles... qu'il transmet en comptabilité pour règlements.

Lorsqu'une nouvelle famille intègre le dispositif, le service prépare le dossier d'agrément, qu'il soumet à la Direction Générale pour l'attribution de l'agrément. Il suit donc les dossiers d'agrément et les met à jour (révision tous les 5 ans, responsabilité civile annuelle...).

En fin 2024, toutes les familles disposent d'un agrément pour un accueil à temps plein. 2 familles d'un agrément pour accueil temporaire en complément de leur accueil principal.

Le service a préparé 3 nouveaux contrats à temps plein et 24 nouveaux contrats temporaires. Au 1^{er} janvier 2024, 4 patients étaient accueillis en famille d'accueil.

Stages thérapeutiques

Le Service des Relations avec les Usagers réalise les conventions de stage thérapeutique à la demande des assistantes sociales des unités. Il fait l'intermédiaire entre la Direction Générale et les assistantes sociales. Ces conventions de stage sont signées par la Direction, le médecin qui suit le patient, le patient lui-même et l'entreprise qui accueille.

12 stagiaires accueillis en 2023 dans les ESATCO de la région.

3.2 La Commission Des Usagers (CDU)

La notion d'usagers s'applique non seulement à la personne malade et à ses proches mais, plus largement, à tout utilisateur avéré ou potentiel du système de santé, dans les domaines sanitaire et médico-social, en établissement comme en ambulatoire ou en prise en charge à domicile.

Il s'agit donc d'une conception large qui englobe les notions d'«usager», de personne malade, de patient, de personne, de citoyen, de client... chacun ayant des attentes spécifiques à faire valoir.

»» Missions

Une Commission des usagers (CDU) est installée dans chaque établissement de santé afin de représenter les patients et leur famille.

- ▶ Elle a pour missions de :
 - Veiller au respect des droits des usagers
 - Faciliter leurs démarches et de contribuer à l'amélioration de la prise en charge des malades en associant les représentants des usagers. Lorsqu'elle est saisie par une personne faisant l'objet de soins psychiatriques en application des articles L. 3212-1 ou L. 3213-1, la Commission peut confier l'instruction de la demande à la Commission Départementale des Soins Psychiatriques (CDSP) prévue à l'article L. 3222-5.
 - Participer à l'élaboration de la politique menée dans l'établissement en ce qui concerne l'accueil, la prise en charge, l'information et les droits des usagers.
- ▶ Elle est associée à l'organisation des parcours de soins.
- ▶ Elle est investie d'un pouvoir d'auto saisine pour tout sujet se rapportant à la politique de qualité et de sécurité des soins élaborée par la Commission Médicale d'Établissement (CME). Elle soumet des propositions et est informée des suites qui leur sont données.
- ▶ Elle émet un avis sur le rapport annuel rendant compte des pratiques de mise en chambre d'isolement et de contention, sur le rapport du comité éthique, ainsi que sur le règlement intérieur des unités d'hospitalisation et des dispositifs des soins ambulatoires.
- ▶ Elle est informée de l'ensemble des plaintes et des réclamations formulées par les usagers de l'établissement ainsi que des suites qui leur sont données.
- ▶ En cas de survenue d'évènements indésirables graves, elle est informée des actions menées par l'établissement pour y remédier.
- ▶ Elle peut avoir accès aux données médicales relatives à ces plaintes ou à ces réclamations, sous réserve de l'obtention préalable de l'accord écrit de la personne concernée ou de ses ayants droit si elle est décédée. Un décret en Conseil d'Etat prévoit notamment les modalités de consultation des données et de protection de l'anonymat des patients et des professionnels.

Faits marquants

4 en 2023
↓
participation >75%

+ Les projets

- ▶ Présentation de projets relevant directement de l'accompagnement des patients :
 - 3 unités de Ker Avel dédiées à un accompagnement spécifique des patients :
 - unité contenante,
 - unité d'adaptation à la vie collective,
 - unité de préparation au retour à la vie ordinaire,
 - grands axes du projet d'établissement,
 - les appartements thérapeutiques,
- ▶ les grands axes du projet des usagers,
- ▶ les grands axes du projet d'établissement,

+ Expression des usagers

- ▶ Vie de la Maison des Usagers et des Associations (MDUA) ouverte en mai 2023 qui regroupe 19 associations :
 - recrutement d'une nouvelle animatrice,
 - journée des usagers organisée le 27 novembre 2024 en collaboration de France Assos Santé sur le thème de la « personne de confiance » : toutes les associations étaient présentes et 200 usagers et professionnels ont participé à cette journée,
 - actions pour favoriser la fréquentation de la MDUA.
- ▶ Relance du forum citoyen : une réunion en juin 2024 et des actions de redynamisation en cours au 2nd semestre 2024 et 1^{er} semestre 2025,
- ▶ Questionnaires de sortie, expérimentation de la HAS depuis septembre 2023

155 questionnaires retournés en 2024 ↗ V/S 2023
en moyenne 90 % de satisfaction

- ▶ Participation de la Fondation au test organisé par la Haute Autorité de Santé qui a recueilli le point de vue de la Commission des Usagers relatif au « Questionnaire d'expérience du patient ayant eu l'expérience d'une hospitalisation en psychiatrie » campagne 2024 de mesure de la qualité perçue par le patient e-satis.
- ▶ Différents sujets soumis à l'avis de la CDU :
 - les règlements intérieurs,
 - la gestion des toxiques,
 - la surconsommation alimentaire de certains patients,
 - l'implication des familles au projet de soin,
 - les liens avec les CVS médico-sociaux, ...
- ▶ Participation de la commission au groupe de travail sur le projet Ker Avel.
- ▶ Participation de la commission au groupe de travail sur le projet Ker Avel.

+ Formations - Informations

- aide aux aidants (BREF),
- éthique,
- éducation thérapeutique du patient (ETP) pour l'usage de ses médicaments,
- solutions aidants âgés,
- ...

+ Démarche qualité

- Traitement des événements indésirables graves,
- Communication des dossiers médicaux
72 demandes en 2024 → 67 en 2023 et 59 en 2022
- Pratiques d'isolement et de contention

+ Comité d'éthique

Suspension en juin pour une relance courant 2025

Les 5 projets phares du projet des usagers

1. Donner un nouveau souffle au Forum Citoyen

Lieu important de promotion d'une santé communautaire, le Forum Citoyen propose d'agir en développant la participation des citoyens dans une vision à la fois globale de la santé et adaptée aux enjeux de proximité. L'objectif est d'échanger et de faire se rencontrer les citoyens, car chacun est concerné par la santé mentale de près ou de loin.

2. Organiser une nouvelle journée des usagers et s'ouvrir à l'extérieur

La Fondation poursuivra l'organisation périodique de journée des usagers, complémentaire du Forum Citoyen. Les objectifs principaux étant de faire le lien entre les représentants internes et externes des usagers : CDU, CVS, Groupes d'Entraide Mutuelle, associations,...

3. Renforcer la participation et le rôle de la Commission Des Usagers et des Conseils de Vie Sociale

4. Rendre plus visible la Maison Des Usagers et des Associations

lieu d'information, de rencontre, d'échanges de tous les usagers

5. Engager une réflexion sur le projet culturel d'animation de la Fondation

Grâce au développement des échanges et des interactions entre les usagers et la Fondation Bon Sauveur et entre les usagers eux-mêmes, prenant appui sur un travail important réalisé avec les familles (CDU, CVS, bénévoles, soignants), les attendus des usagers et habitants en matière de qualité et de sécurité des accompagnements ont été identifiés selon deux champs d'action principaux :

- Maintien et développement des attentes des usagers
- Maintien et développement des attentes des résidents

Permanence Commission des Usagers → les lundis
assurée par La Présidente, membre titulaire UNAFAM 22
et sa suppléante, membre de l'association ALMA 22.

Modalités de fonctionnement

La CDU se réunit au moins une fois par trimestre sur convocation de son Président ou Vice-Président et aussi souvent que nécessaire selon un ordre du jour préétabli et adressé aux membres.

L'organisation est formalisée dans un règlement intérieur et une charte des représentants des usagers contribue au respect des droits des usagers et à l'amélioration de la qualité de la prise en charge en établissement de santé.

Les membres ont la possibilité de participer aux formations délivrées par la Fondation en lien avec le plan de formations.

En 2024, les représentants des usagers n'ont pas participé aux formations. En revanche, 8 représentants des usagers des établissements médico-sociaux (MAS, FAM, EHPAD et Foyer de vie) ont bénéficié d'une demi-journée de formation intitulée « les bases du Conseil de la Vie Sociale ».

Information des usagers

Le respect des droits du patient et des dispositions de la loi du 4 mars 2002 est une préoccupation réelle de l'établissement.

- ▶ Composition et missions de la CDU affichées dans toutes les unités intra et extrahospitalières de l'établissement et mises à jour lorsque nécessaire,
- ▶ information sur la CDU est disponible et téléchargeable le sur le site internet de la Fondation,
- ▶ l'aumônier de la Fondation Bon Sauveur assure une mission de culte et d'accompagnement spirituel dans le respect des croyances et des convictions des usagers,
- ▶ lors de l'entretien infirmier d'accueil, le livret d'accueil est remis aux usagers puis une fois par an dans le cas d'hospitalisation itérative.
Les tarifs et les prestations sont actualisés ainsi que divers formulaires :
 - personne de confiance,
 - directives anticipées,
 - accès au dossier médical,
 - évaluation du séjour,
 - explicatif sur « mon espace santé » et sur le Dossier Médical Partagé (DMP),
 - la brochure « PSYCOM » sur les droits des patients en hospitalisation libre et en hospitalisation en soins sans consentement,
 - imprimé relatif à « la non-divulgaration de la présence »,
 - le tiers et les soins...
- ▶ Questionnaire de sortie remis à chaque usager au moment de sa sortie d'hospitalisation,
- ▶ Questionnaire de satisfaction élaboré avec un groupe d'usagers faisant partie de l'atelier journalisme « Ramdam » afin de mieux répondre aux attentes des usagers,
- ▶ Information sur le passage annuel des membres de la Commission Départementale des Soins Psychiatriques (CDSP) auprès desquels, les usagers peuvent demander audience pour exprimer leurs souhaits et leurs réclamations,
- ▶ Différentes chartes à destination de :
 - la personne hospitalisée,
 - l'usager en santé mentale,
 - des droits et libertés de la personne âgée dépendante,
 - des enfants hospitalisés
- ▶ Règlement intérieur de chaque unité et structure auquel les usagers peuvent se référer sont affichés dans tous les services et unités,
- ▶ Information sur l'usage des médicaments faite aux usagers : Éducation Thérapeutique du Patient.

Information des professionnels

- ▶ Rapport annuel mis en ligne via la Gestion Electronique Documentaire interne à destination de tous les professionnels ainsi que sur le site internet de la Fondation Bon Sauveur,
- ▶ Livret d'accueil du personnel présentant le rôle et le fonctionnement de la Commission, disponible sur le site internet sur la Gestion Electronique Documentaire ainsi qu'en affichage dans les différentes structures et unités,



Information des professionnels (suite)

- › lors des journées d'intégration des nouveaux arrivants, organisées les 28 mai et 26 novembre 2024, les sujets relatifs au droit des usagers et à la Commission des Usagers sont évoqués auprès des nouveaux salariés.

Dossiers médicaux, plaintes et réclamations

- › Demandes de communication de dossiers médicaux traitées

72 demandes en 2024 ↗ 67 en 2023
dont 49 suite à des hospitalisations
ou consultations < 5 ans

› Plaintes et réclamations

Pour exercer ses missions, la Commission Des Usagers dispose des informations concernant l'ensemble des plaintes et réclamations adressées à l'établissement par les usagers et leurs proches, ainsi que les réponses apportées.

Reçues par la Directrice Générale, elles sont traitées avec le cadre supérieur de santé en lien avec le médecin responsable du service concerné. Lorsqu'une enquête plus approfondie de la situation se révèle nécessaire, le médiateur peut être saisi.

› Réclamations reçues de patients

2022	2023	2024
25	35	25

En 2024, toutes les plaintes ont fait l'objet d'une présentation en réunion de Commission Des Usagers, suivies d'une réponse circonstanciée adressée aux plaignants.

3.3 Les Conseils de Vie Sociale

›› Missions

Le Conseil de Vie Sociale (CVS) est une instance élue par les résidents et les familles d'un établissement médico-social. Composé de représentants des résidents, des familles et du personnel de l'établissement, le Conseil de Vie Sociale donne son avis et fait des propositions sur toutes les questions liées au fonctionnement de l'établissement : qualité des prestations, amélioration du cadre de vie... Son rôle est consultatif.

Établissements sociaux et médico-sociaux présents :

- › EHPAD « Résidence de l'Abbaye »,
- › Foyer d'Accueil Médicalisé « Maison des Fontaines »,
- › Maison d'Accueil Spécialisée « Maison des Roseaux »,
- › Foyer de Vie « Henri Terret ».

Pour le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) et Service d'Accompagnement Médico-Sociale pour Adultes Handicapés (SAMSAH), ces temps de rencontres se nomment « groupes d'expression ». Ils ont les mêmes objectifs.

Pour chaque établissement, l'année est ponctuée de 3 réunions par an. Les sujets abordés sont souvent en lien

avec :

- Le matériel (ex. : la gestion du linge par la blanchisserie),
- le projet de la Fondation,
- les demandes liées aux activités et aux loisirs,
- les demandes avec les autres services de la fondation,
- les informations de l'établissement (exemples : arrivées et départs de résidents, professionnels, les repas, l'enquête de satisfaction des résidents, l'organisation d'un temps convivial à l'attention des proches des résidents)

En 2024, une attention particulière a été portée sur le rôle du Conseil de Vie Sociale, au travers d'une révision des Règlements Intérieurs des Conseils et d'une formation sur les bases du Conseil de la Vie Sociale effectuée par le Centre Régional d'Études d'Actions et d'Informations (CREAI). Ainsi dans chaque structure, tous les membres composant le Conseil de Vie Sociale ont suivi ensemble la formation.

Nouveaux
président et vice-président
élus pour le FAM

3.4 Le Forum Citoyen

›› Missions

Depuis 2016, la Fondation Bon Sauveur de Bégard a mis en place un Forum Citoyen afin d'apporter un regard critique et constructif sur les axes du Projet d'Établissement pour ensuite suivre sa mise en œuvre.

2024 a été une année de réflexion pour réactiver une dynamique qui consiste à :

- › Consulter la population des territoires desservis par la Fondation
- › Recueillir les attentes du public et cerner ses priorités en matière de prise en soin et l'accompagnement de la personne,
- › Émettre des recommandations, concernant des thèmes aussi variés que la prise en charge médicale, les modalités d'accueil, les conditions d'hospitalisation, de séjours...
- › Agir pour améliorer les services rendus à la population.

De profils très différents, les membres du Forum Citoyen ont participé aux réunions d'élaboration des recommandations qui ont conduit à la construction du Projet des Usagers.

En juin 2024, une rencontre a eu lieu avec les membres participants et la Directrice Générale.

Le Forum reste une source de réflexion et d'accompagnement très importante pour les usagers de la Fondation avec une ouverture à d'autres membres ayant un intérêt pour la santé mentale. L'idée est d'aller à la rencontre du « citoyen » en précisant l'objet et le but de ce Forum dans des lieux de la vie quotidienne. Des rencontres dans une démarche d'« aller vers » vont être organisées en 2025 dans des lieux publics.

Les volontaires seront conviés à une journée d'information suivie d'une visite de l'établissement. Ils se réuniront à intervalles réguliers dans le cadre du suivi du projet d'établissement.

3.5 La Maison des Usagers et des Associations

La Fondation Bon Sauveur a ouvert en mai 2023 la Maison Des Usagers et des Associations (MDUA), en lien avec **14 associations participantes**, signataires de la charte. Une animatrice est présente pour participer au fonctionnement et au développement de la maison des usagers et des associations.

»» Missions

Ce dispositif est ouvert aux usagers hospitalisés, aux usagers de l'extérieur, aux membres des associations... et la Fondation souhaite favoriser sa fréquentation et y encourager la participation des professionnels, ce doit être un lieu :

- › d'information avec des dépliants disponibles sur l'éventail d'associations existantes,
- › de rencontres (associations, professionnels),
- › d'activité et de convivialité (présence d'une éducatrice, café rencontre),
- › de groupes de parole.

C'est un espace neutre d'accès libre et gratuit.

Activité

- › 6 associations ont assuré des permanences. À noter la présence des représentants des usagers chaque lundi
- › 10 groupes de paroles à raison d'une fois par mois sur 10 mois (6 personnes en moyenne). L'UNAFAM propose un second rendez-vous des proches 2 fois par mois.
- › Il est proposé un fonds documentaire (papier et informatique) constitué de sources institutionnelles (revues, plaquettes, annuaires, règlement intérieur, livret d'accueil...) et de sources associatives

› Nouveauté 2024

Mise en place de temps d'Éducation Thérapeutique du Patient autour du médicament avec l'implication de la pharmacienne de la Fondation. Ces échanges s'effectuent sous forme de rendez-vous individuels.

13 personnes ont pu bénéficier des entretiens (5 familles, 2 patients hospitalisés, 6 patients extérieurs via les associations).

Faits marquants

- › **Organisation de manifestations de santé publique**
En novembre une journée à thème « la personne de confiance » en collaboration avec France Assos Santé
→ environ 200 professionnels et patients présents
- › **Changement d'animatrice à la Maison des Usagers en avril**
- › **Amélioration des installations**
Ajustements d'aménagement des pièces (meubler bureau, salon, soin cuisine, tables)
Mise en place de pots de fleurs devant l'entrée et installation d'une sonnette extérieure
- › **Communication**
Création d'un flyer sur les permanences diffusé par mail à tous les professionnels et développement de la diffusion auprès des partenaires.

»» Perspectives 2025

- › Développer de nouvelles actions et de nouveaux partenariats,
- › Rendre plus visible la Maison Des Usagers et des Associations.





L'OFFRE SANITAIRE



La Fondation Bon Sauveur couvre un secteur de 240 319 habitants réparti sur 10 cantons (56 communes).

Chaque année, plus de 12 000 patients (dont environ 3 363 enfants et adolescents) et plus de 300 personnes en situation de handicap ou personnes en situation précaire sont prises en charge et accompagnées par la Fondation Bon Sauveur dont près de 90 % de son activité se situe hors les murs du site de Bégard (en ambulatoire).

L'établissement en santé mentale de Bégard est organisé en 2 pôles adultes :

+ Le Pôle Armor

Prises en charge spécifiques en psychiatrie, de court séjour, de primo-hospitalisation et de suicidologie ; services d'addictologie et de psychiatrie du sujet âgé.

Ce pôle est adossé à une unité d'hospitalisation (Saint-Luc) qui assure également l'évaluation et l'orientation des patients. Il compte aussi les secteurs en extrahospitalisation de Paimpol et Lannion (CMPA, CATT et hôpital de jour).

La Fondation Bon Sauveur gère à Lannion, 5 appartements (logement inclusif) en lien avec l'antenne du SAVS (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale).

+ Le Pôle Argoat

Il gère :

- > l'unité de soins sans consentement,
- > Sainte-Camille, unité de prise en charge en long cours,
- > Ker Avel, en intra-hospitalier,
- > 1 antenne de l'équipe mobile de précarité de Lannion,
- > les secteurs extrahospitaliers de Guingamp et de Bégard,
- > l'équipe mobile précarité de Guingamp,
- > l'accueil familiale thérapeutique de Bégard
- > la résidence « Le Palmier » à Cavan.

L'intra-hospitalier :

Le Centre Hospitalier de Bégard dispose de **146 lits** d'hospitalisation complète adultes



- 36 lits** → Unité d'Admission libre « Saint-Luc »,
- 35 lits** → Unité d'Hospitalisation libre « Ker Avel »,
- 30 lits** → Clinique d'Addictologie,
- 25 lits** → Unité d'Hospitalisation Sans Consentement « Sainte-Camille »,
- 20 lits** → Unité d'Hospitalisation en psychiatrie du sujet âgé

L'Extrahospitalier :

La Fondation Bon Sauveur de Bégard gère **des dispositifs de soins ambulatoires** sur 13 communes de son secteur d'activité (territoire n° 7) :

- 10** Centres Médico-Psychologiques (CMP) pour adultes, enfants et adolescents
- 3** Antennes Médico-Psychologiques dans les Centres Hospitaliers généraux (Lannion, Guingamp en 24h/24 et 7j/7 et Paimpol en journée)
- 10** Hôpitaux de jour pour adultes, enfants et adolescents
- 10** Centres d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATT) pour adultes, enfants et adolescents
- 8** Places d'Accueil Familial Thérapeutique
- 6** Équipes dédiées en addictologie ambulatoire : ELSA (Équipe de Liaison et de Soins en Addictologie) et CSAPA (Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie)
- 1** Hôpital de jour en addictologie et **1** Centre méthadone
- 1** Équipe Mobile Précarité en Psychiatrie (Guingamp et Lannion)
- 1** Équipe Mobile en psychogériatrie
- 1** Équipe Mobile d'addictologie

site de Lannion

intégration des nouveaux locaux en octobre 2024 :

- > Conditions de travail améliorées pour les professionnels
- > Conditions d'accueil optimales pour les patients.
- > Nombreuses salles d'activités : cuisine thérapeutique, salon esthétique, salle de sport...

4.1 Le Pôle Sanitaire

Dispositif d'accueil et d'orientation

Depuis 2017, un nouveau dispositif d'accueil et d'orientation au Centre Hospitalier Bon Sauveur de Bégard améliore la prise en soins des patients.

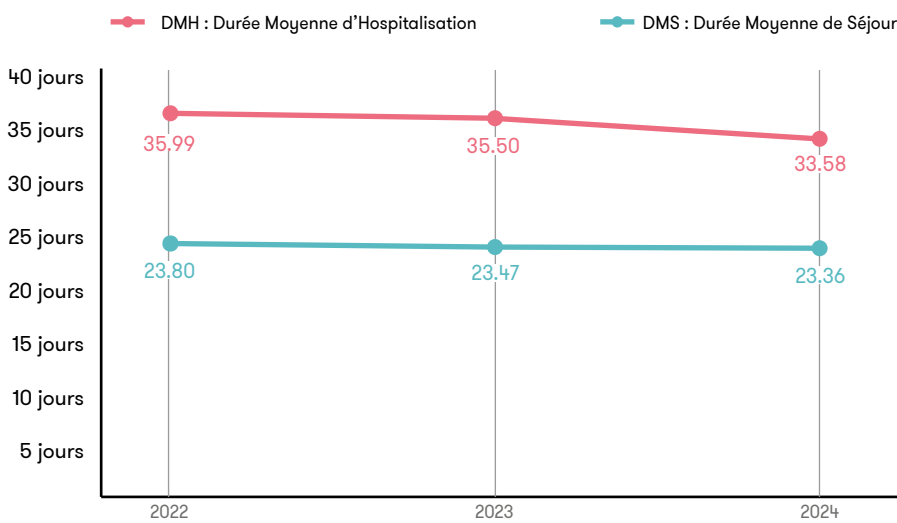
Ces modalités d'admission ont pour but de simplifier et d'améliorer le parcours patient. Les professionnels de santé du territoire (professionnels de premiers recours) entrent en contact avec l'Infirmier d'Accueil et d'Orientation pour évaluer et orienter le patient, avec un numéro unique qui leur est dédié.

Selon le degré d'urgence psychiatrique, une prise en charge par les équipes des Centres Médico-Psychologiques (CMP) de proximité est la première intention. Lorsque la personne se présente sur un centre hospitalier général, les infirmiers présents aux Antennes Médico-Psychologiques (AMP) au sein des urgences de Lannion, Guingamp, Paimpol font le lien avec les équipes du Centre Hospitalier de Bégard.

Dans tous les cas, toute admission est validée par un médecin psychiatre de l'établissement.

4.1.1 Les Activités du Pôle de Psychiatrie de l'adulte

Durée moyenne d'hospitalisation



Durée moyenne d'hospitalisation
35.58 jours

Évolution de la file active (nombre de patients vus)



La file active reste stable

+ 1,22 % → File Active Globale
+ 3,27 % → Pôles Adultes
+ 0,75 % → Pôle Enfants -Ados

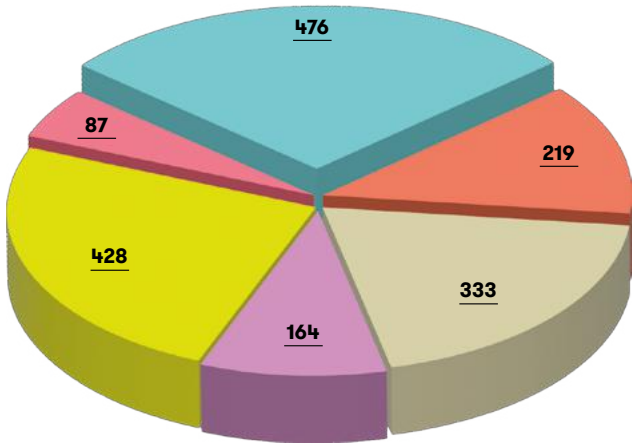
Le Pôle Adulte

Si l'hospitalisation s'avère nécessaire, la personne est orientée dans son parcours de soins vers l'unité la plus adaptée en fonction de sa pathologie, de son âge (adultes/personnes âgées), de son mode d'hospitalisation (libre ou contrainte).

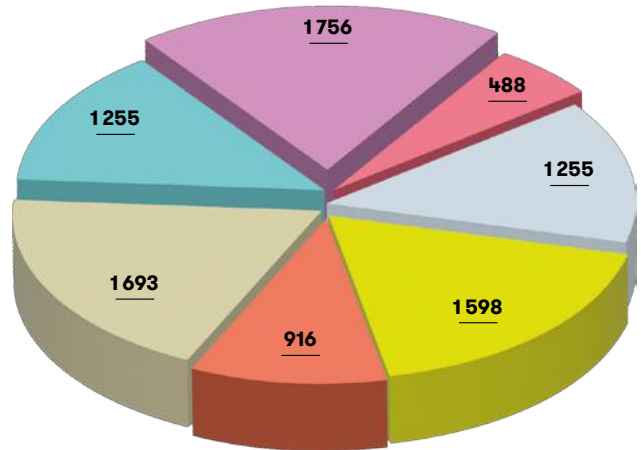
Si l'hospitalisation n'est pas nécessaire, la réponse peut être les Centres Médico-Psychologiques, Hôpitaux de Jour, Centres d'Accueil Thérapeutiques à Temps Partiel] qui sont des lieux de consultation et d'activité de soins ou de liaison au plus près du domicile ou du lieu d'habitation.

Typologie des pathologies de la population accueillie :

1 707 PATIENTS HOSPITALISÉS À TEMPS COMPLET



8 911 PATIENTS ADULTES VUS EN AMBULATOIRE



- Troubles mentaux et du comportement liés à l'utilisation des substances psychoactives
- Facteurs influant sur l'état de santé et motifs de recours aux services de santé
- Schizophrénie et états délirants
- Troubles affectifs, états dépressifs

- Troubles spécifiques de la personnalité
- Troubles névrotiques et troubles somatoformes
- Autres

Les soins sans consentement

Les soins psychiatriques sous contrainte concernent les patients dont le consentement est altéré par des troubles mentaux et dont l'état nécessite des soins et une surveillance médicale constante. Ils sont étroitement encadrés par la loi.

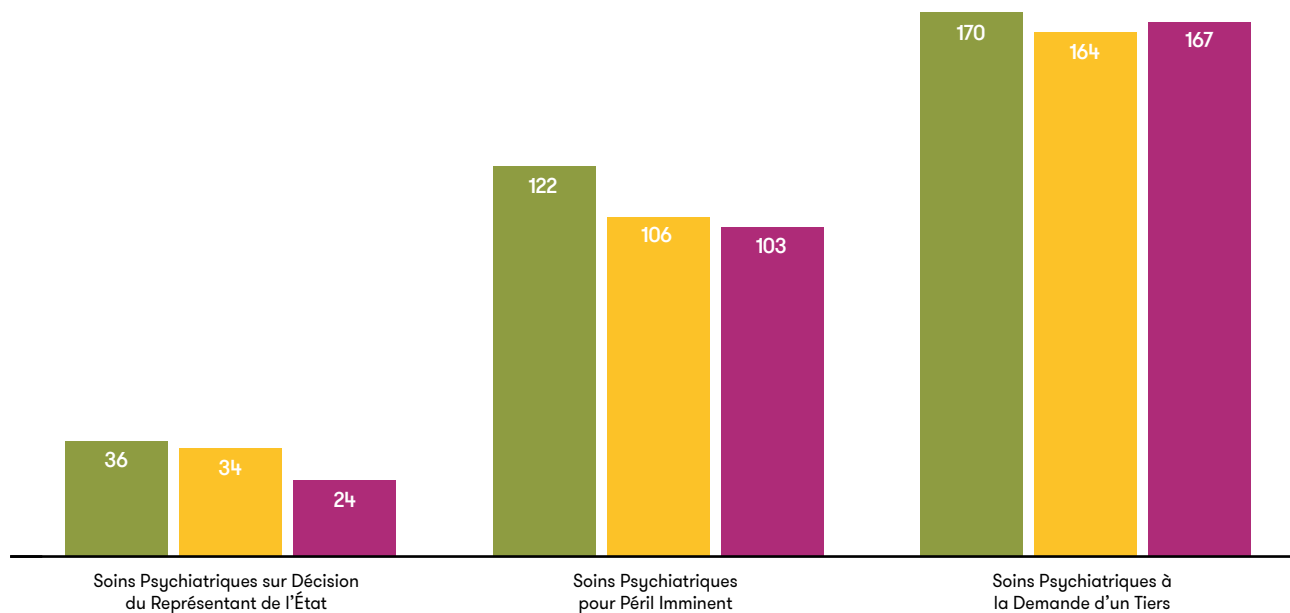
Il existe 2 procédures d'admission en soins psychiatriques sans consentement :

- › sur décision du représentant de l'État,
- › sur décision du directeur de l'établissement psychiatrique, à la suite d'une demande d'un tiers ou en cas de péril imminent.

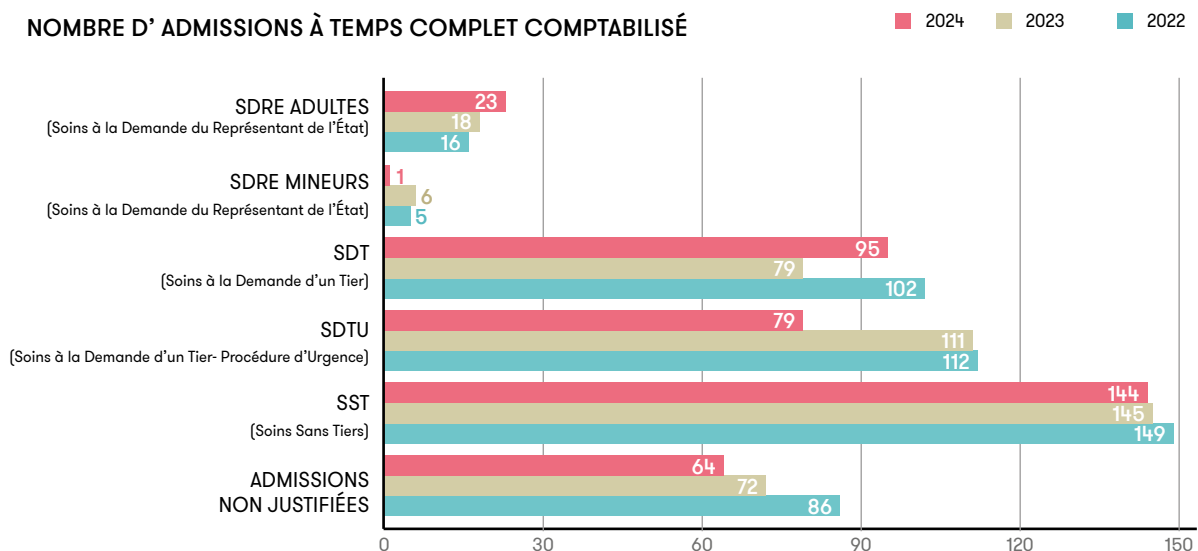
Évolution des Hospitalisation en Soins Sans Consentement

MODE LÉGAL DE SOINS EN HOSPITALISATION COMPLÈTE NOMBRE DE PATIENTS

■ 2022 ■ 2023 ■ 2024



NOMBRE D' ADMISSIONS À TEMPS COMPLET COMPTABILISÉ



Nous constatons une augmentation de **+ 7 %** des admissions en soins sans consentement par rapport à 2023.

En 2024, les soins à la demande d'un tiers « procédure normale » représentent près de **27 %** du total des mesures mises en place en 2024.

Les soins à la demande d'un tiers « procédure d'urgence » représentent près de **29 %** du total des mesures.

Avec un nombre toujours plus important d'années en année, les procédures « soins sans tiers » = « péril imminent » représentent en 2024 près de **39 %**.

Les admissions finalement non justifiées lors du certificat des 24 h augmentent d'année en année, passant de **72** en 2023 à **86** en 2024, → **+20 %**.

Les soins à la demande d'un tiers procédure d'urgence,

et les soins sans tiers (péril imminent), augmentent très certainement du fait de la facilité à les mettre en place dans les unités de soins de l'établissement et dans les services des urgences des hôpitaux généraux, notamment la nuit (un seul certificat, pas de demande de tiers).

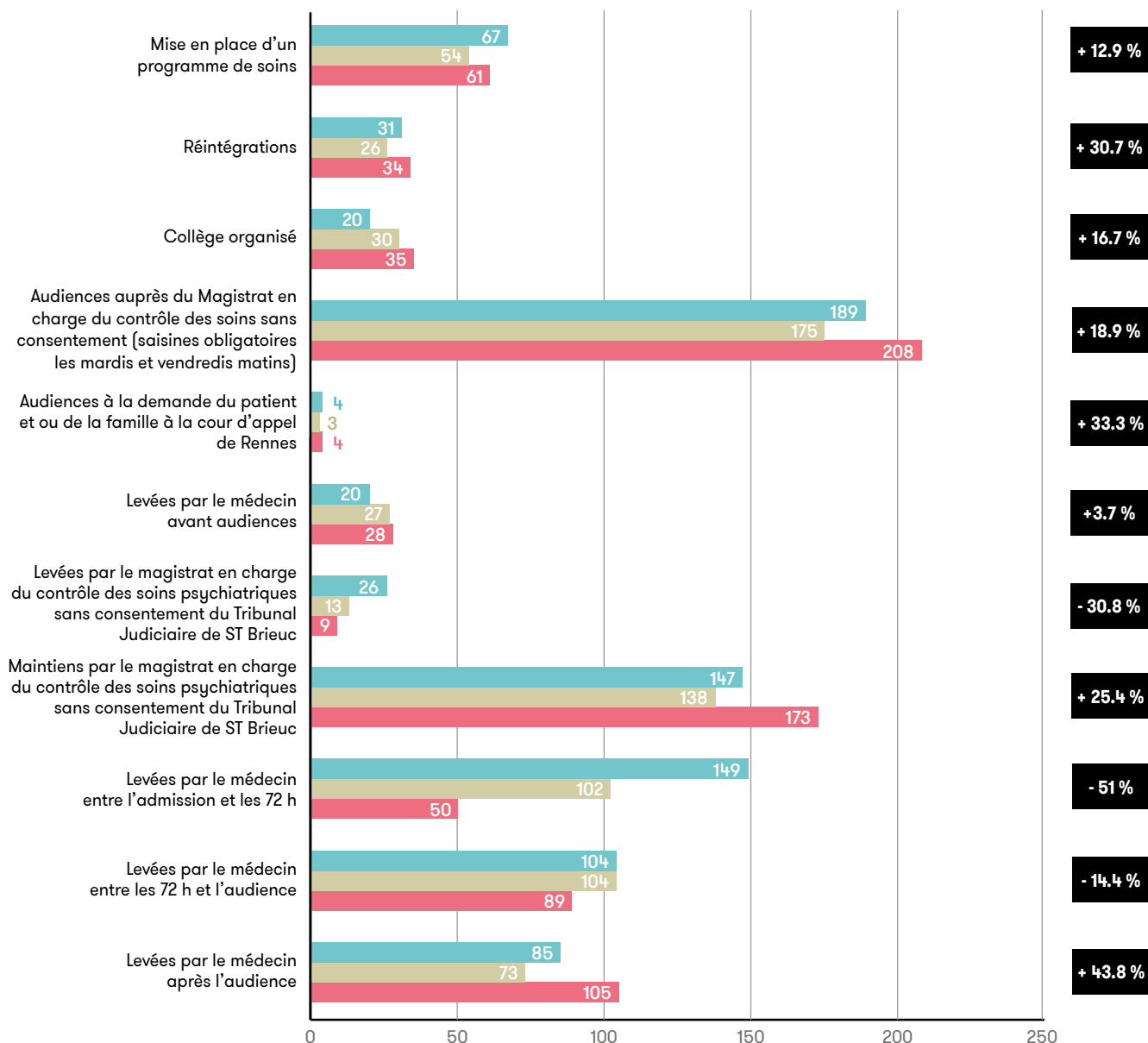
Ces admissions proviennent des établissements de santé des alentours (Centres Hospitaliers de Guingamp, Lannion et Paimpol), mais également du domicile ou d'autres centres hospitaliers, mais ont pu aussi être mises en place directement au sein des unités d'admissions du Centre Hospitalier (passage d'une hospitalisation libre en hospitalisation sans consentement).

En 2024 nous avons accueilli 2 détenus de la Maison d'Arrêt de Saint-Brieuc, en Soins à la Demande du Représentant de l'État.



NOUVELLES MESURES DE SOINS SANS CONSENTEMENT

■ 2022 ■ 2023 ■ 2024



Nous observons une hausse continue des nouveaux programmes de soins, et de ce fait, une hausse des réintégrations.

Les nouvelles admissions sont levées moins rapidement que les années passées, et nous comptabilisons donc plus d'audiences du Tribunal Judiciaire de St-Brieuc, obligatoires avant le 12e jour d'hospitalisations contraintes.

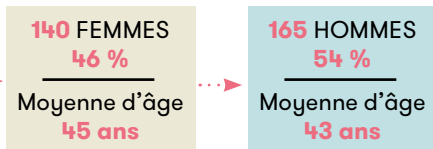
Les levées par magistrat en charge du contrôle des soins psychiatriques sans consentement du Tribunal Judiciaire de Saint-Brieuc ont été moins nombreuses en 2024.

Les demandes d'audiences en Cour d'Appel restent stables.

Vous remarquerez que la dénomination du juge chargé du contentieux des hospitalisations sous contrainte a changé au 1er septembre 2024, selon la Loi n° 2023-1059, Article 44 II, du 20 novembre 2023, d'orientation et de programmation du ministère de la Justice 2023-2027. « Le juge des libertés et de la détention » devient « le magistrat en charge du contrôle des soins psychiatriques sans consentement du Tribunal Judiciaire de Saint-Brieuc ».

File active des soins sans consentement

305 personnes admises en 2024 → 291 en 2023



Une adolescente de 15 ans a été admise à 3 reprises en Soins à la demande du Représentant de l'État ainsi que 2 adolescents de 15 et 16 ans.

REMARQUE

On constate que le nombre d'entrées de nuit diminue depuis 2 ans → **-13%**
La majeure partie s'effectue sur l'unité Sainte-Camille **67 patients** contre **26** à l'unité Saint-Luc].

Pratiques d'isolement et de contention



La Fondation Bon Sauveur s'illustre par une **diminution drastique des mesures de mise en chambre d'isolement**, fruit d'une politique médicale volontariste et d'une organisation humaine et architecturale qui favorise la qualité des prises en soins.

Cette volonté est un choix de l'équipe pluridisciplinaire avec :

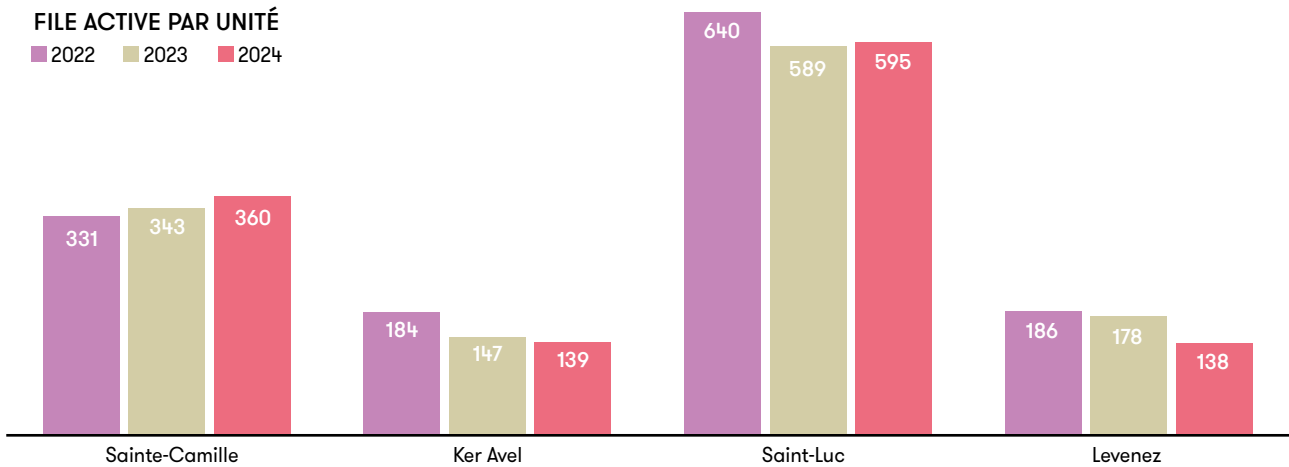
- des professionnels formés (savoirs en psychiatrie, relation d'aide, Oméga, etc.),

- l'intégration de compétences socio-éducatives avec l'arrivée d'un éducateur spécialisé sur le pôle qui participe à la construction et l'accompagnement du parcours patient, à l'action éducative, à l'animation et à l'organisation de la vie quotidienne des personnes accueillies en lien avec les autres professionnels médicaux, paramédicaux, éducatifs et sociaux,
- la mise en place d'activité avec le pôle socio-thérapeutique et socio-culturelle,
- des temps d'échanges autour de situations cliniques,
- l'implication du patient dans ses soins et la construction d'un partenariat avec le patient à travers la mise en œuvre du plan de prévention partagé.

Hospitalisation Temps plein (hors addictologie)

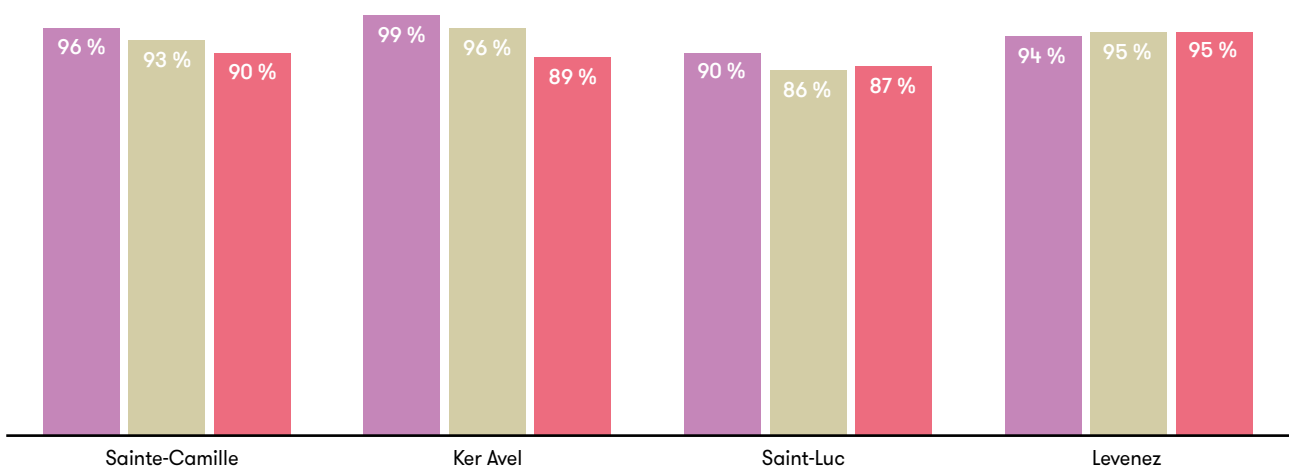
FILE ACTIVE PAR UNITÉ

■ 2022 ■ 2023 ■ 2024



TAUX D'OCCUPATION PAR UNITÉ

■ 2022 ■ 2023 ■ 2024



+ Sainte - Camille

Service de soins sans consentement de **25** lits hôteliers et **5** chambres de soins intensifs.

Cette unité intersectorielle d'hospitalisation pour adultes à temps complet permet de répondre aux spécificités de prise en soins pour les hospitalisations sans consentement. Elle assure l'accueil, l'évaluation et la prise en soi des patients présentant des troubles psychiatriques aigus et nécessitant pour un temps limité des soins et une surveillance constante.

462 patients pris en soin
622 actes → +107 V/S 2023)
90.2% de taux d'occupation.

Comme en 2023, la diminution des mesures de mise en chambre d'isolement se poursuit.

2024 a été également marquée par la décoration des espaces communs de l'unité, avec la réalisation de fresques murales sur le thème des saisons, en partenariat avec le pôle socio-thérapeutique et socio-culturel et les patients volontaires.

+ Saint-Luc

Unité intersectorielle d'hospitalisation à temps complet.

Elle assure l'accueil, l'évaluation et la prise en soins des patients présentant des troubles psychiatriques aigus et nécessitant pour un temps limité des soins et une surveillance constante.

Elle concerne les premières hospitalisations en situation de crise, les troubles de l'humeur.

La file active reste régulière sur Saint-Luc. Il est à noter que pour 2024, sur 36 lits d'hospitalisation installés 4 ont été mis à disposition du service Héol le 1er octobre 2023. Le but a été la création d'une unité d'hospitalisation pour adolescents sans attendre d'avoir des locaux propres.

Perspectives 2025 : le service Héol aura ces propres locaux et Saint-Luc récupérera l'ensemble de ces lits (36). Lors de cette phase de transition, les travaux de réhabilitation des salles de bain seront poursuivis.

+ Ker Avel

Service de psychiatrie polyvalente de moyens et longs séjours composé de **35** lits, qui accueille des personnes adultes jusqu'à l'âge de 70 ans, en hospitalisation complète, hospitalisation libre ou sous contrainte, dès lors qu'une stabilisation des troubles permet leur admission dans l'unité.

En février 2024, le service a été restructuré en **3** sous-unités pour mieux répondre aux besoins des patients :

- > une unité d'évaluation, d'orientation du projet de vie et de préparation à la réhabilitation de **20** lits, dont **1** lit pour des hospitalisations séquentielles et **1** lit dédié aux appartements thérapeutiques,
- > une unité de préparation à la vie en structure médico-sociale de **9** lits dont **1** lit pour des hospitalisations séquentielles, pour des personnes nécessitant une évaluation ou un séjour de rupture de leur structure d'hébergement,
- > une unité de **6** lits, à visée « contenante » pour aider les patients à limiter, diminuer, faire disparaître leurs comportements problématiques en vue d'évaluer leurs potentialités, et les accompagner à recréer et développer leur pouvoir d'agir. △

Un premier bilan de cette réorganisation montre déjà la satisfaction des patients, ainsi que la stabilisation des équipes dans le cadre des projets de service. △

Les projets d'unité sont en cours d'écriture. Des travaux et aménagements sont prévus courant 2025. △

+ Lévenez

Unité de Psychiatrie du Sujet âgé.

La file active est en baisse, mais le taux d'occupation monte dû aux séjours plus longs. △

L'âge moyen des patients est de : 76 ans. △

La durée moyenne de séjour est de **44** → **34** en 2023. Cela s'explique par des situations complexes sociales : mise sous protection, non-retour à domicile et recherche de structures pour les patients, isolement social.

La présence d'une d'assistante sociale, 2 jours par semaine, permet de gérer les situations. Ce temps pourrait être augmenté pour gérer ces situations en interne et permettre une continuité lors du retour à domicile ou lorsque des démarches en hospitalisation sont engagées. △

Hospitalisation Temps plein en addictologie

La Clinique d'Addictologie soigne des problèmes de dépendance à l'alcool ou autres toxiques. Les personnes en soins, à partir de 18 ans, sont admises en **hospitalisation libre exclusivement**.

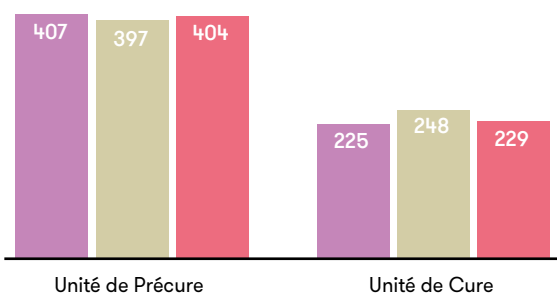
- > La Pré-cure privilégie le sevrage simple alcool et tous produits, sur une durée de 8 jours pour la sensibilisation et l'information du patient sur sa problématique sans qu'il y ait

obligation de passer en cure.

- > La Cure s'effectue dans un cadre contractualisé de 3 semaines où le patient s'engage dans un protocole de soins qui utilise les techniques de groupe et l'accompagnement individuel personnalisé.

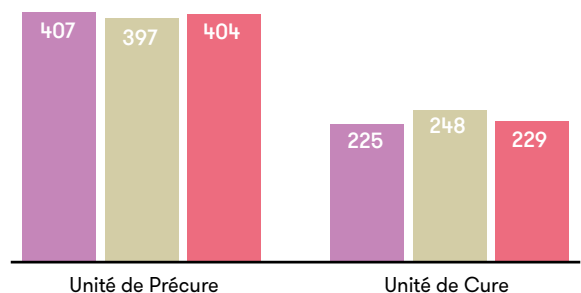
FILE ACTIVE PAR UNITÉ

■ 2022 ■ 2023 ■ 2024



TAUX D'OCCUPATION PAR UNITÉ

■ 2022 ■ 2023 ■ 2024



La file active reste stable avec des patients ayant des profils identiques.

L'année 2024 a été marquée par beaucoup de mouvements médicaux entraînant une nouvelle répartition des temps médicaux par une réorganisation des horaires de soins et une modification de la durée des hospitalisations programmées passe de 7 à 5 jours, du vendredi au mercredi.

Une fermeture « momentanée » de 5 lits en cure et 5 en pré-cure a dû s'organiser durant l'été.

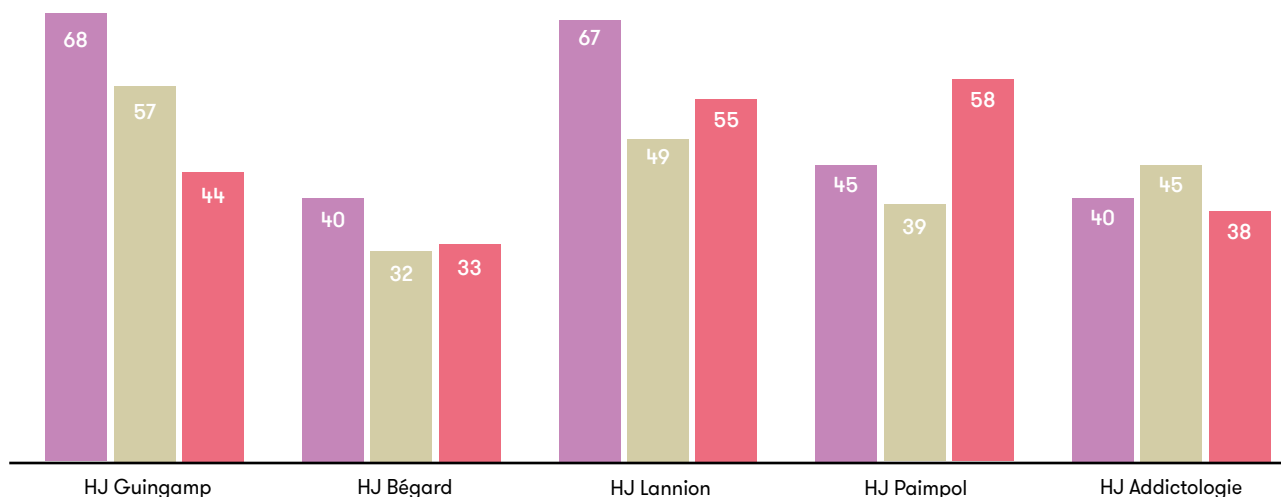
Présence depuis septembre 2024, d'un professionnel en formation Infirmière en Pratique Avancée (IPA).

Hospitalisation de jour

Les Hôpitaux de Jour de Lannion, Guingamp, Paimpol accueillent des personnes souffrant de troubles psychiatriques (psychose chronique, dépression...).

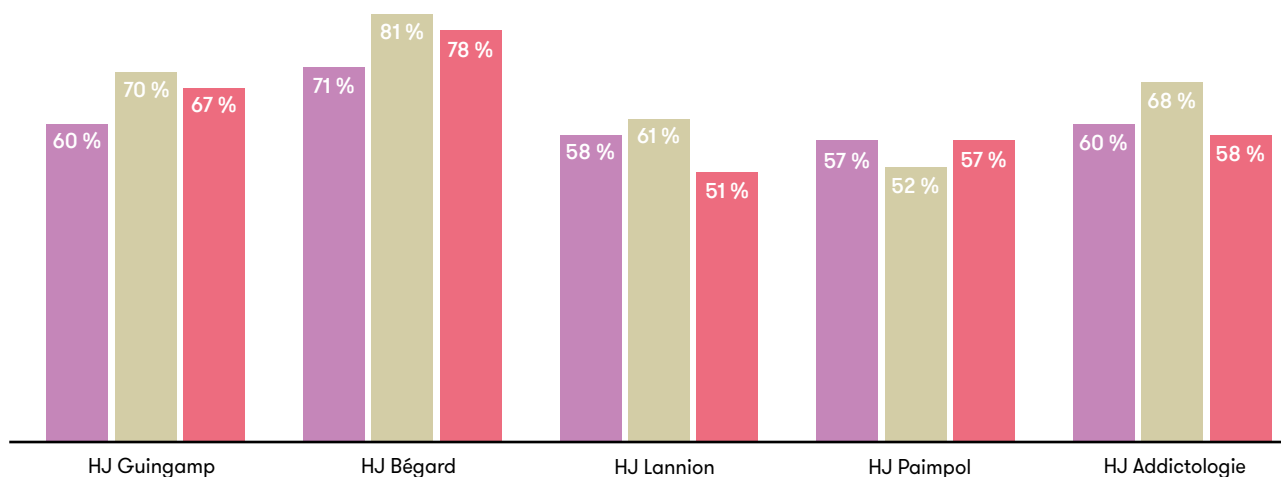
FILE ACTIVE PAR UNITÉ

■ 2022 ■ 2023 ■ 2024



TAUX D'OCCUPATION PAR UNITÉ

■ 2022 ■ 2023 ■ 2024



Au sein des hôpitaux de jour, les équipes se mobilisent autour des projets de soins individualisés. Pour ce faire, des réunions soignants/soignés sont organisées afin d'adapter et de diversifier les ateliers thérapeutiques en fonction des besoins des patients.

Pour l'hôpital de jour addictologie, l'équipe s'investit afin d'innover en termes de prise en soins des patients en répondant à leurs besoins et attentes. Une fluctuation du nombre de patients présents chaque jour est constatée. Ceci est dû à la pathologie en lien avec les addictions, mais également au pré-requis d'un éthylotest négatif à l'arrivée le matin.

Activité Ambulatoire

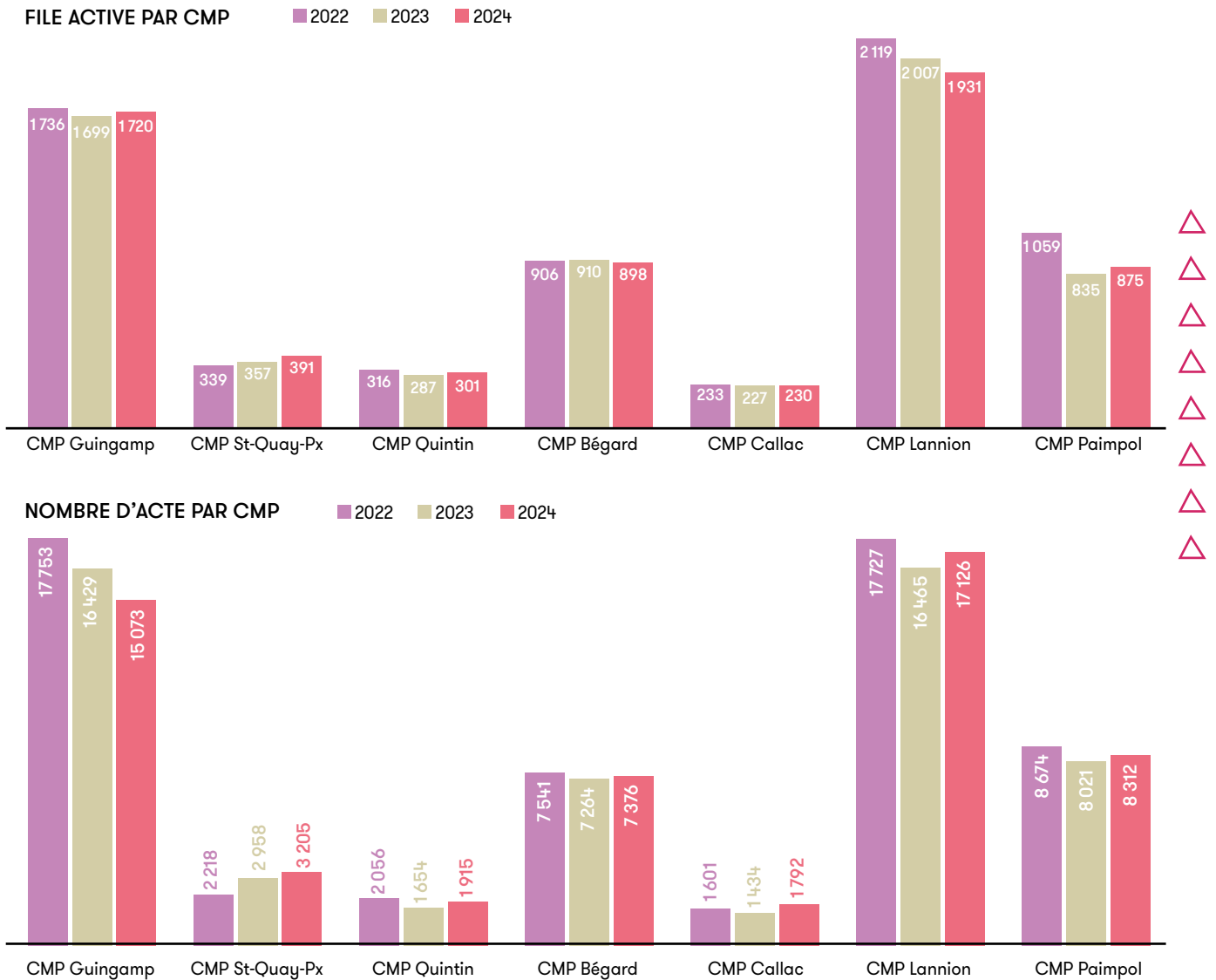
+ Les Centres Médico-Psychologiques (CMP)

Lieux d'accueil, d'écoute et d'accompagnement soignant, ils sont aussi des lieux de consultation médico-psychologique et d'accueil infirmier et de soins de proximité.

Les CMP sont des pivots où s'organisent toutes les actions extra-hospitalières (accueil, évaluation, orientation, action de prévention, de diagnostics, de soins ambulatoires,

d'interventions à domicile) en articulation avec ou pas une hospitalisation.

Toute personne souffrant de difficultés psychologiques ou souhaitant venir en aide à une personne en détresse peut s'adresser au CMP. La personne sera accueillie par un infirmier et pourra bénéficier d'une évaluation et d'une orientation.



Les files actives et les nombres d'actes sont sensiblement sur les mêmes tendances.

Pour le CMP de Lannion, une file active et un nombre d'actes importants même si on note une légère baisse en 2024, principalement en raison de l'absence de psychiatres.

2024 a été l'année de la généralisation de créneaux d'urgence quotidien. Un travail régulier de poursuite du développement

du réseau est également présent en CMP et occasionne de nombreuses réunions avec les partenaires.

Les créneaux d'ouverture de certains CMP (notamment Lannion) le lundi de 18h à 19h et le samedi matin ont une activité minimale qui questionne la pertinence de maintenir ces horaires.

✦ Les Centre d'Activités Thérapeutiques à Temps Partiels (CATTP)

Le Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel permet de favoriser et de maintenir une existence autonome pour les personnes soignées, par des actions de soutien et des thérapies de groupe.

L'accueil et l'organisation d'activités adaptées ont pour but d'éviter l'isolement et la perte des capacités relationnelles, affectives, ou cognitives.

Les C.A.T.T.P. fonctionnent en complémentarité des Centres Médico-Psychologiques et des hôpitaux de jour.

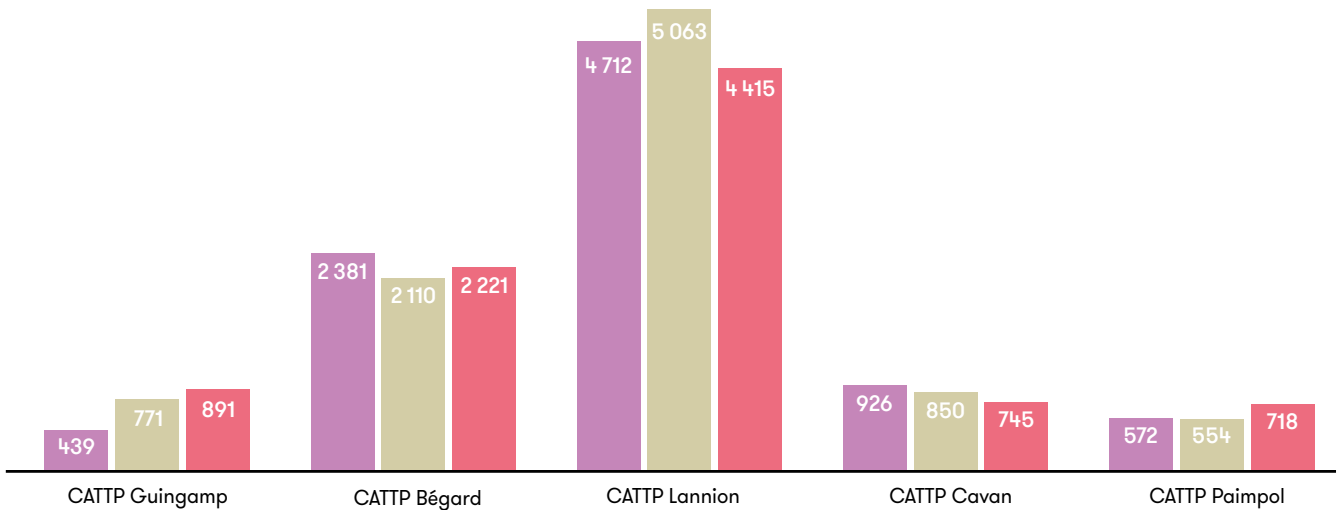
FILE ACTIVE PAR CMP

■ 2022 ■ 2023 ■ 2024



NOMBRE D'ACTE PAR CATTP

■ 2022 ■ 2023 ■ 2024



Au sein des CATTP, il est recherché une diversification d'ateliers thérapeutiques pour répondre au spécificité des besoins de chacun.
Sur Lannion, une médiation animale est mise en place.

+ Les Antennes Médico-Psychologiques (AMP)

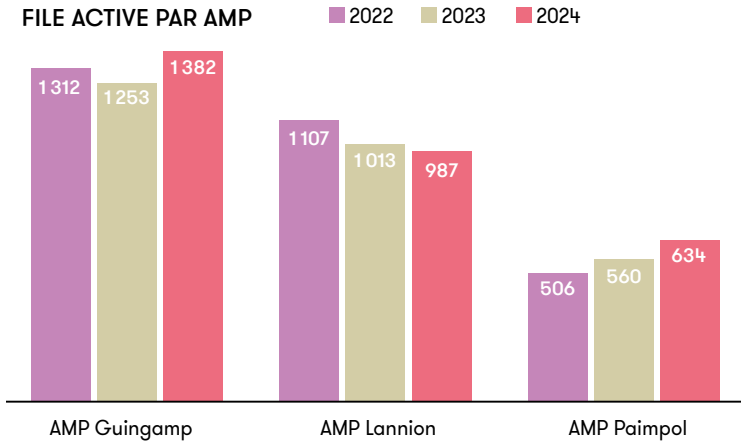
«Pivot» de la Psychiatrie au Centre Hospitalier Général intervenant 24h/24h (sur les Centres Hospitaliers de Lannion et Guingamp et en journée à Paimpol).

Toute intervention de l'infirmier à l'AMP se fait à la demande du médecin urgentiste. C'est une interface jouant un rôle de transition et de médiateur permettant dans un cadre institutionnel, la prise en soins de l'utilisateur.

>>> Missions et Actions :

Les professionnels identifient les problèmes d'ordre psychologique, psychiatrique en les priorisant en articulation avec la prise en charge des problèmes somatiques à travers l'accueil, l'écoute, les conseils et l'orientation de toute personne ou tout groupe (famille) en souffrance psychique.

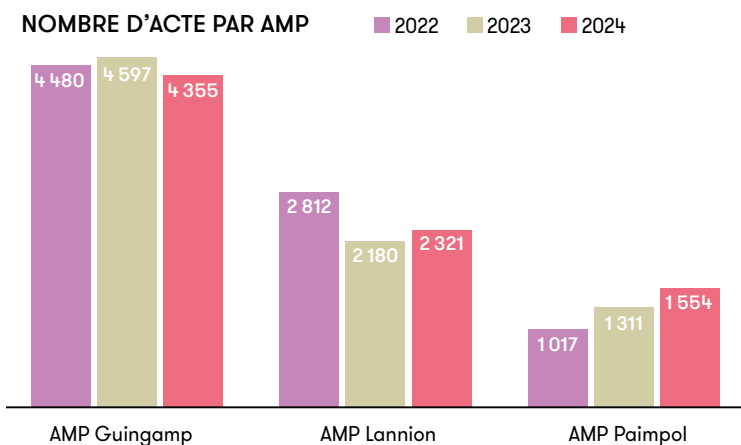
Ils exercent également un travail de liaison dans les différentes unités de soins du Centre Hospitalier Général en articulation avec les membres des équipes pluriprofessionnelles.



Pour 2024, une diminution des admissions sur l'AMP de Lannion et + 24 % sur l'antenne de Guingamp sont constatées.

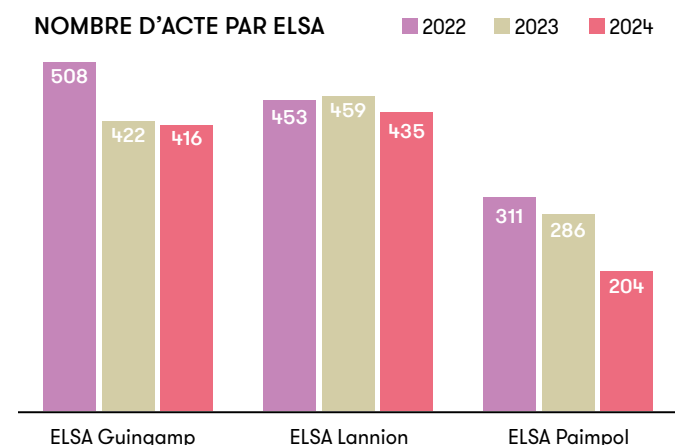
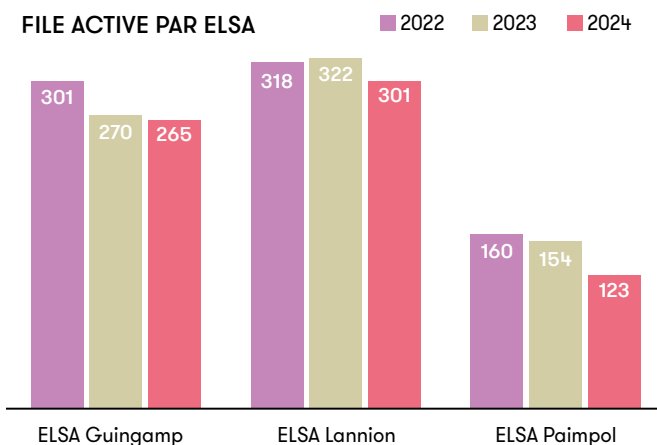
Cette situation s'explique par la régulation de l'accès au service des urgences au Centre Hospitalier de Lannion sur les horaires de 19 h à 8 h, suite à l'arrêté du 24 juillet 2024

Pour ce qui est de l'antenne de Paimpol, celle-ci est fermée au-delà de 20 h 30 d'où une activité plus faible.



+ Les équipes mobiles et de liaison (ELSA) en addictologie

Équipe pluridisciplinaire dont les missions principales sont de faciliter l'accès aux soins des personnes présentant des pathologies addictives et de sensibiliser les personnels de santé à ce type de pathologie.



+ L'Accueil Familial Thérapeutique (AFP)

Une alternative à l'hospitalisation en unité.

Il s'agit d'une modalité spécifique de prise en soins. L'AFT offre la possibilité à la personne accueillie de poursuivre les soins dans un milieu familial stable qui n'est pas sa famille d'origine, sur une période allant de quelques mois à deux ans maximum.

Sur le territoire, l'Accueil Familial Thérapeutique ne concerne que les personnes adultes suivies par le Centre Hospitalier de la Fondation.

> Une première rencontre avec l'équipe de l'Accueil Familial Thérapeutique est organisée, au cours de laquelle les règles

de vie et de fonctionnement sont expliquées.

> S'ensuit une rencontre au domicile de l'accueillant pour l'évaluation des dispositifs d'hébergement.

Activité

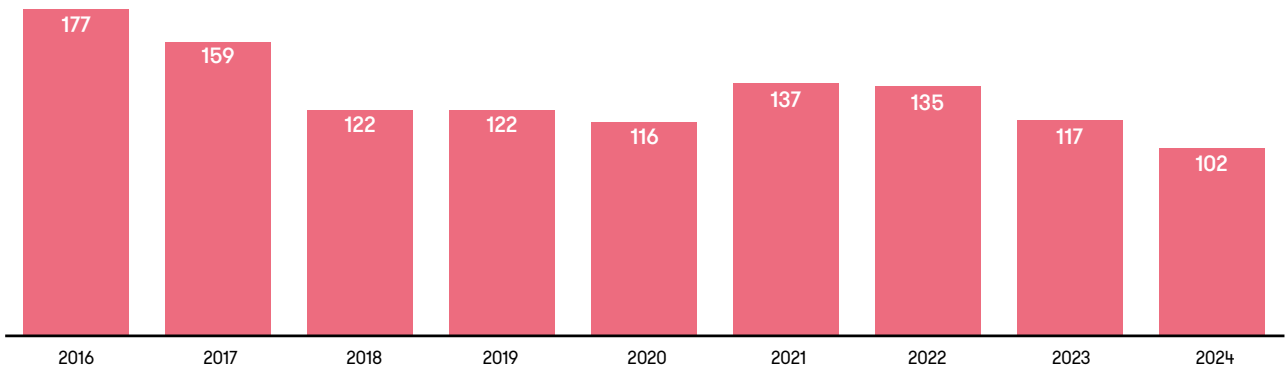
	2022	2023	2024
File Active	10	9	8
Nombre de journées	1 298	1 057	1 502

+ L'intersecteur de nuit

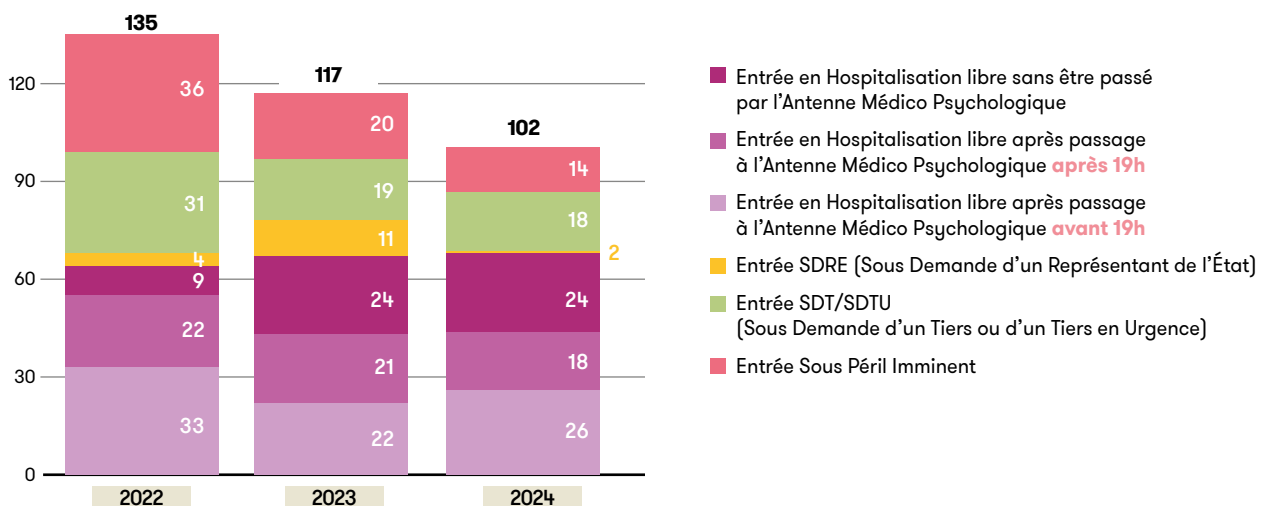
Les professionnels de nuits travaillent de 20h30 à 6h30.

Ils professionnels sont polyvalents sur les services ce qui permet d'assurer la continuité des prises en charges notamment dans le cas d'absence inopinée.

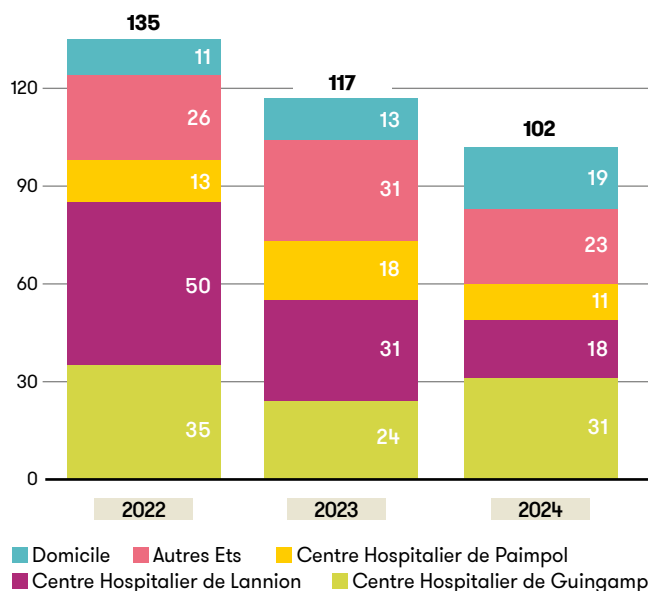
NOMBRE D'ENTRÉES DE NUIT



NOMBRE D'ENTRÉES DE NUIT PAR MODE LÉGAL



NOMBRE D'ENTRÉES DE NUIT PAR MODE PROVENANCE



Les admissions en provenance des Centres Hospitaliers Lannion et Guingamp s'effectuent en lien avec la présence des infirmiers de la Fondation positionnés sur les Centres Hospitaliers Généraux (infirmiers d'accueil médico-psychologique). Ils ont une spécificité et permettent par leurs compétences et leur expertise d'aider les médecins urgentistes à orienter les patients.

Les gardes d'astreintes de médecins psychiatres à la Fondation offre la possibilité aux médecins urgentistes d'échanger sur des situations de prise en charge de patients et parfois d'éviter une hospitalisation.

4.1.2 Les Activités du Pôle de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent

En complément des 2 pôles adultes, l'établissement en santé mentale de Bégard est organisé avec également un pôle de l'enfant et de l'adolescent. Il assure la prise en soins et l'accompagnement des enfants et des adolescents en extrahospitalier à Guingamp Lannion et Paimpol et l'ouverture de l'unité d'hospitalisation pour adolescents avec 4 lits (HEOL).

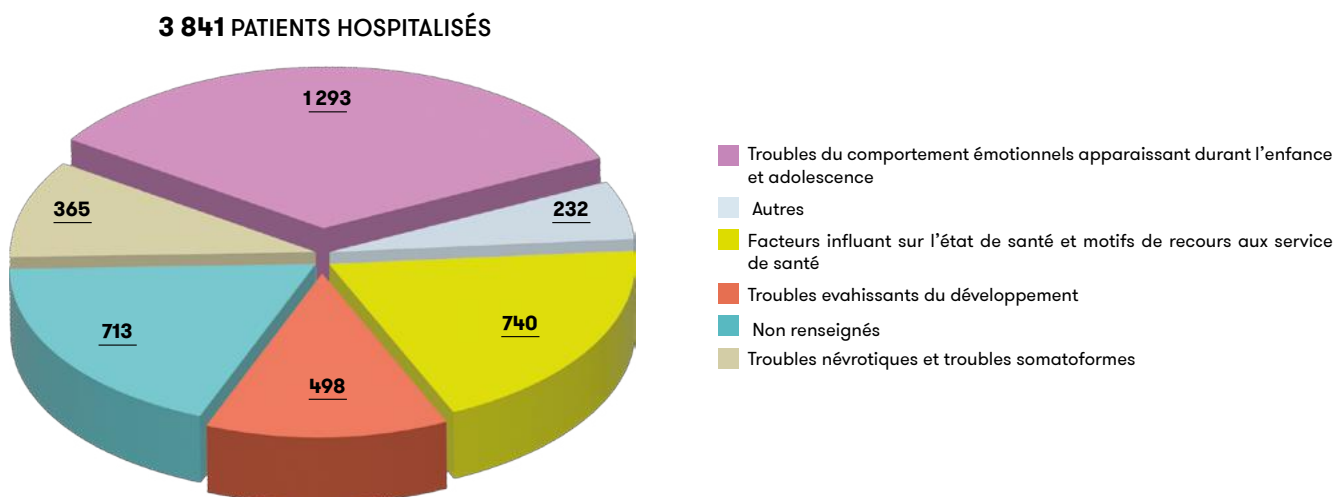
Une équipe mobile pour adolescents et un Point Accueil Écoute Jeunes « Le Lieu » à Paimpol complète l'offre.

» Missions

Ce pôle a pour mission d'apporter des réponses en matière de dépistage, de diagnostic et d'accompagnement en soins des enfants, des adolescents et des jeunes adultes.

Les professionnelles travaillent dans une approche de projet de soins personnalisé, de parcours de soins, de projet de vie, en lien avec les partenaires sanitaires, de l'Éducation Nationale, judiciaires, médico-sociaux, associatifs, les familles, l'ensemble des interlocuteurs de première ligne.

Typologie des pathologies de la population accueillie :

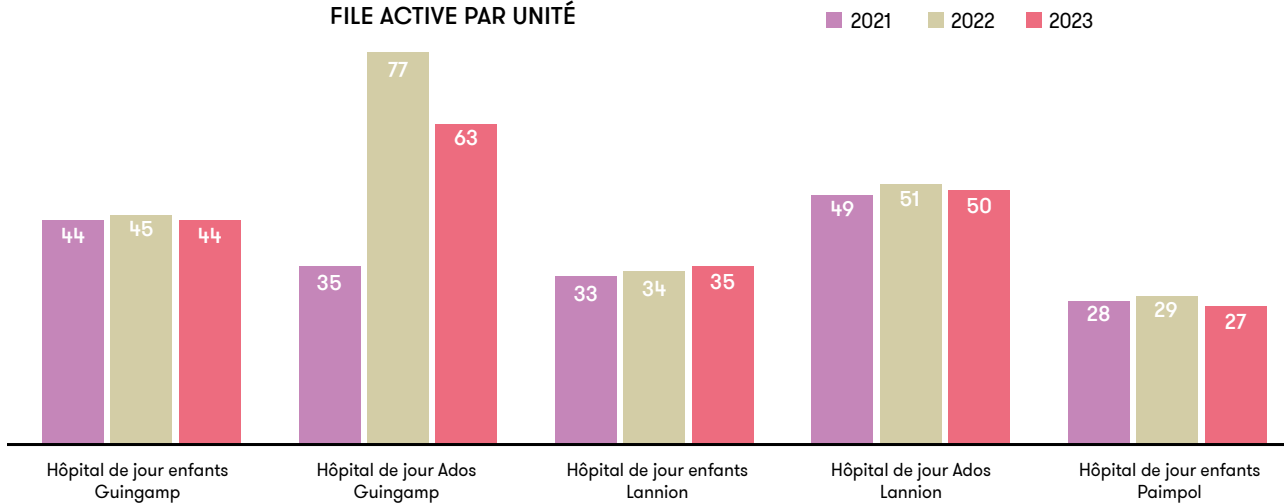


Éléments marquants

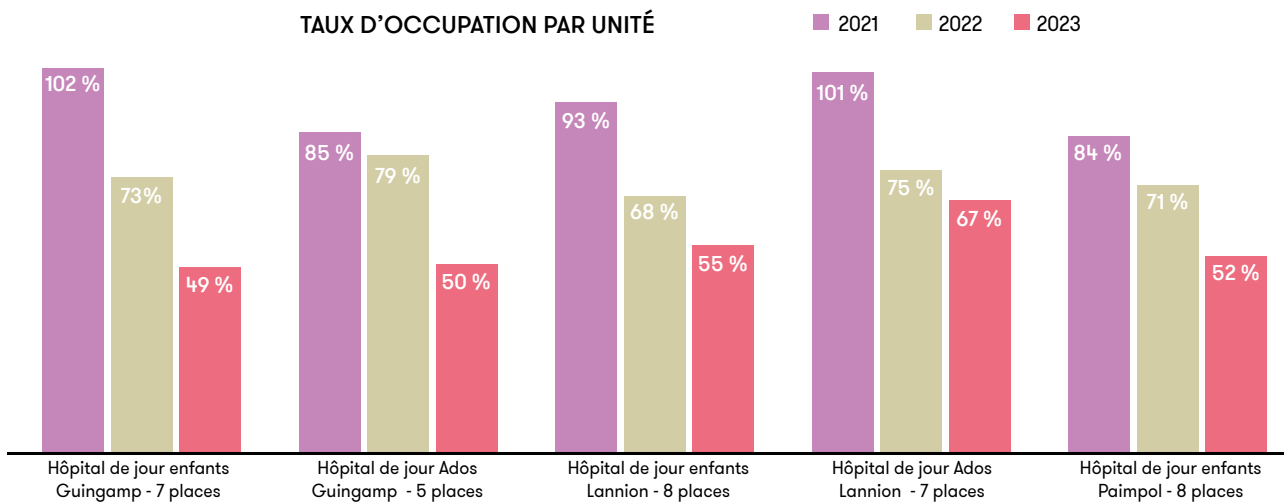
- Les départs de médecins avec une diminution du temps médical a entraîné une réorganisation de ce temps sur l'ensemble du pôle. L'enjeu est de maintenir nos dispositifs ambulatoires afin de répondre aux besoins des usagers.
- Les situations complexes et imbriquées des usagers qui nécessitent du temps d'articulation sont très chronophages pour les équipes, avec des déplacements importants,
- Les difficultés de recrutement de certains métiers : orthophoniste, neuropsychologue...
- L'absentéisme de longue durée et temps partiel thérapeutique impactent l'activité en raison des difficultés de remplacement de ces professionnels.

Hospitalisation partielle

FILE ACTIVE PAR UNITÉ



TAUX D'OCCUPATION PAR UNITÉ



De manière générale, la file active globale des hôpitaux de Jour est en baisse.

Cette situation s'explique par la prise en charge d'un public accueilli de plus en plus complexe.

De plus, cette année une nouvelle organisation de la cotation a été instaurée avec la mise en place de créneaux de 3h et 6h minimum de présence ne permettant pas de comparer les éléments chiffrés de manière objective par rapport aux autres années.

+ PAIMPOL

- Une instabilité des équipes de l'Hôpital de Jour avec un absentéisme d'Infirmiers, de Psychologues et d'Agents de Service Logistique (ASL) a nécessité des aménagements d'activité.
- Un poste d'orthophoniste non pourvu faute de candidats.

+ LANNION

- Une file active stable de **37** enfants par rapport à 2023 qui était de 35, malgré une présence médicale moindre (suite au départ de 2 médecins).
- Une file active stable de **52** adolescents par rapport à 2023 qui était de 50.

Hôpital de jour pour enfants

- + **146** journées par rapport à 2023, malgré une présence médicale moindre.
- Travail d'expérimentation mené avec les enfants et les parents sur la surexposition aux écrans avec un temps dédié infirmier/médecin.
- Depuis septembre, des prises en charge de situations complexes ont nécessité la présence de 2 professionnelles

pour un enfant, notamment dans le cadre de troubles du comportement sévères avec de l'auto et hétéroagressivité.

Certaines familles ont des difficultés à respecter les protocoles de soins, ce qui peut mettre en échec la prise en charge et entraîne des pertes de chance chez l'enfant. Elles ne se présentent pas aux séances de médiation thérapeutique. Des familles plus nombreuses en situation de précarité sociale associant problèmes sociaux, éducatifs... nécessitent une coordination plus soutenue avec les partenaires pour construire le parcours de soins dans un contexte de réel de manque de structures d'accueil éducatives sur le territoire.

Côté adolescents

- **996** journées en 2024 → + **84** journées V/S 2023
- **66.4 %** d'occupation ↘ - **8.3 %** V/S 2023

De nouvelles médiations à visée thérapeutique ont lieu : voile, médiation animale avec l'équithérapie, groupe théâtre. D'autres activités se poursuivent en 2025 telles que l'activité musicothérapie avec le conservatoire de musique de Lannion, la photographie avec un partenaire extérieur, l'escalade...

+ GUINGAMP

Une diminution sur le site de Pabu des files actives/nombres de journées et taux d'occupation des Hôpitaux de jour, enfants et adolescents est à noter.

Plusieurs éléments peuvent expliquer cette observation :

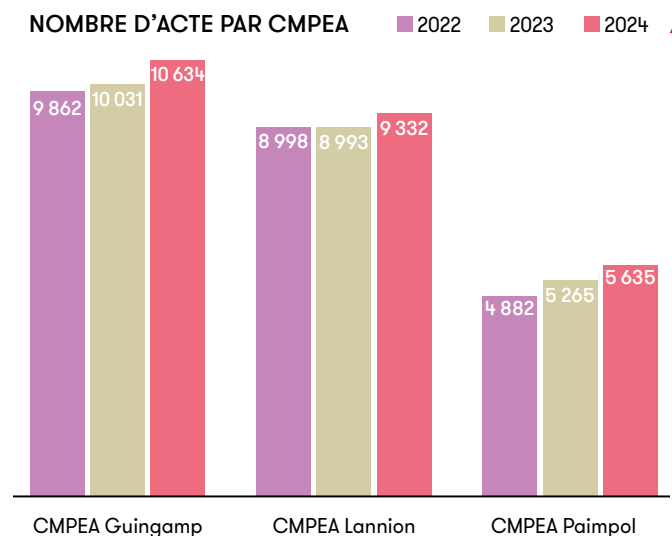
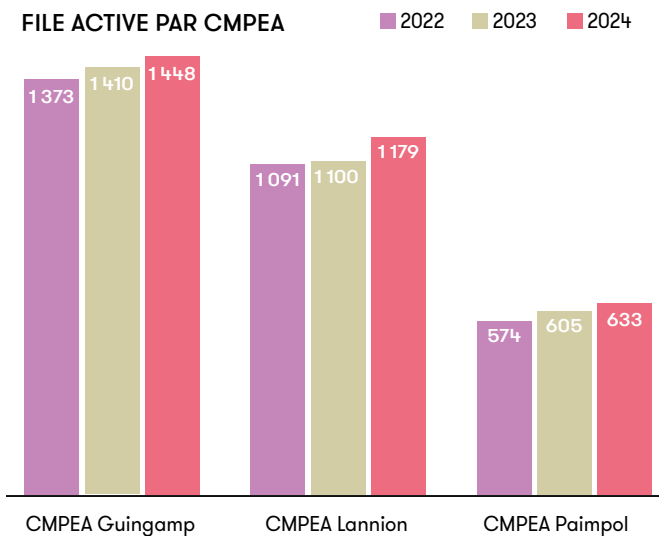
- > en hôpital de jour des enfants comme pour les adolescents, la complexité des accueils en groupe pour des profils d'usagers très hétérogènes est constatée. Cette situation demande parfois de réduire la capacité d'accueil du groupe pour garantir la qualité et la sécurité des soins,
 - > les attendus en matière de projet de soin/projet de vie/ aller vers... accentuent l'importance donnée au travail de partenariat et de collaboration avec les autres acteurs : parents/enseignants/services sociaux...
- Au-delà des soins et de l'accueil, un temps important est consacré aux déplacements des professionnels des hôpitaux au domicile de patients ou à des rencontres avec les partenaires (Éducateurs spécialisés notamment) pour accompagner au plus près les besoins des jeunes et de leurs proches,
- > Les professionnels doivent quotidiennement faire corrélés les besoins d'accueil, les places disponibles, les projets, la sécurité et l'intégration scolaire dans le respect des rythmes des jeunes qu'ils accueillent. Les temps de transports, les organisations des temps scolaires et la nécessité de garantir

3h minimum de présence sur les hôpitaux nécessitent une coordination minutieuse qui peut limiter la capacité d'accueil en deçà des places réellement disponibles,

- > dans la même dynamique, la volonté de conserver des parcours individualisés et coconstruits avec les autres acteurs nécessite d'organiser pour la plupart des jeunes et enfants, des accueils en demi-journée. Bien que continuellement révisées, ces articulations d'arrivées et de départs tout au long de la journée sont plus complexes à gérer et rendent plus difficiles des taux d'occupation à 100 %,
- > l'absentéisme des adolescents et des enfants accueillis est fréquent. Pour les plus jeunes, les pathologies somatiques bénignes sont régulières et conduisent les parents à annuler leur venue. Concernant les adolescents, la dynamique d'engagement au soin est parfois longue et avec des difficultés à assurer un présentéisme régulier pouvant mettre à mal le travail et l'organisation des médiations prévues par les professionnels,
- > l'installation d'un changement de référence médicale sur l'Hôpital de jour pour adolescents en juin 2024 a entraîné un temps d'adaptation pour l'équipe et une volonté de retravailler l'organisation du projet de service pour répondre de manière plus réactive à la prise en charge des jeunes.

Hospitalisation partielle

+ Centre Médico Psychologique pour Enfants et Adolescents (CMPEA)



CMPEA paimpol

Les consultations tant de psychologue que d'infirmier ont augmenté, avec l'arrivée d'une nouvelle psychologue. Une augmentation de la file active est également constatée. L'augmentation des demandes a entraîné une réorganisation des accueils avec les trinômes Médecin-Infirmiers-Psychologues afin d'assurer une réponse plus rapide.

CMPEA Lannion

Une évolution à la hausse du nombre d'actes en 2024.

Les professionnels ont développé des groupes tels que :

- groupe jeu/relax,
- groupe psychomotricité,
- groupe habilités sociales,
- groupe psychodrame,
- groupe corps à corps,
- groupe d'observation,
- groupe ado/émotions

CMPEA Guingamp

La file active est en hausse par rapport à l'année passée (augmentation des besoins...).

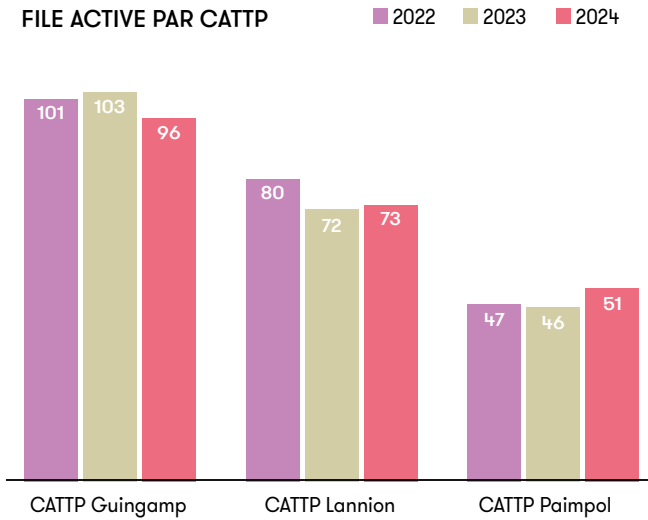
La conjoncture médicale complexe avec des médecins référents de plusieurs dispositifs (hôpital de jour pour enfants, HEOL, périnatalité, CATTPE,...) impute nécessairement le temps alloué directement aux usagers avec les temps de synthèses indispensables aux équipes.

Ce constat et la nécessité d'apporter une réponse aux demandes ont donné lieu à une réorganisation, avec une réponse par les psychologues en première intention.

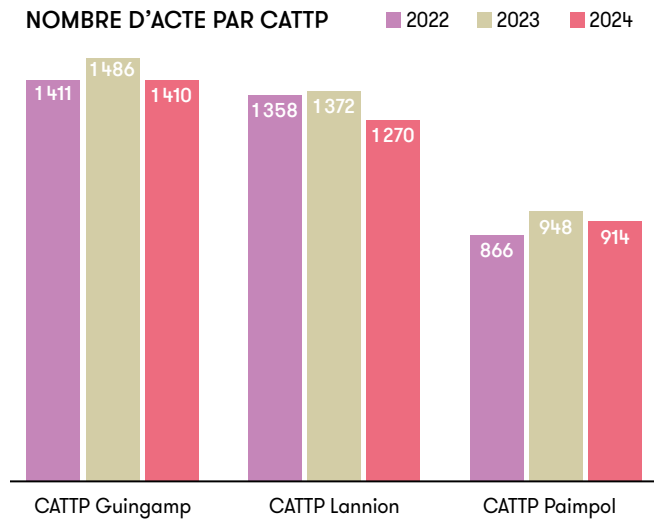
La file active des Infirmiers, au-delà de la moyenne, met également en lumière la complexité des situations et le nombre de suivis qu'ils engagent annuellement avec une capacité à maintenir les jeunes dans le soin en leur proposant des rencontres régulières.

+ Centre d'activités thérapeutiques à Temps Partiel pour Enfants et Adolescents (CATTP)

FILE ACTIVE PAR CATTP



NOMBRE D'ACTE PAR CATTP



CATTP Paimpol

Le nombre d'actes est en diminution sur le CATTP pour enfant en raison du passage à temps partiel de l'Éducatrice Spécialisée et du congé maternité d'une Infirmière du CMPEA, temps parfois comblé par l'Infirmier du CATTP.

CATTP Lannion

Les chiffres 2024 montrent une stabilité avec 2023

- 102 actes en 2024 ↘ V/S 2023

Certains jeunes pâtissent d'un manque de continuité dans les soins avec des absences, notamment durant les vacances scolaires.

Durant l'été, des ateliers parents/enfants ont été organisés avec un retour positif des parents et des professionnelles.

Les actes infirmiers et éducateurs sont en forte progression + 54 % V/S 2023 avec +474 actes.

CATTP Guingamp

La file active et le nombre d'actes accusent une légère baisse en 2024. Les constats éclairant ces dernières évolutions sont partagés avec les hôpitaux de jour.

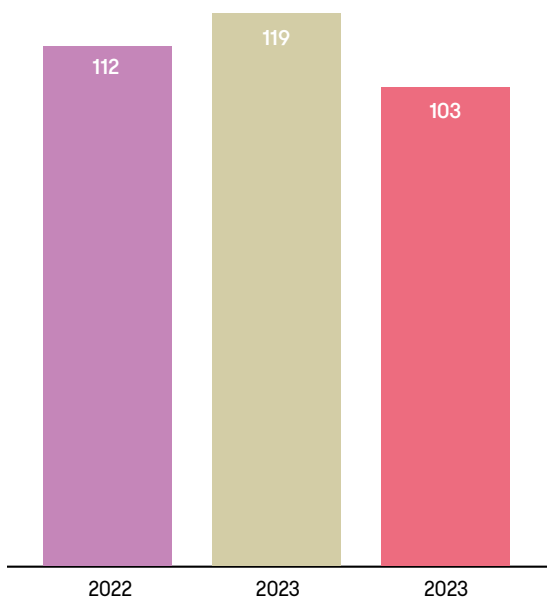
Le CATTP accueille de jeunes usagers parfois difficiles qui nécessitent des accompagnements individuels limitant la dimension du groupe.

Le temps de présence médicale très restreint a également un impact sur le délai d'accueil des usagers malgré un important travail des professionnels visant à organiser et à planifier les entrées et sorties du dispositif de façon à minimiser le temps de réponse aux usagers.

Enfin, il faut également souligner l'important travail mené par les professionnels dans le lien avec les partenaires en participant aux rencontres autour des projets des enfants accompagnés notamment dans les établissements scolaires.

+L'équipe de liaison

FILE ACTIVE



L'équipe de liaison est uniquement présente au sein du site de Lannion.

La file active enregistre une baisse - 14 % ↘ V/S 2023 et - 8 % ↘ V/S 2022.

Les actes affichent un recul - 315 actes ↘ V/S 2023

Au niveau des flux, il est constaté comme chaque année une activité relativement basse durant l'été puis une reprise en septembre.

4.1.3 Le collège des psychologues et des assistantes sociales

»» Missions

Le collège est une instance, ouverte à tous les professionnels d'un même métier au sein de la Fondation, où se rassemblent et collaborent les professionnels pour travailler différents sujets en lien avec le projet d'établissement et l'actualité de la profession.

Deux collèges existent.

+ Collège des psychologues

L'année a permis d'échanger et de structurer l'accueil des stagiaires en psychologie et d'aborder le travail des psychologues dans un contexte médical inédit, notamment la collaboration avec les Infirmiers en Pratique Avancée (IPA).

+ Collège des assistantes sociales

L'année a été l'occasion de prendre en compte et d'appréhender les actualités juridiques liées à l'activité (exemple : pension d'invalidité, signalement des majeurs vulnérables, AAH et hospitalisation).

Cela a été aussi l'occasion de s'approprier les nouvelles organisations de la Fondation avec :

- › les appartements thérapeutiques,
- › les habitats inclusifs,
- › l'organisation des unités de Ker Avel.

La présence d'une assistante de service social à disposition des salariés de la Fondation Bon Sauveur en 2024 a également fait l'objet d'échange.

Le souhait est également de prendre contacts ou des faire la présentation de partenaires avec qui une collaboration existe, par exemple :

- › Autisme Trégor Goëlo,
- › Association Breizh Autonomie,
- › la mission locale (Avenir Jeunes Ouest),
- › les assistantes sociales de la MSA,
- › Vitalliance.

4.2 Les Équipes Mobiles

4.2.1 L'Équipe Mobile Adolescents



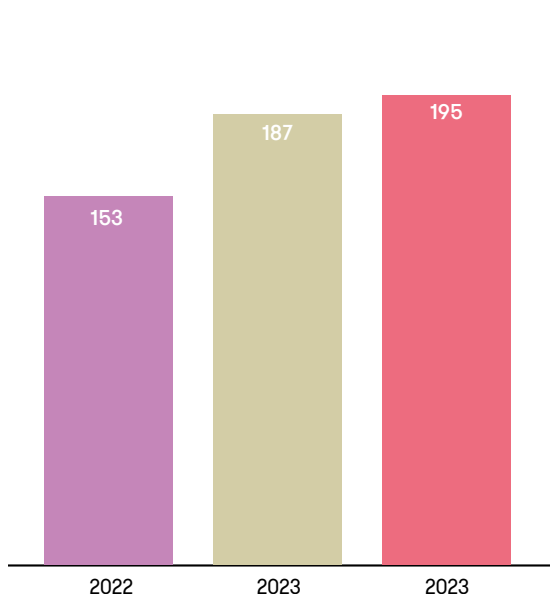
L'équipe mobile adolescents a été mise en place en septembre 2020. Elle intervient sur l'ensemble des secteurs couverts par la Fondation Bon Sauveur.

»» Missions

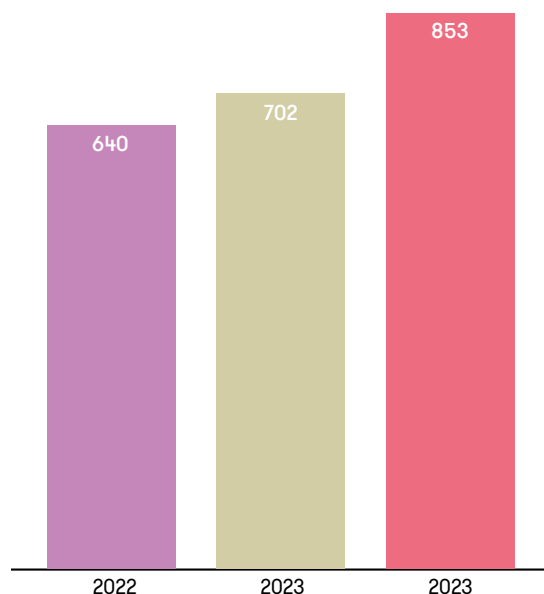
Aller à la rencontre de jeunes (10-18 ans) qui présentent une souffrance psychique/psychologique, mais qui sont dans une non-demande (qui ne bénéficient pas d'un suivi

institutionnalisé). Le jeune peut être rencontré là où il le souhaite : domicile, établissement scolaire, autre lieu à sa convenance. L'équipe mobile n'est pas un dispositif d'urgence.

FILE ACTIVE



NOMBRE D'ACTE



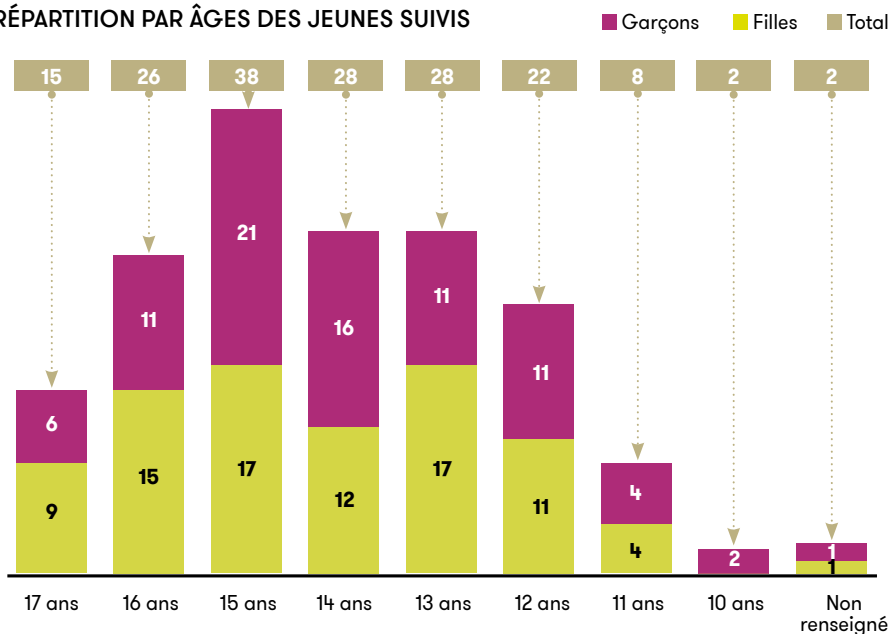
L'activité est en légère augmentation par la prise en charge de situation plus complexes.

En septembre 2024, le temps infirmier a été augmenté de **0,40 ETP** afin de respecter le délai de 72h de prise en compte de la situation. Ce temps n'a finalement pas été effectif du fait de l'absence de la personne recrutée.

Les motifs de rencontre sont variés :

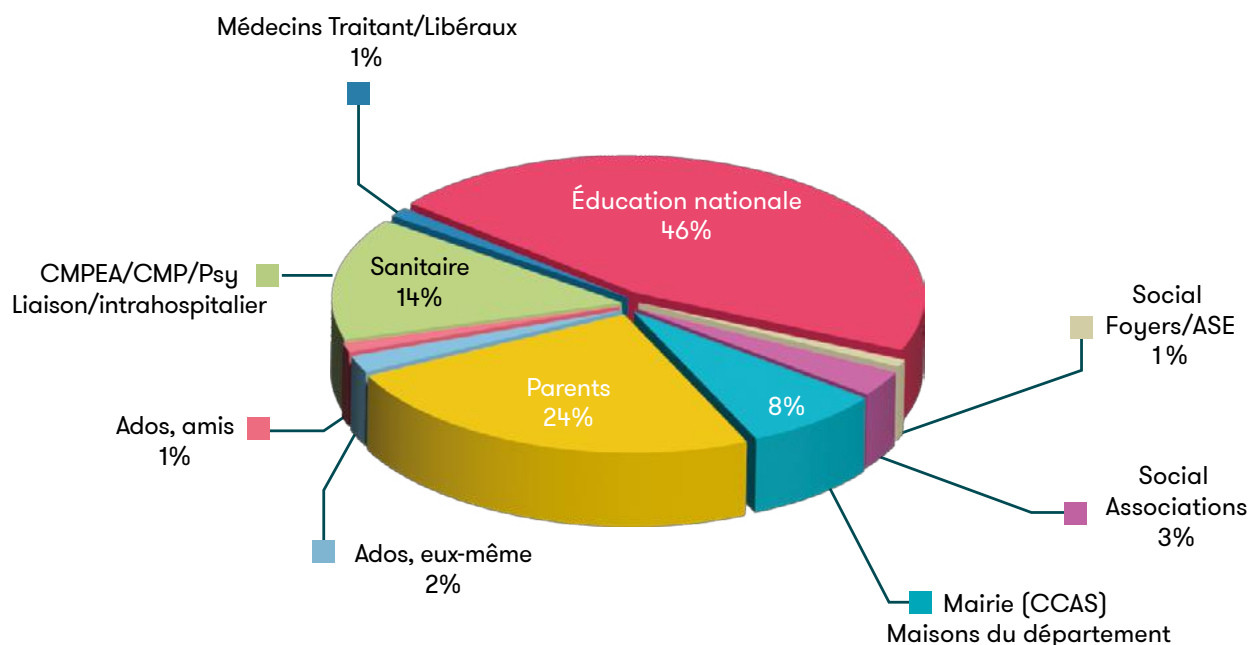
- agressions sexuelles,
- gestes auto agressifs,
- refus de soins,
- problèmes de scolarité (phobie scolaire, orientation ...),
- troubles de l'humeur et du comportement.

RÉPARTITION PAR ÂGES DES JEUNES SUIVIS



L'équipe reçoit autant de filles que de garçons.
L'âge médian de sollicitation de ce service reste de **14 ans**.

qui oriente vers l'équipe mobile adolescents ?



L'étroite collaboration construite avec les partenaires permet aux jeunes, non-demandeurs de soin, d'être orientés vers l'Équipe Mobile Adolescents, pour qui la mission d'aller-vers prend tout son sens.

L'Équipe Mobile intervient toujours en binôme, dans un délai de **72 h après la demande**.

46 % des appels reçus proviennent de l'Éducation nationale. La convention permet un réel travail collaboratif.

4.2.2 Les Équipes Mobiles de précarité en Psychiatrie (EMPP)

La première Équipe Mobile Précarité a été créée en 2010 pour intervenir sur le Pays de Guingamp.

Depuis décembre 2020, l'accord d'une extension de l'ARS a permis d'étendre les interventions au territoire de Lannion. Les moyens alloués limitent les interventions qui ne peuvent pas s'étendre en zone rurale.



3.3 ETP infirmiers
0.2 ETP assistante de service sociale

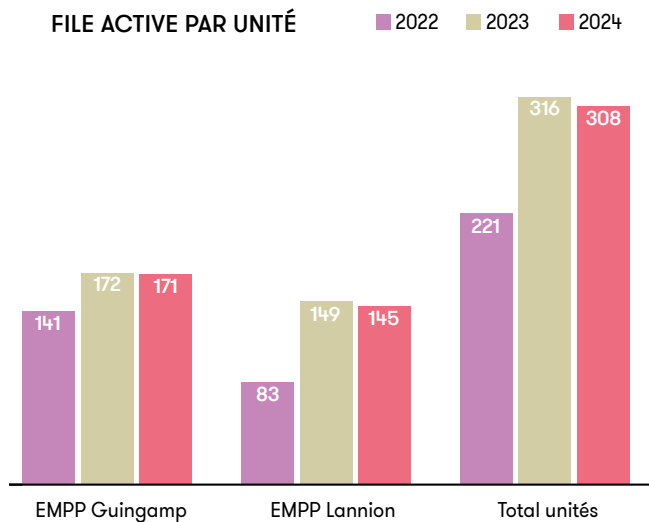
»» Missions

Améliorer la prise en charge de la souffrance psychique des personnes en situation de précarité et d'exclusion.

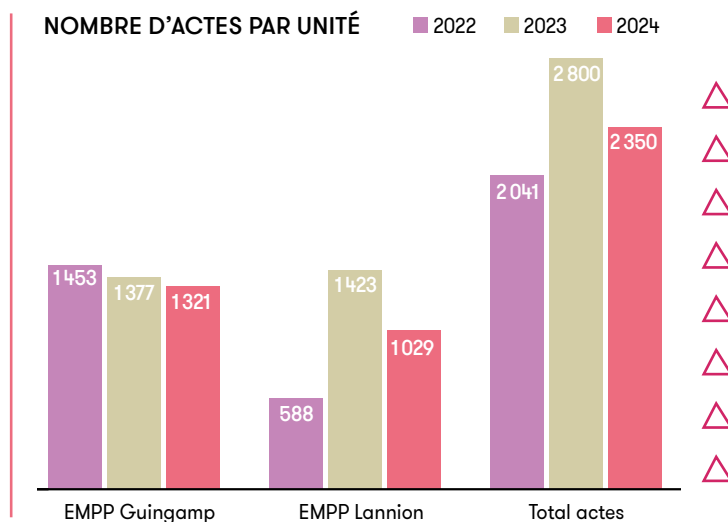
Ces équipes mobiles ont divers objectifs :

- aller vers les publics les plus éloignés à la fois des soins somatiques, mais aussi des soins psychiatriques,
- soutenir les intervenants sociaux dans le repérage précoce des troubles psychiques et dans l'orientation vers les dispositifs adéquats,
- identifier les pathologies psycho-sociales et les situations aiguës pour lesquelles une intervention se révèle vitale.

FILE ACTIVE PAR UNITÉ



NOMBRE D'ACTES PAR UNITÉ



En 2024, la file active est stable. La diminution des actes sur Lannion est directement liée à l'absence d'une Infirmière, en formation «Case Manager». La principale difficulté de l'équipe paramédicale réside en l'absence d'une référence médicale identifiée sur le dispositif. Par conséquent, les Infirmiers sollicitent les Médecins psychiatres présents sur les CMP.

Sur le territoire de Guingamp, les Infirmières participent aux maraudes de la Croix Rouge à raison d'une fois par mois. Un projet de formation «flash» à destination des bénévoles de la Croix Rouge est en cours de réflexion pour les aider dans leurs missions.

L'équipe tient également une permanence tous les mardis matin à l'accueil de jour pour les personnes sans domicile fixe, et des permanences dans deux quartiers de Guingamp.

Depuis mai 2024, l'EMPP, via le nouveau cahier des charges, participe aux commissions d'orientation du dispositif «un chez soi d'abord», qui ont lieu tous les deux mois environ.

Elle est impliquée dans les rencontres qui ont lieu entre les EMPP de la région.

Enfin, depuis cette année, les professionnels bénéficient d'analyse de pratique professionnelle, ainsi que d'un temps d'analyse clinique avec une psychologue.

4.2.3 L'Équipe Mobile de Psychiatrie du Sujet Âgé (EMPSA)

Crée en 2017, cette équipe couvre l'ensemble du territoire d'intervention de la Fondation Bon Sauveur.

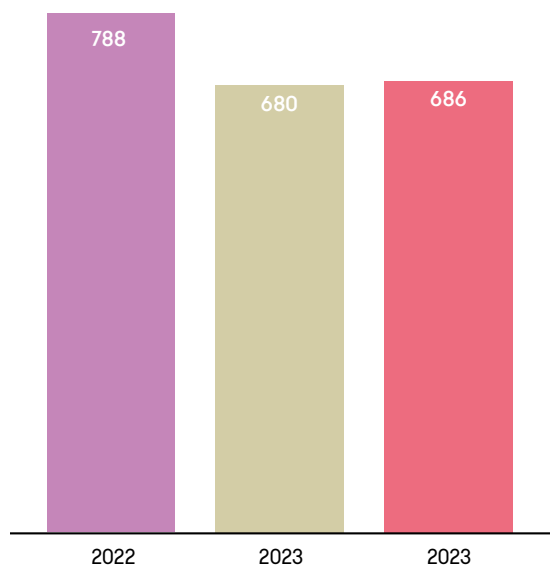
»» Missions

- Faciliter la prise en charge et adapter les soins aux personnes âgées présentant des troubles psychiques et/ou comportementaux en apportant une évaluation, un

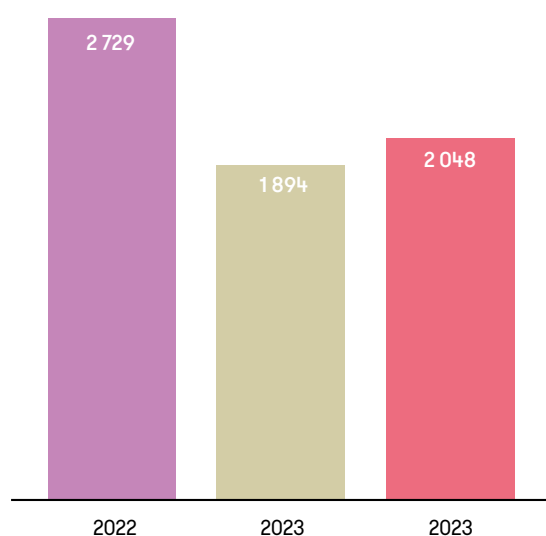
diagnostic, et/ou des préconisations thérapeutiques en intra et en extrahospitalier.

- Permettre et proposer des alternatives à
 - l'hospitalisation en psychiatrie.
 - à l'entrée en EHPAD (conventions de partenariat)
- Les infirmiers intervenant :
 - en liaison sur le Centre Hospitalier de la Fondation.
 - à domicile pour les cas complexes après évaluation de l'Équipe Mobile gériatrique du secteur concerné.

FILE ACTIVE



NOMBRE D'ACTE



2024 présente une hausse des actes **+8 %** V/S 2023 dans un contexte marqué par une présence infirmière de **1,8 ETP** sur les **3 ETP** que compte théoriquement l'EMPSA

À raison de 4 à 5 jours le détachement d'une Infirmière a permis d'effectuer des visites à domicile sur les EHPAD de Quintin, Lannion, Paimpol et Bréhat.

Les Infirmiers de l'Équipe Mobile participent aux concertations de situations complexes qui ont lieu une fois par mois à Lannion et à Guingamp.

L'annonce en fin d'année 2024 d'un financement supplémentaire de **1 ETP d'infirmier** et d'un temps de **0,20 ETP de psychologue** ouvre une perspective pour l'Équipe Mobile.

4.2.4 L'Équipe Mobile Addictologie (EMA)

»» Missions

Ce dispositif initié à titre expérimental fin 2021 prendra fin en avril 2025.

Sa principale mission est l'accompagnement de personnes isolées du soin et de l'addictologie, l'objectif étant d'aller vers les propositions de soins existantes sur le territoire (CSAPA, Hdja, précurseur, cure, post cure...).

Une autre mission essentielle de cette équipe est de venir en appui aux professions libérales et partenaires comme

- les travailleurs sociaux,
- les mandataires judiciaires,
- les structures sociales du territoire (Maison de l'Argoat...)

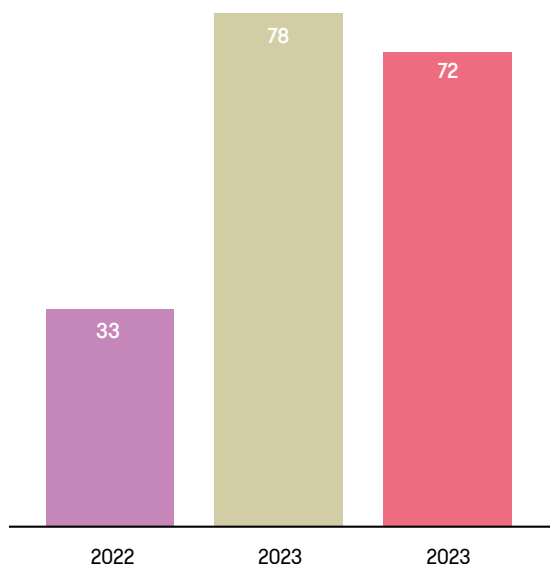
Qui sont en contact avec des personnes confrontées à des conduites addictives non désirées d'aller vers les dispositifs d'accompagnement et de soins.

Par sa nature, l'équipe doit être bien implantée dans son territoire. Un important travail de construction et de développement de partenariats a été mené par

- une infirmière à temps plein,
- une assistante de service social à 0,20 ETP
- l'encadrement du CSAPA en charge de la supervision de l'équipe.

Les professionnels sont bien identifiés et de plus en plus sollicités.

FILE ACTIVE



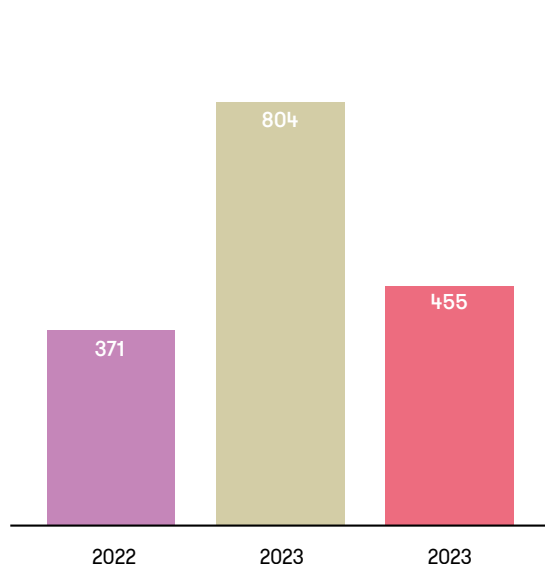
Le fonctionnement de l'équipe mobile addictologie permet d'assurer une réponse (contact téléphonique) en moins de 48 h ouvrées suite à une sollicitation, quelle que soit la commune de résidence de la personne sur le territoire d'intervention de l'équipe. Les lieux d'intervention de l'équipe territoriale sont adaptés aux besoins des usagers.

L'organisation de l'équipe permet d'assurer une évaluation pluridisciplinaire des besoins (soins/socio-éducatif) et de soutenir la personne pour l'accompagner dans une démarche d'aller vers le soin. L'équipe fait partie intégrante du Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie.

Les interventions permettent de toucher des personnes isolées, dans des communes éloignées de l'offre, certaines interventions nécessitent un temps long de déplacement et donc limitent les capacités de l'équipe à prendre en charge un plus grand nombre de patients. La variété des demandes des usagers nécessite pour les équipes une adaptation à chacun et des réévaluations régulières des demandes et des besoins.

Le produit à l'origine de la prise en charge, pour la majorité des personnes suivies par l'ensemble des équipes mobiles, est l'alcool. Arrivent en deuxième et troisième position le tabac et le cannabis. Cependant, la majorité des usagers accompagnés sont polyconsommateurs.

NOMBRE D'ACTE



Année 2024 :

L'équipe mobile addictologie a poursuivi le développement de ses activités sur l'année. Le dispositif a atteint une stabilité en termes de volume d'activité avec une file active se situant autour des **70** patients.

La réduction du nombre d'actes observée entre 2023 et 2024 est due à un changement de pratiques dans la saisie des actes (demande de l'ARS dans le cadre du contexte expérimental).

L'augmentation de la file active et des interventions en général démontrent l'intérêt du dispositif, ainsi que le nombre de fins d'accompagnement avec la personne suivie.

Perspective 2025 :

Malgré une évaluation très positive sur le territoire par les personnes accompagnées, les partenaires et la direction de la Fondation, l'ARS a annoncé en avril 2025 la fin du financement de ces dispositifs expérimentaux et innovants pour décembre 2025. Elle précise que **la qualité du travail fourni par les professionnels n'est pas à remettre en question.**

Une réflexion est menée pour proposer une alternative à cette prise en soins et maintenir la qualité de l'accompagnement proposé pour les plus isolés.



5

L'OFFRE SOCIALE ET MÉDICO SOCIALE



5.1 Le pôle des établissements sociaux et médico-sociaux

Présentation

Bégard :

- ▶ Un Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) de **60** places
- ▶ Un Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM)
58 places
2 places d'accueil de jour
1 place d'accueil temporaire
- ▶ Une Maison d'Accueil Spécialisée (MAS)
64 places, dont
 - **4** places tout mode d'accueil (avant dénommé accueil de jour et accueil temporaire)

Lanvollon:

- ▶ Un Foyer de Vie
30 places d'internat,
1 place d'accueil temporaire
3 places d'accueil de jour

Bégard, Lannion, Paimpol :

- 1** Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS), pour un total de **95** places réparties sur 3 sites
- 1** Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH), de **10** places réparties sur 3 sites

Les Temps forts

- ▶ En janvier 2024, le même médecin généraliste est positionné sur les 3 établissements EHPAD, MAS et FAM. Une commission de parcours qui réunit les secteurs du sanitaire et du médico-social pour travailler les parcours des patients ou des résidents et facilite les passerelles entre les structures pour :

- les plus âgés, d'envisager une entrée en EHPAD quand ils le souhaitent et qu'ils se sentent prêts,
- les plus jeunes, auxquels la vie institutionnelle de l'EHPAD ne conviendrait pas, d'être réorientés vers une structure plus adaptée à leurs nouveaux besoins.

Cela permet d'envisager une réorientation médico-sociale si la situation du résident évolue.

Une intégration progressive peut être envisagée grâce aux places d'accueil de jour et d'accueil temporaire. Ces dispositifs permettent aussi aux bénéficiaires du SAVS et SAMSAH d'expérimenter la vie au quotidien dans une nouvelle structure médico-sociale, souvent après un passage en hospitalisation sur le centre hospitalier de Bégard.

D'une façon plus générale, on note aussi des demandes d'accueil plus complexes, dans les établissements médico-sociaux MAS et FAM de la Fondation Bon Sauveur. En général, il s'agit de personnes en situation de handicap qui, après hospitalisation, ne peuvent plus retourner dans leur structure d'hébergement initiale.

- ▶ **Le sport au quotidien** est la grande cause nationale de l'année 2024. Dans ce cadre, l'État promeut et développe l'Activité Physique et Sportive (APS) dans les Établissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux (ESMS), accueillant des personnes âgées et des personnes en situation de

handicap. Ainsi, des référents ont été nommés au sein des établissements de la Fondation pour promouvoir l'activité physique au bénéfice des personnes accompagnées. Le principe est notamment d'encourager les 30 minutes d'activité physique quotidienne.

Cette dynamique était déjà présente au sein du FAM, de la MAS et de l'EHPAD avec la présence d'un intervenant extérieur (éducateur de l'activité physique adapté) chaque semaine.

Les Jeux Olympiques qui se sont déroulés en France ont également mis l'accent sur la pratique sportive avec des répercussions positives dans la vie des établissements médico-sociaux de la Fondation.

De nombreuses manifestations sont organisées entre les structures tout au long de l'année pour les personnes les plus valides et pour les autres, des rencontres sportives sont partagées devant les écrans.

Une rencontre avec les résidents de l'EHPAD, de la MAS et du FAM sur le thème des Olympiades et du sport adapté a connu un grand succès en juin 2024.

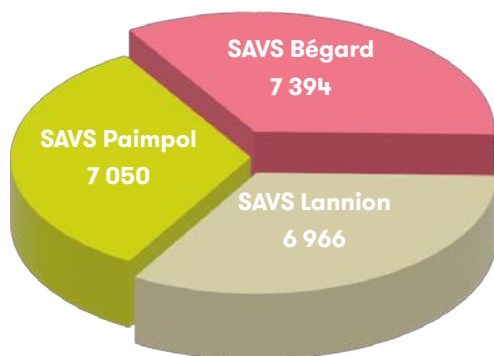
- ▶ **Au plan administratif**, le déploiement du logiciel NETVie/NETSoins s'est poursuivi dans les structures médico-sociales - EHPAD, MAS et FAM - avec un module supplémentaire en 2024 concernant la facturation.



5.1.1 Le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS)

Ce service accompagne les personnes en situation de handicap psychique dans leur environnement de vie en milieu ordinaire. L'accompagnement se fonde sur les besoins, les capacités à se mobiliser, et l'adhésion de la personne accompagnée dans la construction de son projet. Il s'agit aussi de pouvoir solliciter les partenaires sur le territoire dans une perspective d'autonomie et d'inclusion. Le SAVS avec ses trois antennes couvre les territoires de Bégard, Lannion et Paimpol.

NOMBRE D'INTERVENTIONS POUR DES USAGERS DU SAVS

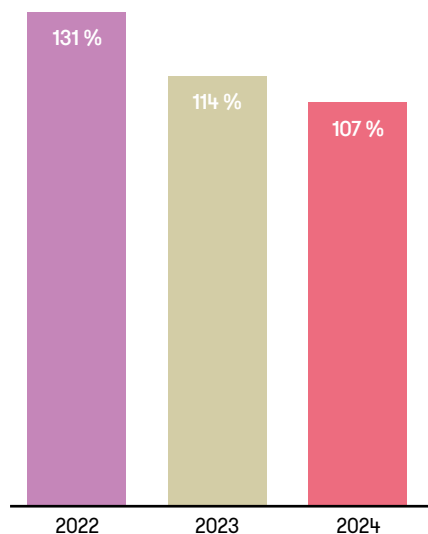


- Les bénéficiaires sont accompagnés en majorité depuis leur domicile.
- Le champ d'intervention des équipes est vaste : logement, gestion administrative, vie sociale, loisirs...
- Les modalités sont variables et choisies par les personnes pouvant évoluer selon les besoins.

En 2024, l'équipe de Paimpol a connu une nette augmentation des interventions en lien avec des besoins croissants sur ce territoire.

↳ 808 en 2023 ↗ 7 050 en 2024

TAUX D'OCCUPATION*



* sur capacité autorisée :
2022 → 67 places | 2023 → 75 places | 2024 → 83 places

Le taux d'occupation est en baisse car il est lié à la hausse des 8 places financées en 2024. Sur les 95 places autorisées, 83 sont financées depuis le 1^{er} janvier 2024. En revanche, la file active est en moyenne de 120 personnes depuis 3 années.

Les Temps forts

- ▶ 2024 marque les 15 ans du SAVS ouvert en 2009 avec 50 places pour une population essentiellement bégarroise. Les bénéficiaires sortaient de l'hôpital, tout en restant dans un périmètre de proximité avec un soutien de l'équipe en soirée et le week-end quand les structures hospitalières de jour étaient fermées. 15 ans plus tard, le service s'est développé sur les secteurs géographiques de Lannion et Paimpol. Les bénéficiaires accompagnés présentent des profils différents. Sur l'antenne de Bégard, la zone d'intervention de l'équipe s'est beaucoup élargie et cela nécessitera dans un proche avenir de repenser à une nouvelle organisation.
- ▶ L'accompagnement des personnes est d'une plus grande complexité avec la nécessité pour les différents partenaires de travailler de concert pour la sécurité de tous.

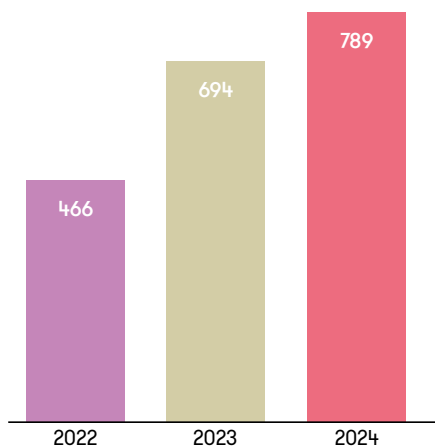
- ▶ Au début de l'exercice, le service a souhaité tester de nouveaux horaires dans la prise de poste des professionnels sur les 3 antennes avec un démarrage de la journée plus tôt afin de répondre à certains besoins identifiés. Cette expérience a duré 6 mois et les changements à penser seront mis en place en 2025.
- ▶ Du côté des activités, matchs, compétitions... ont été des moments de partage dans les différents services. Durant l'été, plusieurs sorties ont été organisées plutôt le week-end en fonction des souhaits des bénéficiaires. Courant octobre, un séjour de 3 jours a été organisé à Saint-Malo pour 5 bénéficiaires accompagnés par les 3 antennes.

5.1.2 Le Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH)

Ce service accompagne des personnes en situation de handicap dans leur environnement de vie en milieu ordinaire. En plus du temps d'accompagnement pour lequel le SAMSAH s'adapte à chaque situation individuelle, il inclut des prestations de soins.

Le nombre de bénéficiaires accompagnés est fixé en moyenne à **10** personnes et la file active comprend **19** personnes en 2024. L'ensemble des personnes accompagnées en 2024 est concerné par le handicap psychique.

DURÉE MOYENNE D'OCCUPATION EN JOURS



L'augmentation de la durée moyenne d'accompagnement est un indicateur de la complexité des bénéficiaires suivis par le SAMSAH. Les 6 premiers mois d'accompagnement permettent de voir si la personne va adhérer aux soins ou si cela est trop difficile pour elle. Les interventions sont effectuées par les Infirmières et la Psychologue. L'ensemble des actes représentent en moyenne **4 300** interventions sur à l'année.

Les Temps forts

► Le SAMSAH a été créé en 2015 par transformation de 10 places de SAVS. Le territoire d'intervention est le même que celui du SAVS avec un bémol sur les effectifs, puisqu'il n'y a pas d'infirmière sur l'antenne de Paimpol et que cela a un impact sur le suivi médical des bénéficiaires.

Pour pallier ce manque, des réunions sont organisées tous les 15 jours avec le Centre Médico-Psychologique (CMP) pour échanger sur les personnes suivies par les 2 structures.

► Des réunions de coordination avec l'équipe du SAMSAH et des représentants de chaque antenne ont lieu tous les 15 jours et normalement un médecin psychiatre est présent.

► La présence des Infirmières un week-end sur deux permet aussi de soutenir l'équipe du SAVS quand il y a des bénéficiaires en situation critique du point de vue des soins. Ce regard est très important car la maladie psychique présente parfois une variabilité dans les comportements et les attitudes des bénéficiaires qu'il peut être difficile d'objectiver.

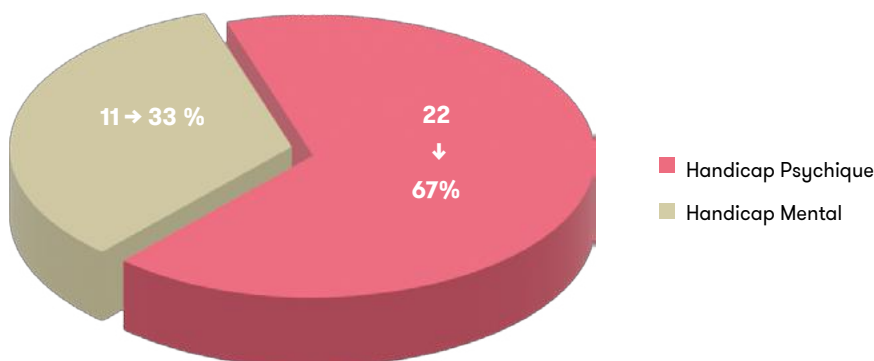
► Pour répondre aux besoins du territoire, une augmentation de **5** places du SAMSAH avec une présence infirmière sur l'antenne de Paimpol serait à prévoir.

5.1.3 Le Foyer de vie « Henri-Terret »

Le Foyer de Vie accueille des personnes adultes porteuses d'un handicap psychique ou mental, dont le handicap, qui ne peuvent pas exercer une activité professionnelle.

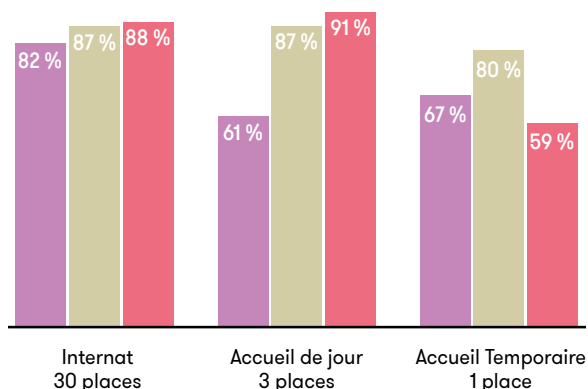
Ces personnes bénéficient cependant d'une autonomie suffisante pour se livrer à des occupations quotidiennes, ainsi qu'une capacité à participer à une animation sociale.

Population accueillie



TAUX D'OCCUPATION

■ 2022 ■ 2023 ■ 2024



L'effectif reste constant, le taux d'occupation de l'accueil de jour est en hausse avec **91 %** par rapport aux années précédentes

L'accueil temporaire a diminué, ceci est lié au fait notamment que les réservations ne sont pas toujours honorées par les demandeurs.

Les Temps forts

► Les résidents du foyer de vie reçoivent régulièrement des traitements médicamenteux. Ce fait conduit la Fondation Bon Sauveur à viser une plus grande sécurisation du circuit du médicament alors que dans un foyer de vie, il n'est pas prévu de service de soin.

- △ La mise en place de Préparations de Doses à Administrer (PDA) permet la livraison des traitements de façon individualisée et sécurisée pour chaque résident.
- △ Une convention a été signée en mai 2024 avec une société pharmaceutique spécialisée dans cette modalité de distribution de médicaments.

► Les activités sont marquées par la concrétisation du projet de « la Belle Équipe » et deux représentations théâtrales les 17 et 19 janvier 2024 à la « Fabrique à Parole » de Paimpol. La « Belle Équipe » est un spectacle conjuguant cinéma et théâtre mettant en scène les univers de plusieurs

résidents où se mêlent l'imaginaire et le réel. Les résidents comédiens ont été accompagnés par l'équipe avec le soutien d'une association « Boutabout » spécialisée dans les montages et le mapping vidéo. Le projet a pu être réalisé grâce aux subventions du Fonds Leader Européen, du Conseil Départemental des Côtes-d'Armor et au soutien de la Fondation Bon Sauveur de Bégard.

Une nouvelle activité a été engagée en 2024, le Kamishibai (petit théâtre japonais) avec la collaboration d'une artiste qui a beaucoup plu; cette activité a aussi permis de renforcer le partenariat avec l'école Sacré-Cœur, dans une collaboration fructueuse et un partage avec les enfants.

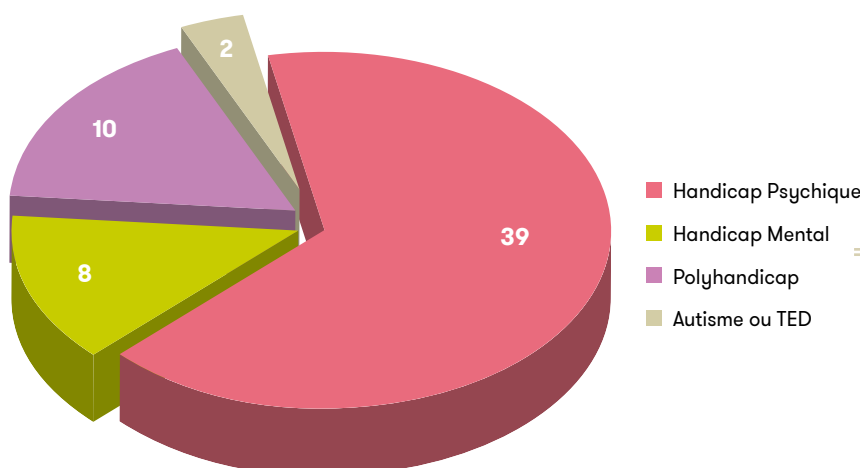
► Les jeux Olympiques ont aussi été mis à l'honneur. 5 résidents accompagnés de 3 encadrants ont participé au séjour sur le thème du Championnat de France d'athlétisme à Poitiers du 20 au 23 juin 2024. Les résidents sportifs ont ramené **9** médailles et sont revenus enchantés.

5.1.4 Le Foyer d'Accueil Médicalisé « Maison des Fontaines » (FAM)

Le Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) accueille des personnes n'ayant pas ou peu d'autonomie, nécessitant une surveillance, des soins et un accompagnement dans tous les actes de la vie quotidienne.

Population accueillie

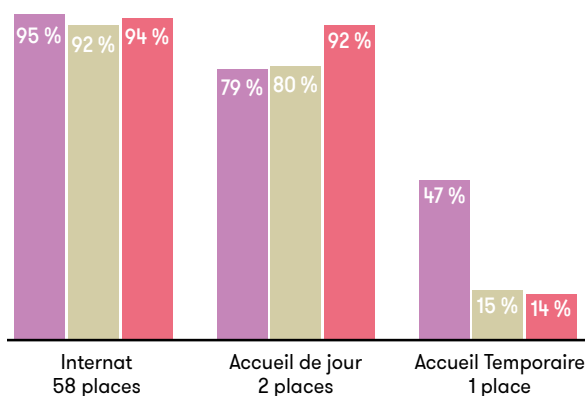
RÉPARTITION PAR TYPE DE DÉFICIENCE



Le FAM accueille prioritairement d'anciens patients des unités de soins de la fondation bénéficiant d'une orientation vers ce type d'établissement délivrée par la MDPH. De ce fait, **2/3** des résidents accueillis sont aujourd'hui en situation de **handicap psychique**.

TAUX D'OCCUPATION

■ 2022 ■ 2023 ■ 2024



La chambre d'accueil temporaire est occupée par un résident auparavant en chambre double, ce qui ne permet plus au FAM de proposer ce type d'accueil pour l'instant et justifie un taux d'activité pour cette modalité d'accueil en grande diminution depuis le printemps 2023.

Les Temps forts

- ▶ En lien avec l'histoire du FAM, des résidents en situation de polyhandicap sont accueillis et accompagnés plus particulièrement dans une des 4 unités. Ce public relèverait plutôt aujourd'hui d'une orientation vers une MAS. Dans cette unité du FAM, il existe encore des chambres doubles. Au cours de l'année 2023, une d'entre elle a dû être dédoublée pour répondre aux besoins de 2 résidents qui occupaient une chambre commune. Une réflexion est engagée pour résoudre cette contrainte architecturale du foyer et proposer des solutions adaptées au projet des résidents aux profils et aspirations qui évoluent.
- ▶ Un partenariat avec les « Restos du cœur » a été initié et des résidents se sont inscrits dans une mission de bénévolat hebdomadaire de distribution de colis alimentaires. En lien avec la MAS, les bénévoles du FAM ont aussi organisé

une collecte alimentaire au profit de l'association au supermarché de Bégard.

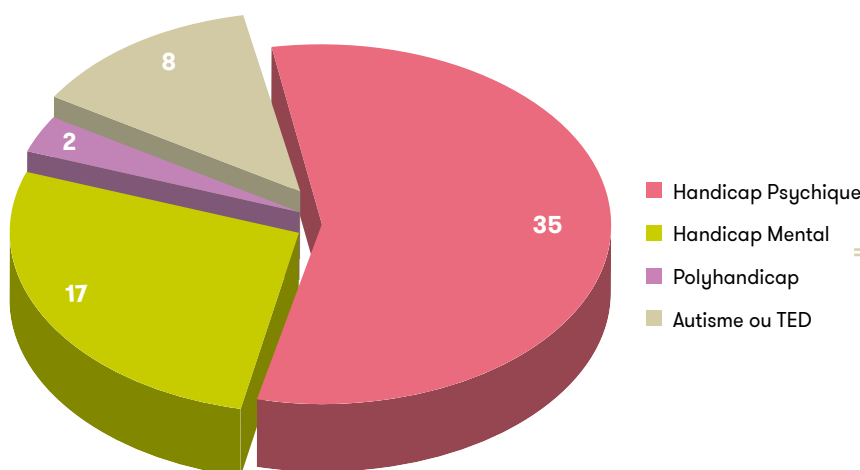
- ▶ Une dizaine de résidents sont partis en vacances avec un organisme de séjour de vacances adaptées; d'autres ont pu partir avec des professionnels du foyer : au Puy du Fou, à Carentoir ou encore à Lézadrioux.
- ▶ Des moments de répit ont été organisés pour certains résidents grâce à des collaborations avec des structures d'accueil temporaire.
- ▶ Dans le cadre du dispositif « handigynéco », le FAM bénéficie dorénavant des interventions d'une sage-femme ce qui permet la mise en place de consultations en gynécologie ainsi que d'ateliers à destination des professionnels et des résidents

5.1.5 La Maison d'Accueil Spécialisée « Maison des Roseaux »

La Maison des Roseaux accueille des personnes en grande dépendance, nécessitant une surveillance, des soins médicaux et paramédicaux en portant une attention permanente à toute expression de souffrance physique ou psychique et un accompagnement dans tous les actes de la vie quotidienne. Elle propose un lieu de vie bienveillant, sécurisé et sécurisant.

Population accueillie

RÉPARTITION PAR TYPE DE DÉFICIENCE

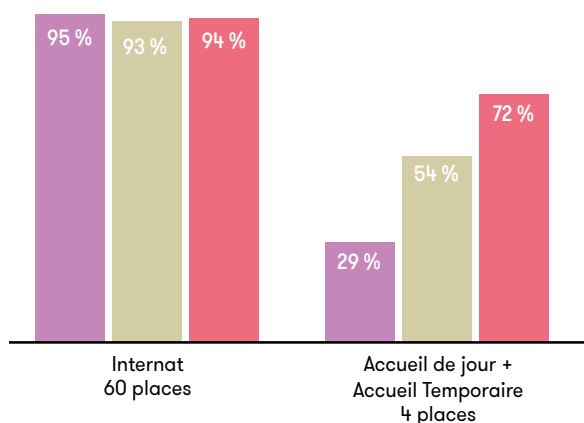


Afin de respecter les besoins de chacun tout en veillant à la cohérence des groupes, la MAS déploie son accueil sur 3 unités :

- 1 unité pour personnes en situation de polyhandicap, personnes avec déficience intellectuelle et personnes vulnérables.
- 1 unité pour personnes en situation de handicap psychique.
- 1 unité plus petite pour personnes atteintes de Troubles du Spectre Autistique.

TAUX D'OCCUPATION

■ 2022 ■ 2023 ■ 2024



Le taux d'occupation est stable depuis 3 ans autour de **94 %**.

En revanche, il y a une nette progression des taux d'accueil de jour et d'accueil temporaire.

Cela montre le besoin de mettre en place un accompagnement progressif au travers de ces deux modalités pour envisager l'internat de façon plus sereine pour les résidents.

La Maison des Roseaux propose un lieu d'accueil complémentaire de la vie à domicile, avec une possibilité d'accueil en journée ou d'accueil temporaire sur un temps défini. Ces modalités d'accompagnement apportent un espace de répit à la personne et à ses proches aidants. En 2024, **6** nouveaux résidents ont intégré la MAS de façon permanente et **17** personnes sont venues en Accueil Temporaire.

Les Temps forts

► L'équipe favorise l'expression des choix, du consentement, propose des activités en lien avec les besoins des personnes, notamment dans la valorisation des rôles sociaux; des résidents de deux unités ont participé à la collecte de denrées alimentaires des « Restos du Cœur » à l'Intermarché de Bégard.

► Des séjours extérieurs ont été organisés pour les résidents des trois unités; cela leur permet de partager des moments privilégiés dans un autre contexte, et pour l'équipe de découvrir un autre versant des personnes qu'ils accompagnent au quotidien.

► En septembre 2024, par le biais du dispositif Handigynéco, certaines jeunes femmes de la MAS ont pu rencontrer une sage-femme et s'inscrire dans ce suivi.

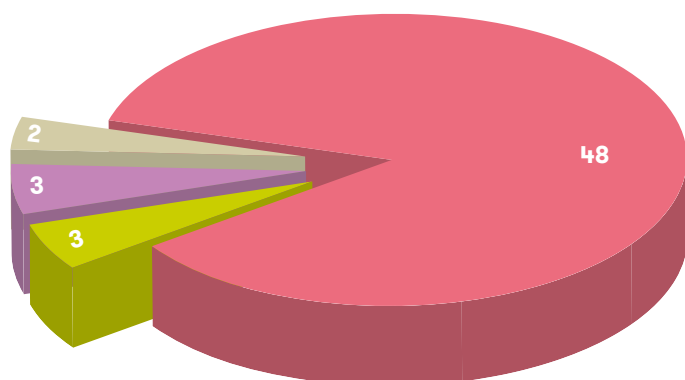
► Le travail avec les familles s'est poursuivi sur l'année 2024, et de nouvelles élections se sont déroulées pour le Conseil de la Vie Sociale avec un renouvellement de l'ensemble de ses membres.

5.1.6 L'EHPAD « La Résidence de l'Abbaye »

L'établissement accueille des personnes âgées dépendantes à partir de 60 ans, hommes, femmes ou couples.

Population accueillie

RÉPARTITION PAR TYPE DE DÉFICIENCE

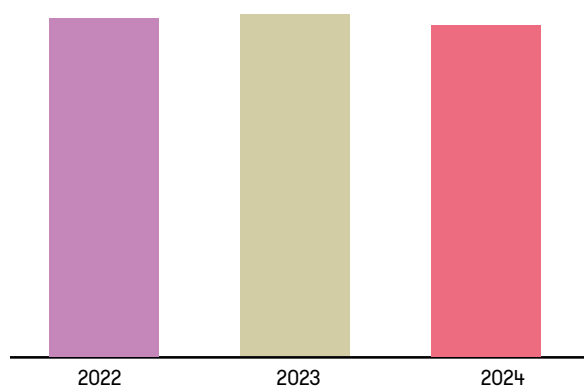


De manière générale, l'EHPAD accueille des résidents en provenance essentiellement des structures médico-sociales et des services du Centre Hospitalier de Bégard. Ce sont des personnes qui ont vécu la majorité de leur vie avec des troubles psychiques, et qui développent en plus des pathologies liées au vieillissement.

La résidence de l'Abbaye doit conjuguer les approches géronto-psychiatrique et psychogériatrique pour être à la fois un lieu de vie et un lieu de soins dans l'accompagnement de l'ensemble des résidents qui présentent des pathologies psychiatriques.

La moyenne d'âge des résidents de l'établissement est de **72 ans**, bien en dessous de la moyenne nationale à 85 ans dans les EHPAD.

TAUX D'OCCUPATION



Sur l'année 2024, il y a eu **3** décès et **5** départs :

- 3** personnes ont été réorientées vers d'autres structures plus en adéquation avec leurs besoins.
- 2** ont quitté l'EHPAD, car elles mettaient en difficulté la vie collective.

Les Temps forts

► 2024, marque une étape dans le projet « EHPAD du futur » pour lequel un cabinet extérieur avait été mandaté afin de travailler sur différents scénarios. Parmi les 3 propositions explorées, celle qui correspondait le plus prévoyait la construction d'un nouvel EHPAD ; toutefois le coût financier de l'opération n'a pas permis la poursuite de ce projet. Afin de se projeter dans une nouvelle organisation, de nouvelles modalités ont été mises en œuvre : la sectorisation des prises en charge avec une nouvelle répartition des résidents. Pour les personnes en mobilité réduite, une attention particulière a été portée pour limiter les contentions. La prochaine étape sera le Projet « Zéro portage délégué ». En plus des rails plafonniers, il est envisagé d'équiper l'établissement avec la douche au lit, l'électrification des fauteuils pour les sorties extérieures. Une réflexion pour trouver une solution de relevé de sol électrifié est aussi en cours.

+ Côté activités.

- Des rencontres avec les résidents d'autres EHPAD ont été organisées par le réseau des animateurs avec un choix diversifié de spectacles :
 - spectacle au planétarium,
 - temps festif de danse à la salle des fêtes de Louannec,
 - une séance cinéma à Guingamp avec les résidents de Kersalic et ceux de l'EHPAD du centre hospitalier de Guingamp.
- Les activités appréciées des résidents sont la musique et l'activité physique. Elles sont inscrites dans le planning hebdomadaire et proposées à ceux qui le souhaitent.
 - La musique, l'activité chant ainsi que l'intervention d'une musicothérapeute sont au programme chaque semaine ; et une fois par mois, un artiste musicien fait chanter les résidents sur les chansons de leur choix (il sait s'adapter à la demande). De façon plus ponctuelle, des artistes interviennent au cours de l'année.

- Pour l'Activité Physique Adaptée, un professionnel intervient 2 fois par semaine. Il est attendu par les résidents et l'activité de groupe qu'il propose fait de nombreux adeptes.
- D'autres activités sont dispensées tout au long de l'année, la présence de deux personnes en service civique sur une partie de l'année 2024 a permis de diversifier les activités pour les résidents les plus autonomes. Ainsi, il a été proposé des gouters crêpes, des sorties, pique-niques sur la période de l'été. La résidence a aussi accueilli un Poney qui a pu visiter les personnes à mobilité réduite et l'expérience doit être renouvelée.



5.2 Les dispositifs du secteur médico-social

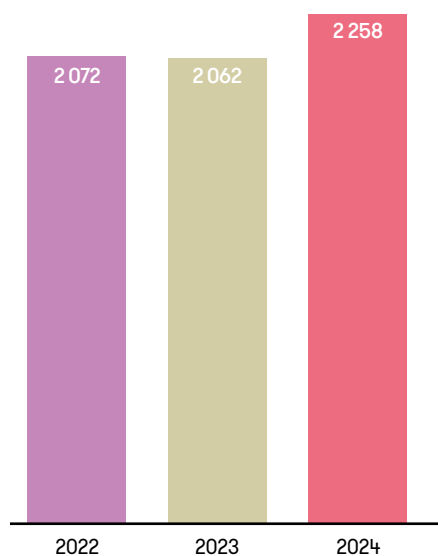
5.2.1 Le Secteur Addictologie

+ Le Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA)

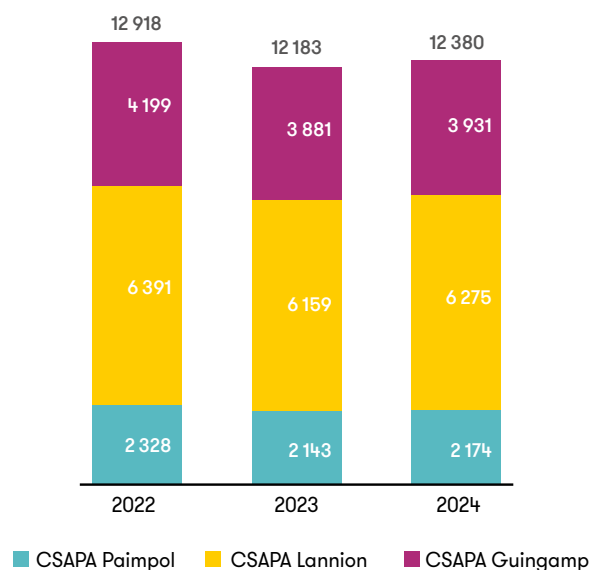
Le CSAPA est un lieu d'accueil, d'écoute, de soins, d'information, de sensibilisation et d'orientation pour la prise en charge de toute conduite addictive (alcool, drogue, tabac, jeux...).

Le CSAPA est présent dans les villes de Lannion, Guingamp et Paimpol. Il permet aux usagers de faire le point avec un professionnel sur les difficultés rencontrées et proposent un accompagnement vers l'arrêt et/ou vers un traitement de substitution (pour les personnes dépendantes aux opiacés).

FILE ACTIVE PAR MODE DE PRISE EN CHARGE



NOMBRE D'ACTES



En 2024, la file active a progressé mais globalement le nombre d'actes se stabilise. La tendance est identique sur les trois sites, ce qui confirme l'harmonisation des pratiques face à une problématique générale.

Les Temps forts

Sur l'ensemble des CSAPA, une diminution notable des temps médicaux a été constatée depuis le départ en retraite d'un médecin en 2024. Une réorganisation entre les 3 médecins d'addictologie a pu être réalisée, mais la diminution du temps de présence de ces derniers impacte la prise en soins des patients.

Avec le soutien des services supports, l'ensemble des professionnels médicaux et paramédicaux des 3 sites CSAPA a pu être formé rapidement avant la mise en œuvre en décembre 2024 d'un nouveau logiciel « Eo addiction ».

À Lannion, le CSAPA a intégré de nouveaux locaux en octobre 2024. Ce nouvel espace de travail permet un accompagnement de qualité pour les patients suivis au CSAPA et également au centre méthadone « Ty Bihan ». Les équipes professionnelles bénéficient d'un environnement de travail plus agréable qui améliore leur qualité de vie au travail.

À Paimpol, un enseignant APA accompagné d'un infirmier propose depuis novembre 2024, des séances d'enseignement d'Activité Physique Adapté aux patients du CSAPA à raison d'une fois par semaine.

+ Les Consultations Jeunes Consommateurs

L'activité des Consultations Jeunes Consommateurs continue de s'intensifier sur l'année 2024. Le développement des partenariats se poursuit et les lieux d'activités se diversifient. Les intervenantes sont de plus en plus identifiées et reconnues par les différents partenaires du territoire. Différents projets de partenariats sont à ce jour encore en construction.

- Des facteurs de cette croissance d'activités sont à noter :
 - Reconnaissance sur le territoire des **4** infirmiers présent au sein des 3 CSAPA.
 - Poursuite du soutien de l'ARS au dispositif
 - Signature et mise en œuvre de nouvelles conventions de partenariat.

Une petite diminution du nombre de personnes vues en collectif est constatée malgré une augmentation du temps

de 11 h. Ceci s'explique par l'augmentation du nombre de groupes en lien avec la création de nos nouveaux partenariats. En revanche, nous constatons une hausse importante des consultations individuelles : **+84** V/S 2023.

Au sein de la Fondation, le partenariat entre les consultations jeunes consommateurs se poursuit avec le Pôle enfant adolescent, y compris avec le service Héol.

Chiffres essentiels	2022	2023	2024
Consultations individuelles	66	88	172
Interventions collectives	28 h	78 h	89 h
Interventions collectives Publics	718	1 490	1 198

5.2.2 Le Point Accueil Écoute Jeunes « Le Lieu » (PAEJ)

Activité 2024

- 125** jeunes fréquentent l'accueil
- 678** Passages de jeunes en accueil libre
- 18** Membre de l'entourage
- 111** Rencontres partenariales et rencontres spécifiques relatives à des situations individuelles
- 876** Entretiens individuels

Permanences organisées

- 18** Permanences sur l'antenne de Plouha, dont 5 dans le cadre du parcours « Potions d'Automne »
- 14** Permanences sur l'antenne de Pontrieux
- 10** permanences au Lycée Kersa La salle de Ploubazlanec

Les actions collectives

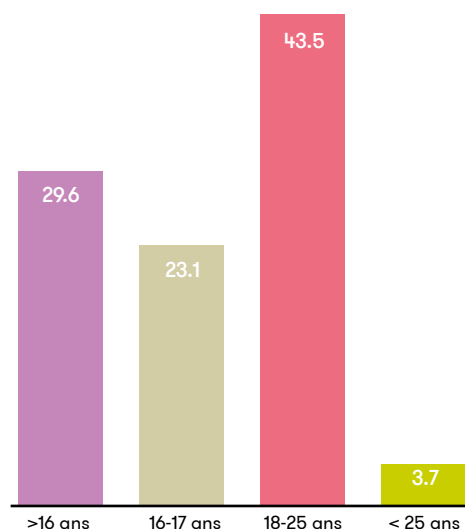
- Avec la collaboration de **53** partenaires, le PAEJ a réalisé et participé à des actions collectives qui ont touché **809** personnes sur des thématiques diverses :
 - Vie affective et sexuelle : 3 demi-journées en partenariat avec le service d'information jeunesse de Guingamp Paimpol Agglomération,
 - Loto du droit des femmes, une journée en partenariat avec les collèges de Paimpol,
 - Questions de jeunesse, une journée en partenariat avec les services jeunesse de l'agglomération,
 - Sensibilisation et prévention des violences intra-familiales en partenariat avec le lycée Kerraoul et de multiples partenaires locaux,
 - Actions du collectif Parentalité du Pays de Guingamp.
- Pendant les vacances scolaires, le PAEJ de Paimpol développe des actions collectives au Lieu pour favoriser le lien entre les jeunes et avec les professionnelles, en proposant des activités différentes autour de jeux, activités créatives, goûters

- Le PAEJ a participé à **7** actions de promotion santé portées par des partenaires et développé **8** types d'actions :

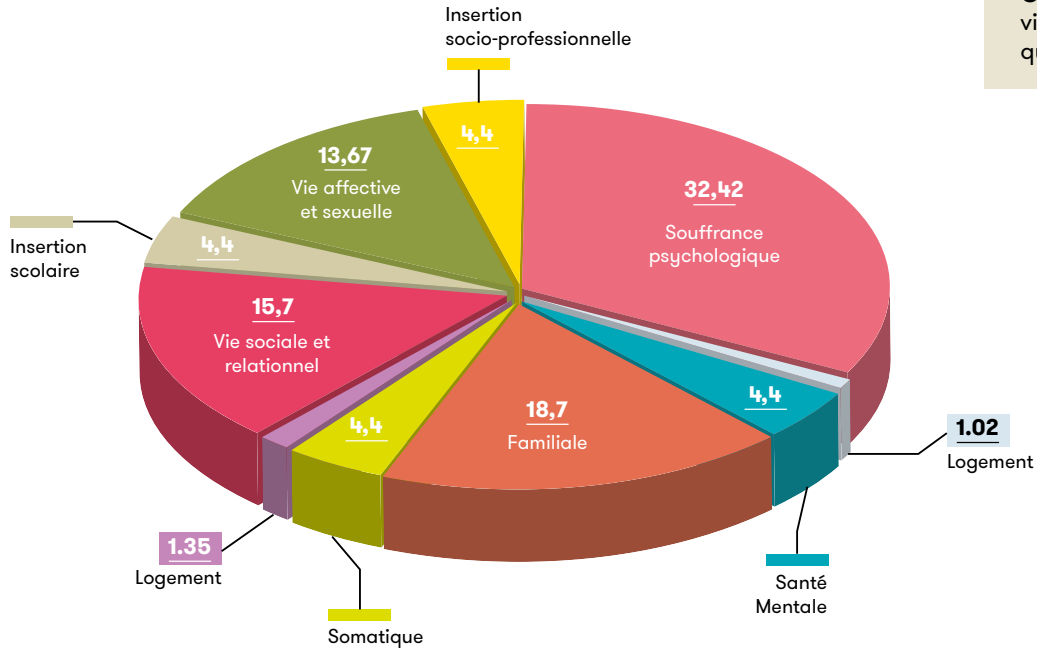
- Retours groupes Contrat d'Engagement Jeune
- Projet alimentation
- Correspondants santé
- Actions collectives au collège de Plouha
- Rencontres de groupes de jeunes avec des partenaires de santé dans le cadre de leur projet chef d'œuvre
- Groupes de parole au lycée
- Parcours Potions d'automne sur Plouha
- Actions collectives favorisant le lien social menées sur le site principal à Paimpol.

Quelques chiffres

JEUNES ACCUEILLIS PAR TRANCHES D'ÂGE



SUJETS ABORDÉS



2024 fut une année de transition pour préparer le nouveau référentiel de la Caisse d'Allocations Familiales via une prestation de service qui sera installée en 2025.



5.2.3 L'Offre Habitat

+ Les habitats accompagnés

Logements tremplin « Les Logis »

2024 > **73 %** d'occupation

Le dispositif se répartit sur **3** habitations pour les usagers de la Fondation pour une capacité de **9** places :

- 2 appartements indépendants > Allée aux Moines
- 2 appartements indépendants > Ker Benoît
- 5 appartements indépendants > Ty Gwen

>>> Missions

Ce dispositif s'inscrit dans le cadre d'un parcours adapté de l'accompagnement en sortie d'hospitalisation, souvent longue. Une évaluation sur une période d'essai de quinze jours est proposée au patient par l'équipe de l'hôpital de jour de Bégard, avec une adaptation progressive au logis autonome, sous forme de quelques nuits, avant de signer un bail d'un mois d'essai, puis un bail de six mois renouvelable trois fois.

Accompagnement

Les patients de ce dispositif sont suivis par l'équipe de l'Hôpital De Jour de Bégard. Ils bénéficient d'accompagnements individualisés en lien avec leur projet de soins personnalisés. Dans le cadre de ce projet de soins personnalisés, il est défini des objectifs thérapeutiques établis avec chacun, et ceux-ci sont réévalués régulièrement.

Le lien avec le CMP, le CATTP se poursuit afin de permettre aux patients un projet de sortie le plus individualisé possible, en tenant compte de leurs besoins et de leurs difficultés.

Actualités

Les différents projets de soins des patients occupant un appartement aux « Logis » ont pu aboutir dans la majorité des cas, suite à l'accompagnement de l'HDJ de Bégard.

3 patients ont pu intégrer un logement autonome en dehors de Bégard, tout en étant assurés d'un suivi par un dispositif ambulatoire (CMP, HDJ, CATTP).

1 patient est entré en juin dans le nouveau dispositif Logement Inclusif de la fondation en maintenant un suivi sur l'HDJ de Bégard.

Ces différentes sorties ont permis à 3 nouveaux usagers de quitter l'unité d'hospitalisation KER AVEL en intégrant ces logements tremplin.

Sur la résidence des palmiers à Cavan, **2** patients ont vu leur projet de vie aboutir, et ont quitté la résidence. L'un a intégré les logements Inclusifs « Les Clématites » et l'autre un EHPAD.

+ Les habitats Inclusifs > Nouveau dispositif 2024

4 logements occupés sur **6**

>>> Missions

L'habitat inclusif est un ensemble de logements (partagés ou regroupés) pour des personnes âgées ou en situation de handicap qui adhèrent à un projet de vie sociale et partagée. C'est un habitat de droit commun avec une durée de bail pérenne.

Dans le cadre de la labellisation « Habitat Inclusif », l'Aide à la Vie Partagée peut être accordée aux locataires par le Conseil Départemental et permet le financement d'un poste d'« Intervenant à la vie partagée ». Le projet de vie sociale et partagée se formalise au sein d'une charte, conçue par les habitants avec l'appui de l'Intervenant à la vie partagée.

Actualités

En juin 2024, l'habitat inclusif, nommé « Les Clématites » par ses habitants, a ouvert ses portes. Situé au sein de la Fondation Bon Sauveur, à proximité du bourg de Bégard et proche des commodités (commerces de proximité, tabac, maison de santé, kiné, banque, bibliothèque/médiathèque), il est composé de **6** appartements individuels, meublés et équipés, dont un pour personne à mobilité réduite et bénéficie, comme tout Habitat Inclusif, d'un espace de vie commun.

Un Intervenant à la vie partagée anime, coordonne et régule le vivre ensemble au sein de l'habitat. Il partage son temps de travail entre les 2 Habitats Inclusifs de la Fondation en travaillant 2 à 3 jours par semaine sur chaque lieu week-end compris. Il adapte son temps de travail en fonction des besoins des habitants.

Depuis son ouverture, les habitants ont été accompagnés sur un certain nombre d'activités ou projets tels qu'une marche solidaire de 7 km à Paimpol ou des concerts sur Lannion et Bégard.

Accompagnés par l'Animateur et une Infirmière Case Manager, les habitants se réunissent pour élaborer le projet de vie sociale et partagée.





LES DISPOSITIFS SPÉCIFIQUES



6.1 La Prévention du Risque Suicidaire - dispositif ALINEA

La Cellule prévention du suicide la Fondation Bon Sauveur a pour principal objectif de développer une stratégie territoriale d'actions face au suicide.

Cette stratégie s'inscrit dans la lignée des recommandations scientifiques et selon la stratégie nationale, globale, en prévention du suicide.

Cette stratégie se décline en sous-objectifs qui sont :

- ▶ Promouvoir le numéro national de prévention du suicide : **3114**
- ▶ Développer la formation sur la thématique du suicide : Sentinelles, Évaluation Orientation, Intervention de crise
- ▶ Développer les modules conçus par la Fondation Bon Sauveur : Prévenir, Intervenir, Annoncer ; Nouveaux arrivants,
- ▶ Recontacter des personnes ayant fait une tentative de suicide,
- ▶ Prévenir le risque de contagion suicidaire,
- ▶ Informer le grand public.

les missions et actions 2024 ont poursuivi les grandes dynamiques suivantes :

- ▶ Maintien des actions en cours,
- ▶ Développement de nouvelles actions,
- ▶ Enseignement,
- ▶ Évaluation,
- ▶ Recherche.

Les actions de la Cellule Prévention Suicide

La formation du dispositif

▶ Journée Réseau Dispositif « Sentinelles »

La Fondation Bon Sauveur a été choisie pour expérimenter de ce dispositif au même titre que 4 autres acteurs bretons. Cela a impliqué pour 2024 :

- l'animation de **3** sessions de formation
- des échanges, une évaluation, une restitution en partenariat avec l'ARS Bretagne.

▶ Formation « Facilitateur Sentinelles » MSA (Mutualité Sociale Agricole) :

Création d'un module de formation de co-animateur à la formation Sentinelles, dans le cadre de l'engagement au sein du Groupement d'étude et de prévention du suicide. Mandatée par la Caisse centrale de la MSA, pôle national, pour un début de déploiement en 2025.

▶ Évaluation orientation

- Sessions auprès des professionnels de la Fondation Bon Sauveur
- Sessions auprès des professionnels du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT).

▶ Intervention de crise

2 sessions pour la Fondation Bon Sauveur

▶ Prévenir Intervenir Annoncer (PIA)

1 session annuelle

▶ Formation Pompiers volontaires et professionnels

- Formation secteur Caserne de Pontrieux,
- Réunion avec le service de soutien psychologique des pompiers professionnels (SDISS22) pour un projet de formation en 2025.

▶ Prévenir Intervenir Annoncer (PIA)

1 session annuelle

▶ Sensibilisation des nouveaux arrivants de la Fondation

▶ Journée Réseau

Recontacter les personnes ayant fait une tentative de suicide

La Fondation, à partir des Antennes Medico Psychologiques (AMP), sous régulation de la Cellule, anime un recontact téléphonique des personnes ayant fait un geste suicidaire et étant passées pour ce motif par les services d'Urgences de Lannion, Guingamp ou Paimpol. **2** modalités sont combinées :

▶ Une veille locale

Les Aides Médico-Psychologique (AMP) recontactent tout suicidant,

▶ Le partenariat avec Vigilans

Ce dispositif consiste en un système de recontact et d'alerte en organisant autour de la personne ayant fait une tentative de suicide un réseau de professionnels de santé qui garderont le contact avec elle. Accompagnée par la Cellule Prévention Suicide, Vigilans assure une visite annuelle sur les trois sites de la Fondation.

2024 est marquée par le projet d'étendre cette dynamique partenariale à l'ensemble des services de la Fondation Bon Sauveur (pour la rendre effective en 2025), via des échanges avec le pôle Vigilans de Brest.

Prévenir le risque de contagion suicidaire

En 2024, Alinéa, dispositif de veille et d'accompagnement des proches endeuillés par suicide, a proposé :

▶ Veille et accompagnement, consultations téléphoniques et présentes, pour les proches endeuillés par suicide

180 personnes en file active

1 Nouvelle activité avec l'ouverture de séances EMDR (psychothérapie par mouvements oculaires qui cible les mémoires traumatiques des individus).

▶ Animation du partenariat

- Rencontre annuelle lors du Comité de pilotage (COPI)
- Visites annuelles de **8** brigades de gendarmerie et **1** commissariat
- Rencontre et échanges avec les associations d'aide et d'écoute



- ▶ **Évaluation d'Alinéa pilotée par l'ANAP dans le cadre du fonds d'innovation organisationnelle en psychiatrie (FIOP)**
 - Pérennisation du dispositif au regard des indicateurs positifs en décembre 2024
 - Volonté pour la Fondation de pouvoir étendre son champ d'intervention (avec la recherche de financement complémentaire).
- ▶ **Évaluation d'Alinéa pilotée par l'ARS Bretagne**
 - Accueil des acteurs : stagiaire et ingénieur d'étude
 - Réunions du Comité de pilotage Évaluation
 - Restitution du rapport d'évaluation en décembre 2024.
- ▶ **Recherche scientifique**
 - Recherche doctorale en cours
 - recueil de données
 - communications orales et écrites
 - Publication du protocole Alinéa dans la revue internationale « Frontiers »,
 - Recherche étudiante (Bourse de recherche du Groupement d'Études et de Prévention du Suicide)
 - recueil de données
 - présentation de résultats pour l'animation de groupes de soutien entre tuteurs d'enfants endeuillés par suicide
 - Évaluation de cette action et présentation en congrès (Groupement d'Études et de Prévention du Suicide)
 - Collaboration avec l'université Rennes 2.

- ▶ Participation au groupe de travail de la Direction Générale de la Santé sur la postvention individuelle
- ▶ **Projets de déploiement du dispositif Alinéa à Saint-Pierre-et-Miquelon**
 - Déplacement sur le territoire avec pour objectifs de former et présenter le dispositif.
 - Rencontres avec l'Agence Territoriale de Santé afin d'étudier le déploiement d'Alinéa sur l'archipel en 2025.
- ▶ **Développement du partenariat avec les Pompes Funèbres Intercommunales de Saint-Brieuc**
- ▶ **Développement du partenariat avec l'unité de Postvention Angela Duval (CHU Brest).**

Réseau et représentation

- ▶ **Représentation aux Contrats Locaux de Santé**
- ▶ **Implication au Groupement d'Études et de Prévention du Suicide (GEPS)**
 - 2 professionnelles de la cellule prévention suicide, membres du Conseil d'Administration, participent à chaque conseil à raison d'une rencontre par trimestre. Alinéa participe également au colloque annuel du GEPS.
- ▶ **Création de modules de formation**
 - Module « Facilitateur »
 - Information flash sur le deuil après suicide (webinaire)
 - Module « Deuil après suicide ».

6.2 L'Électroconvulsivothérapie (ECT)

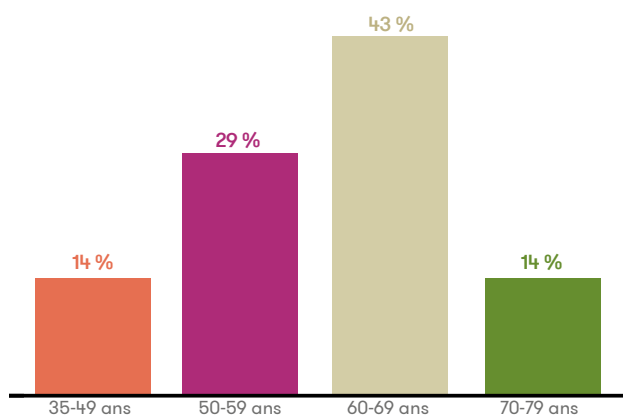
L'Électroconvulsivothérapie (ECT) est reconnue comme une thérapeutique efficace dans les troubles de l'humeur pour certains patients avec **80 à 90 % de résultats positifs**. Cette pratique de l'ECT remonte à plus de 50 ans au Centre Hospitalier Spécialisé de Bégard.

Les sismothérapies sont réalisées au bloc opératoire du Centre Hospitalier de Guingamp les mercredis et vendredis matin, dans le cadre d'une convention en cours de réactualisation.

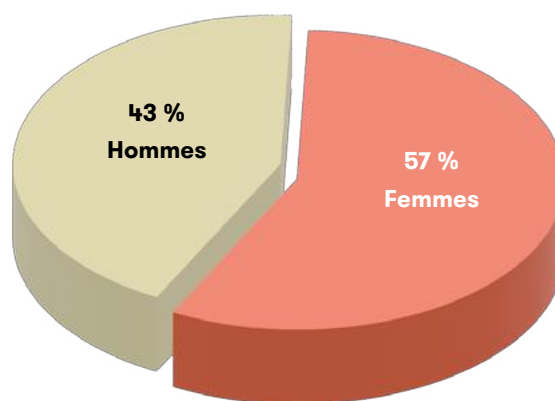
2 médecins Psychiatres interviennent afin de réaliser les séances accompagnés d'une infirmière de l'Antenne Médico-Psychologique ou de l'unité de référence du patient.

7 patients principalement en ambulatoire
= 64 séances au total

RÉPARTITION PAR ÂGE



RÉPARTITION PAR SEXES



Perspective 2025 :

Il existe un diplôme interuniversitaire de l'Électroconvulsivothérapie et stimulation magnétique transcrânienne, qui est en projet pour les médecins praticiens.

6.3 La réhabilitation psychosociale

»» Missions

La réhabilitation psychosociale repose sur l'idée que toute personne est capable d'évoluer vers un projet de vie choisie. Elle se base toujours sur les capacités préservées de la personne et les utilise pour pallier aux mieux les déficits, avec l'objectif de réduire l'impact des difficultés pour favoriser le rétablissement.

Les soins de réhabilitation psychosociale ont pour but d'aider les patients à l'acquisition d'une plus grande autonomie. Ces soins ne se centrent pas sur le symptôme de la maladie, mais essentiellement sur les potentialités du patient. Ils permettent le maintien de la stabilité clinique et préviennent de potentielles rechutes. L'objectif est la co-construction d'un projet basé sur les besoins du patient. Ce projet vise à développer son potentiel et son engagement dans les soins et dans la cité

Équipe Mobile de Réhabilitation Psychosociale

Cette équipe existe depuis trois ans et a connu des changements notamment au niveau de son implantation. Elle est depuis plus d'un an, basée à Lannion.

Aujourd'hui, l'équipe est composée **3** professionnels

- 1 médecin psychiatre → 0,1 ETP
- 1 infirmière formée au Case Management depuis novembre 2024 → 0,40 ETP
- 1 neuropsychologue

et s'appuie sur d'autres professionnels : ergothérapeute, éducateur sportif adapté et de l'intervention d'un Infirmier dans le cadre d'une activité thérapeutique de Qi Gong.

Éléments chiffrés

» Les patients

- 28 patients accompagnés → 31 en 2023 | 43 en 2022
- 869 actes réalisés → 959 en 2023.

Une baisse d'activité liée principalement à la diminution du temps médical et du temps infirmier

- 7 patients sont sortis du dispositif
- 4 patients ont intégré le dispositif
→ 3 secteur Lannion | 1 secteur Guingamp

Les personnes proviennent essentiellement du territoire de Lannion, ce qui peut s'expliquer par la localisation de l'équipe.

» Les activités de soins

- Évaluations fonctionnelles réalisées en binôme Infirmier/Ergothérapeute
- des groupes « santé » se composent de 3 activités :
 - le Qi gong en collaboration avec un Infirmier formé
 - le sport avec l'Éducateur en Activité Physique Adapté (APA)
 - Échanges et mises en pratique autour de l'alimentation et de la gestion d'un budget
- des groupes « Quotidieneté » :
L'objectif est d'apprendre aux usagers à faire face aux situations imprévues du quotidien. Il est co-animé avec la Neuropsychologue. → 120 patients en ont bénéficié
- des groupes d'« expression libre »
Les usagers ont proposé de se retrouver les lundis après-midi une semaine sur deux pour réfléchir à la création d'un jeu de société sur le thème des troubles psychiques,
- Psychoéducation sur la « connaissance de la maladie » ce groupe est en cours de réflexion suite au retour des patients qui évaluent que le programme d'Éducation Thérapeutique (ETP) ARSIMED n'est pas suffisamment orienté rétablissement. Le livret du thérapeute et celui du patient sont en cours de rédaction.

À noter

Le réseau via le Projet de Territoire de Santé Mentale (PTSM) est présent pour une réinsuffler une dynamique grâce à des temps d'échange de pratiques avec les partenaires de la plateforme :

- » Établissement et Service de Réadaptation Professionnelle (ERPS)
- » Association Hospitalière de Bretagne (AHB)
- » EPNAK (établissement public dont la mission est d'accueillir et d'accompagner des enfants, des adolescents et des adultes en situation de handicap et de contribuer à leur insertion sociale et professionnelle).

Perspective 2025 :

Au-delà de cette équipe, une réflexion est en cours pour structurer l'ensemble des soins de Réhabilitation Psycho Sociale proposé par la Fondation.

6.4 L'Éducation Thérapeutique du Patient (ETP)

»» Missions

La commission de coordination en Éducation Thérapeutique du Patient (ETP) est un groupe de réflexion, de propositions et de coordination œuvrant pour la mise en place et le développement de l'Éducation Thérapeutique du Patient sur l'ensemble de la Fondation Bon Sauveur.

Ce groupe est sous l'égide de la Commission Médicale d'Établissement (ETP).

L'Éducation Thérapeutique du Patient est une composante du parcours de soins du patient. Il s'agit d'un processus continu,

progressif, intégré au soin, individualisé pour chaque patient et négocié avec lui.

En psychiatrie, il est important de souligner qu'il s'agit d'une démarche volontaire du patient, centrée sur ses désirs et ses objectifs.

Elle vise à aider le patient à maintenir ou à développer les compétences, les ressources dont il a besoin, dont il a envie, pour gérer au mieux sa vie avec sa pathologie mentale et favoriser son autonomie.

Nouveauté 2024

Lancement de la Plateforme de l'Éducation Thérapeutique du Patient (ETP) en mai 2024. La plateforme est mise en place et portée par Cap Armor ouest. Il s'agit d'une ressource qui s'adresse aux professionnels ainsi qu'aux bénévoles associatifs et aux usagers. Son objectif principal est de soutenir le déploiement de l'Éducation Thérapeutique du Patient (ETP) au sein de son territoire d'intervention. Ses missions sont réparties sur trois volets :

- Volet 1** → information, communication, valorisation et contribution à l'offre et à la formation,
- Volet 2** → appui et accompagnement des acteurs,
- Volet 3** → coordination territoriale.

Les ateliers

- ▶ **Ateliers « habiletés sociales »** (programme modernisé par une révision du document)
 - Centre Médico- Psychologique (CMP) de Pabu → 7 bénéficiaires
 - Centre Médico- Psychologique (CMP) de Paimpol → 4 bénéficiaires
 - Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP) de Cavan → 4 bénéficiaires

▶ Atelier « ARSIMED Famille »

- Centre Médico- Psychologique (CMP) de Pabu → 4 bénéficiaires

▶ Ateliers du médicament ⇒ 6 ateliers → 18 séances

Depuis janvier, une permanence d'une journée par mois est tenue à la « Maison des usagers »

2 séances d'information complémentaires ont été organisées par l'Infirmière référente de l'unité de Ker Avel.

1 séance de 2 h d'information sur le médicament à destination des familles accueillant des patients dans le cadre de l'Accueil familial Thérapeutique

1 séance d'entretien pharmaceutique individuel organisé à la maison des usagers

13 entretiens réalisés — 5 concernaient des familles — 8 concernaient des patients

Perspective 2025 :

- relance du programme « de la connaissance de soi à la relation de l'autre » en pédopsychiatrie
- cartographie des associations en lien avec les troubles psychiatriques pour la mise en place du programme BREF
- création d'un programme Trouble de l'humeur



6.5 La systémie familiale

Les consultations s'adressent aux couples et aux familles qui traversent dans leur développement des situations de crises entraînant de la souffrance et pouvant se traduire par des symptômes.

»» Missions

- accompagner une famille dont la souffrance est en lien avec la pathologie psychiatrique d'un de ses membres,

- accompagner les changements de cycle de vie, rupture, séparation, famille recomposée, deuil, maladie, hospitalisation, relations conflictuelles qui impactent la famille ou le couple,
- accompagner le mal-être d'un enfant : échec scolaire, difficultés de séparation, tentative de suicide, troubles de l'alimentation, repli sur soi... dont les troubles déséquilibrent l'organisation et le système familial.

ORIGINE DES DEMANDES

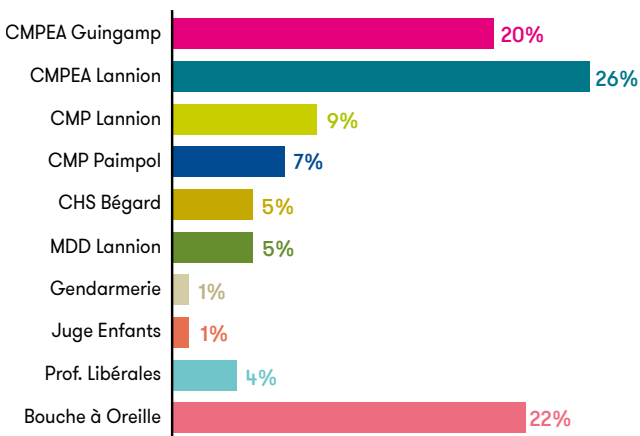
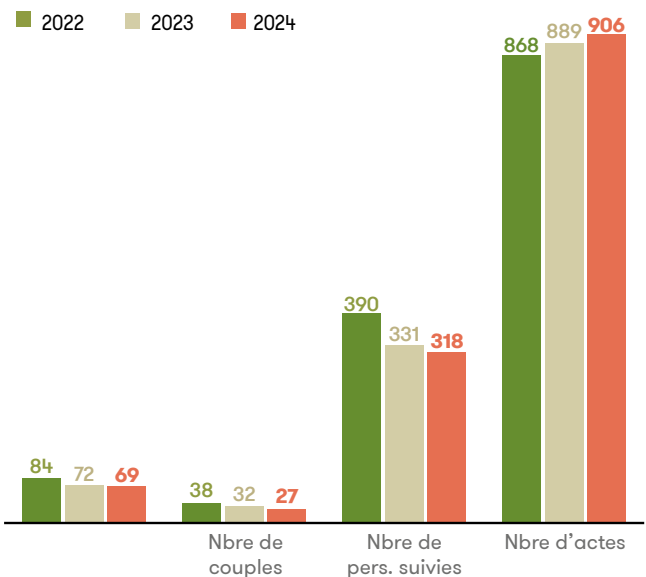


TABLEAU THÉRAPIE FAMILIALE ET DE COUPLE



6.6 Le Service Socio-Thérapeutique et Socio Culturel : « La parenthèse »

»» Missions

- ▶ Contribuer au parcours de soin et de vie des patients et résidents de la Fondation Bon Sauveur et donc au projet de soin individualisé, projet de vie des patients du secteur sanitaire.
- ▶ Contribuer au projet de vie pour les résidents et usagers des structures sociales et médico-sociales.
- ▶ Apporter, grâce à une spécificité d'actions, une expertise et une palette de réponse complémentaires aux prestations de soins et d'accompagnement déjà effectuées.
- ▶ Maintenir le lien social, la promotion de la culture dans une idéologie de rempart à l'isolement, de stimulation des fonctions cognitives et d'ouverture de l'Institution sur l'extérieur pour ainsi contribuer à démystifier le champ de la psychiatrie.
- ▶ Promouvoir la santé physique et psychique, ainsi que l'équilibre psycho-social des personnes accompagnées dans les établissements de la Fondation.
- ▶ Apporter une mission d'appui/d'expertise auprès des équipes, des professionnels, des usagers investis dans les activités à médiation au sein des services de soins et des structures médico-sociales.

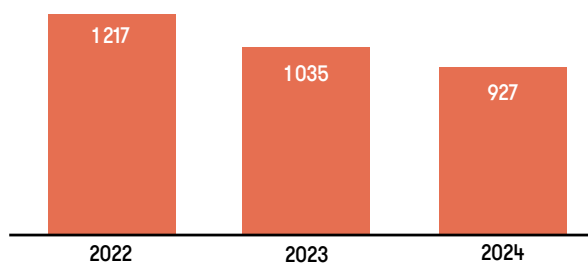
Fonctionnement

Les professionnels, par leurs compétences et leurs connaissances spécifiques offrent une diversité d'approches, de regards, indispensables et complémentaires à toute prise en soin ou accompagnement. Ce travail s'effectue en appui et en accord des professionnels médicaux, soignants et socio-culturels par une prise en soin globale.

S'inscrivant dans une approche holistique des usagers, en complémentarité avec les autres intervenants du secteur sanitaire et médico-social, le service contribue au processus visant à conserver, à renforcer les ressources de la personne dans la dynamique de son projet de vie.

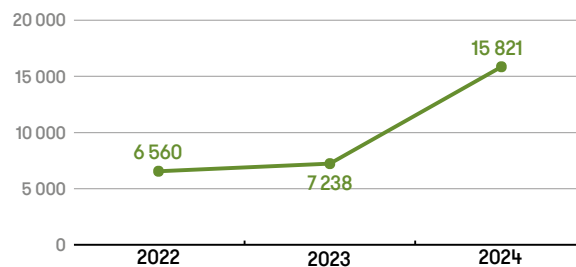
Éléments chiffrés

NOMBRE DE PRESCRIPTIONS



La diminution du nombre de prescriptions entre 2023 et 2024 s'explique notamment par le fait que les actes d'ergothérapie sont maintenant indépendants du service et ne sont donc plus comptabilisés dans l'activité socio-thérapeutique

NOMBRE D'ACTES



Inversement, le nombre d'actes augmente **+18%** pour deux raisons principales :

- la prise de poste d'un 2^e Moniteur aux Activités Physique Adapté (APA) et de la Musicothérapeute,
- les prescriptions plus nombreuses données au sein des unités d'hospitalisation longue. Une prescription prend en compte plus d'actes qu'une personne hospitalisée sur une durée plus courte.

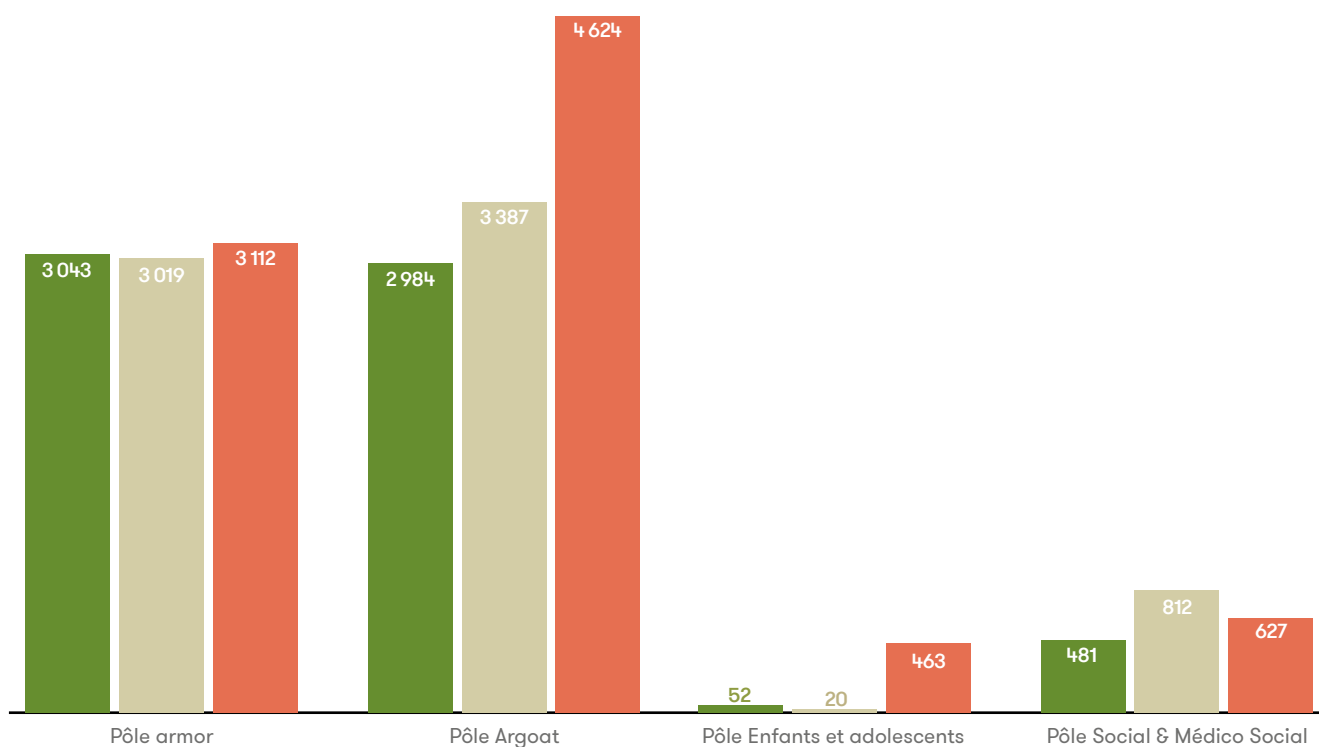
Le service se compose de **10** professionnels → **8,54** ETP, pour **8** métiers différents

- 1 Art Thérapeute
- 1 Musicothérapeute
- 1 Éducateur technique spécialisé
- 2 Enseignants APA s
- 2 Moniteurs d'atelier
- 1 AES
- 1 Animateur socio-culturel
- 1 Responsable de service



ÉVOLUTION DES ACTES PAR PÔLES

■ 2022 ■ 2023 ■ 2024



- Au sein du pôle Argoat, une augmentation des prescriptions de l'unité Ker Avel est constatée.
- Sur le pôle de l'Enfant et de l'Adolescent, la nette augmentation des prescriptions provient de l'unité Héol qui en 2024 présente une première année de fonctionnement complète.
- Pour le pôle médicosocial, une baisse importante des prescriptions est relevée pour l'EHPAD où seul l'Ergothérapeute intervient ; or, ces prescriptions ne sont plus prises en compte cette année au sein de ce service.

Les temps forts

- ▶ Le nouveau bâtiment de la Parenthèse, ouvert en avril 2023, permet à l'équipe de se rassembler dans un même lieu plus identifiable pour les usagers, patients, résidents et professionnels. Il est de plus à proximité des services des pôles sanitaires.

Un premier bilan permet de mettre en avant une meilleure accessibilité de la médiathèque pour les patients des services et de la nouvelle salle « bien-être », sous prescription médicale.

- ▶ Des animations culturelles et créatives ont été planifiées sur des temps de week-end et de jours fériés avec une communication de programme du service tous les deux mois : concerts, activités créatrices.
- ▶ L'année 2024 fut ponctuée d'événements culturels forts :
 - Le jardin thérapeutique et le service ALINEA ont collaboré à la création de boules de graines à disperser, de cartes à planter et de pochettes en origami avec le Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP) de Bégard. Destinées aux familles des défunts pour leur premier anniversaire du décès de leur proche ; ces supports vont permettre de créer un lien et symboliser une des étapes du deuil.

- Le jardin thérapeutique et la Maison des Usagers et des Associations ont travaillé avec les patients de Saint-Luc. Ils ont repoté et planté plantes et fleurs dans les pots et jardinières de la nouvelle Maison des Usagers, participant ainsi à l'amélioration de l'accueil.
- 2 journées sur le thème des Jeux Olympiques ont été organisées avec les services et le Foyer de vie Henry Terret. Elles ont réuni plus d'une centaine de patients, résidents, bénéficiaires et accompagnants.
- Pour la première fois, en collaboration avec l'Hôpital de Jour addictologie « le Chalet », un Marché de Noël a été organisé dans le cloître de l'Abbaye : 9 services et établissements et 2 associations caritatives ont participé à cet événement où près de 900 € ont été recueillis,
- Le magazine RAMDAM a fêté ses 10 ans. Durant une année il rassemble des reporters de différents services ou structures pour travailler des articles sur des thèmes choisis par les « RAMDAMEURS ». Le thème choisi : « le journalisme et la presse écrite ».
- La période estivale étant propice à l'organisation de randonnées pédestres, elles ont eu lieu tous les mercredis avec une moyenne de 30 personnes de différents sites. Ces temps sportifs étaient aussi des temps d'échanges, de partages.

- Les semaines d'information en santé mentale avaient pour thème « En mouvement pour notre santé mentale ». Les enseignants APA, les professionnels de la Parenthèse, les professionnels de l'Hôpital de Jour de Lannion (dont des médiateurs canins), des bénévoles de l'UNAFAM (Union Nationale de Familles et Amis de personnes Malades et/ou handicapées psychiques), les professionnels de l'Hôpital de Jour de Pabu et les Groupes d'Entraide Mutuelles (GEM) de Guingamp et Paimpol ont organisé avec Lannion-Trégor Communauté et Guingamp-Paimpol Agglomération, 2 randonnées sur Lannion et Guingamp. Près de 50 personnes par marche se sont réunies pour échanger avec les associations présentes, sur les activités sportives et ses bienfaits, les troubles psychiatriques et les aides possibles.

Activité de la Médiathèque

Lieu de passage pour les patients et les résidents, il compte en 2024 :

Bibliothèque → 1343 passages

Expositions → 96 passages

Informatique → 1076 accès libres

Nouveauté 2024, mise à disposition d'instruments de musique → 14 personnes en accès libres

Soit → 2 529 passages

6.7 L'Aumônerie

»» Missions

L'aumônerie hospitalière est un service qui s'inscrit dans le projet d'établissement en cohérence avec la démarche de soins infirmiers, en collaborant activement au « prendre soin » de la personne dans sa globalité.

Sa spécificité lui donne un rôle privilégié et essentiel dans l'accompagnement humain et spirituel d'une personne que la maladie, le handicap ou le vieillissement ont amené à être hospitalisée ou résidente dans une Institution. En lien avec les soignants, et dans le respect du bon fonctionnement des services, le service d'aumônerie répond non seulement aux demandes religieuses, mais se rend disponible également pour rencontrer, écouter, et soutenir – « dans le respect des convictions et opinions de chacun » - la personne hospitalisée elle-même, son entourage, ou les membres du personnel de l'hôpital.

Composition

1 aumônier salarié

1 bénévole

1 prêtre accompagnateur et parfois le prêtre de la paroisse de Begard pour des messes

Les formations

- Supervision → 1 séance tous les 2 mois
- 2 Journées diocésaine (rencontre aumôniers, rencontre Pastorale de la santé)
- 1 Journée de l'Alliance à Angers,
- 3 Journées → Formation à l'écoute,
- Rencontre de tous les aumôniers en Psychiatrie.

Activité du service d'aumônerie

- passages réguliers dans les services :
- hebdomadaire → à Ker Avel, Saint-Luc, Sainte-Camille, Lévénéz et à l'EHPAD

Cafétéria

Près de 35 786 personnes ont fréquenté la cafétéria ouverte 365/jours sur 365. Cela représente une moyenne de 2 982 passages par mois.

Lieu de vie et créateur de lien social au cœur de la Fondation Bon Sauveur, la cafeteria est également un lieu où des ateliers de créations artistiques, des expositions et des concerts sont régulièrement proposés, notamment un week-end tous les deux mois.

+ Projet 2025

Ouverture de la médiathèque de la Parenthèse, le week-end avec un accès par badge.

- une fois par mois → Foyer de vie de Lanvollon,
- rencontres organisées en réponse aux demandes orientées par les services → en moyenne 2 personnes par semaine,
- 25 messes durant l'année 2024,
- 26 visites et prières à la chapelle, organisées à la demande des patients et des services
- 1 accompagnement pour le Sacrement du baptême en lien avec la paroisse.

Faits marquants

- ▶ Départ de l'aumônier qui continue d'accompagner l'équipe comme bénévole avec en parallèle la prise de fonction du nouvel aumônier Sœur Edwige.
- ▶ L'arrivée d'un nouvel aumônier, bénéficiant du travail de l'équipe précédente, a permis d'améliorer la collaboration avec les différents services comme en témoigne l'augmentation du volume d'activités. Compte tenu du temps disponible, il sera difficile d'augmenter quantitativement les activités. L'objectif reste de continuer à améliorer la qualité du service rendu et la collaboration avec tous les services de la Fondation.

Nouveauté

- Mise en place de passages hebdomadaires réguliers dans les services de St Luc, Lévénéz, Ste Camille et Héol.
- Permanences au local de Ker-Avel les lundis, mercredis et vendredis matin,
- Accueil et écoute d'autres patients venant d'autres services comme l'addictologie, l'hospitalisation du jour...
- Accompagnement des patients qui souhaitent recevoir le sacrement du baptême et de la première communion.

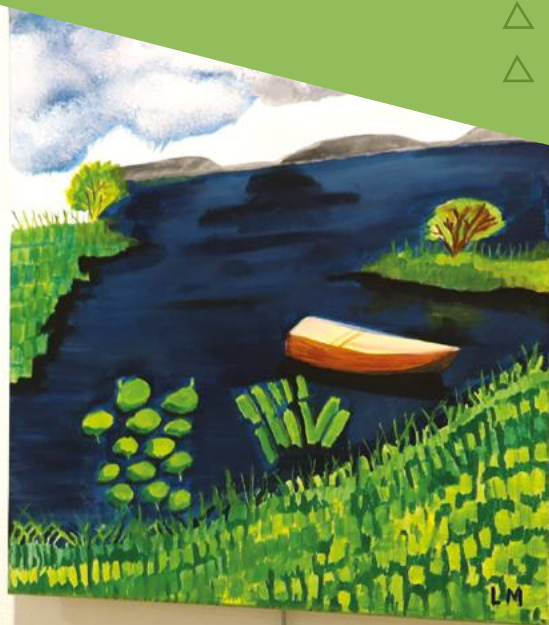
+ Projet 2025

Organisation d'une messe en présence de l'évêque



7

LES COOPÉRATIONS



Début d'orage

“ La Fondation Bon Sauveur de Bégard développe continuellement des liens avec les acteurs externes avec pour objectifs d’améliorer l’accompagnement des personnes, d’éviter les ruptures de parcours, et de s’adapter en recherchant des complémentarités.

De nombreux partenariats sont régulièrement formalisés par des conventions avec la Fondation que ce soit via le volet sanitaire ou médico-social par exemple avec :

- les Établissements d’Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD),
- les Établissements et Services d’Aide par le Travail (ESAT),
- les Centres d’Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS),
- les collectivités locales,
- les organismes de formation (Instituts de Formation en Soins Infirmiers...),
- l’Université Catholique de l’Ouest...

Plus d’une quarantaine de conventions formalisées.

Au-delà de ces conventions, la Fondation Bon Sauveur est engagée dans d’autres formes de coopération présentées ci-dessous.

”

7.1 Le Projet Territorial en Santé Mentale (PTSM)

Le contrat territorial de santé mentale a été signé en mai 2021 pour 4 ans. Son objectif est d’améliorer l’accès des personnes concernées à des parcours de santé et de vie de qualité, sécurisés et sans rupture.

Il formalise l’engagement des acteurs parties prenantes au PTSM pour mettre en œuvre les 22 actions prioritaires. Ces actions sont toutes en cours et la Fondation Bon Sauveur est présente dans chacun des groupes de travail.

Ce temps fort a réuni le Directeur Général de l’ARS, le Préfet, le Directeur Académique, le Président du Conseil Départemental, les représentants des acteurs sanitaires et médico-sociaux (GCS Santé Mentale et Handicap 22), ainsi que les associations représentant les usagers (UNAFAM, Groupe d’Entraide Mutuelle de Loudéac) et a entériné l’engagement de tous en faveur de l’amélioration des parcours de soins et de vie en santé mentale.

+ Actions initiées en 2024 :

- ACTION 6** ▶ Évaluer les actions de sensibilisation sur la santé mentale
- ACTION 7** ▶ Articuler le PTSM avec les dynamiques des Contrats Locaux de Santé Mentale (CLSM) et des Contrat locaux de Santé (CLS)
- ACTION 8** ▶ Observatoires des ruptures
- ACTION 9** ▶ Améliorer l’accès à la formation en santé mentale
- ACTION 14** ▶ Sensibilisation sur les troubles du comportement des enfants.

+ de 400 personnes et
102 structures impliquées

2025 sera l’année du bilan et du renouvellement pour un nouveau projet.

7.2 Le Groupement de Coopération Sanitaire en Santé Mentale (GCS SM)

Le Groupement de Coopération Sanitaire en santé mentale a été créé le 3 février 2012. Il s’agit d’un établissement de santé régi par le Code de la Santé Publique.

Missions stratégiques et opérationnelles

- Communauté Psychiatrique de Territoire (décret du 23-06-2017)
- Élaboration et mise en œuvre du Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM)
- Projet Médical Partagé : projet des hôpitaux publics du territoire, regroupés en Groupement

- Recrutement de praticiens hospitaliers
- Formations communes (Soins sans consentement)
- Structuration de la Cellule d’Urgence Médico-Psychologique Départementale (CUMP) en lien avec le SAMU des Côtes-d’Armor.

Membres

- Fondation Bon Sauveur de Bégard (administrateur du Groupement depuis juin 2022)
- Fondation Saint-Jean-de-Dieu
- Association Hospitalière de Bretagne

4 Assemblées Générales en 2024



- Point d'étape du Projet Territorial de Santé Mentale 22
- Échanges sur le dépôt des dossiers d'autorisation en psychiatrie Rapport du Commissaire aux comptes
- Retour du groupe de travail régional en santé mentale donnant mandat au Directeur Général de la Fondation Bon Sauveur de faire fonctionner les comptes bancaires
- Sollicitation d'un cabinet d'assistance juridique par les membres du GCS,
- Portage juridique et financier du Conseil Addictologique Costarmoricain (CAC),
- Convention de coopération avec le Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) : État des lieux et expression des besoins des établissements du GHT d'Armor pour la prise en charge en santé mentale,

- Retour sur la visite de la délégation ministérielle à la santé mentale et à la psychiatrie des 28 et 29 mai 2024
- Présentation du projet d'Unité Résidentielle pour le Trouble du Spectre de l'Autisme (UR TSA)
- Partenariat avec le Groupement de Coopération Sanitaire (GCS) et l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) : Charte de partenariat
- Projet d'organisation d'une astreinte pour la Cellule d'Urgence Médico-Psychologique (CUMP) des Côtes-d'Armor
- Points financiers : comptes financiers, rapport du Commissaire aux Comptes, et les budgets 2025 du Groupement de Coopération Sanitaire (GCS) avec les différents volets (PTSM, CAC, CUMP)
- Calendrier 2025 des réunions des Assemblées Générales du Groupement de Coopération Sanitaire (GCS) Santé Mentale.

7.3 Le Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale (GCSMS) "Bretagne Solidarité"

Missions stratégiques et opérationnelles

- Réponse aux appels à projets
- Recherche de complémentarités

Membres

- Fondation Bon Sauveur de Bégard
- Fondation Saint-Jean-de-Dieu
- Association Hospitalière de Bretagne
- Hospitalité de Saint-Thomas de Villeneuve

Le Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale est porteur de 3 autorisations de dispositifs départementaux :

Équipe Mobile départementale d'Intervention Autisme 22 (EMIA) :

interventions en établissements ou à domicile, auprès de professionnels comme d'usagers

Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés avec Troubles du Spectre de l'Autisme (SAMSAH TSA) :

accompagnement de personnes vivant à domicile

Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés avec handicap psychique (SAMSAH PSY) dont l'activité a démarré sur une année complète en 2024

accompagnement de personnes vivant à domicile

L'accompagnement proposé par les SAMSAH s'inscrit dans la complémentarité d'autres services d'accompagnement (SESSAD TSA, EMIA 22, SAMSAH, SAVS, PCPE...) du département, des acteurs médico-sociaux et de droit

commun, en apportant une compétence spécifique dans l'accompagnement des personnes avec TSA ou troubles psychiques.

Ces trois services bénéficient de l'apport de professionnels mis à disposition des membres fondateurs (nommés ci-dessus) et de partenaires du territoire (ADAPEI notamment). Cette mixité professionnelle des métiers et des employeurs d'origine favorise une synergie très intéressante pour les usagers. Le parcours des personnes accompagnées est plus fluide : l'accès et le partage des situations que rencontrent les usagers favorisent une réponse adaptée et simplifiée pour la personne accompagnée.

L'Association Hospitalière de Bretagne assure le portage opérationnel de l'EMIA, l'ADAPEI-Nouvelles, celui des 2 SAMSAH. La Fondation Bon Sauveur gère la situation administrative et financière du GCS. Par ailleurs, l'administration étant « tournante » tous les 3 ans, Bretagne Solidarité se trouve être administrée depuis mars 2024 par la Fondation Bon sauveur qui a pris la suite de l'Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve. 2024, est marquée par la nécessité de faire évoluer le groupement pour consolider sa structuration et le développer. Une réflexion sur sa stratégie est en cours en lien notamment avec la stratégie nationale des 50.000 solutions. Le sujet du regroupement des trois services sur un même site et une plus grande mutualisation des moyens sont des sujets.

L'annonce a été faite par l'ARS d'une extension du nombre de places pour le SAMSAH -TSA pour 15 places à compter de 2025.

Gestion du groupement

- 4 Assemblées Générales
- +
- 1 Assemblée Générale Extraordinaire



- Activités des services
- Arrêtés de comptes
- Élection de la nouvelle Administratrice, Mme Lecoustre, représentant la Fondation Bon Sauveur de 2024 à 2027
- Intégration pour au moins 6 mois d'une chargée de mission à temps plein dans l'objectif de structurer et préparer les services à l'évaluation externe prévue en 2025

La réflexion sur la stratégie du groupement est un sujet abordé tout au long de l'année et plus particulièrement lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire de décembre 2024. La réflexion doit se concrétiser en juin 2025 par la production d'un projet socle qui sera partagé avec l'ARS et le Conseil Départemental des Côtes d'Armor.

1 COPIL rassemblant les partenaires du territoire en juin 2024 ont partagé et échangé sur les situations opérationnelles liées au fonctionnement des services sur le territoire.

7.3.1 L'Équipe Mobile d'Intervention Autisme 22 (EMIA)

Il s'agit d'un **centre de ressources** départemental dont les missions sont les suivantes :

- ▶ Intervient auprès d'adultes de 16 ans et plus, avec des troubles du spectre autistique (TSA) diagnostiqués
- ▶ Accompagne dans l'analyse et la compréhension des « comportements-problèmes »
- ▶ Aide à lutter contre l'isolement et les ruptures de parcours
- ▶ Apporte un soutien aux aidants (familles et/ou professionnels) en tant qu'équipe ressource dans le respect des recommandations de la Haute Autorité de santé (HAS) et l'Agence Nationale de l'Évaluation et de la Qualité des Établissements et Services Sociaux et Médico-sociaux (ANESM)

L'Équipe Mobile d'Intervention Autisme (EMIA 22) mobilise une équipe pluridisciplinaire de professionnels représentant **5,25 Équivalents Temps Plein** mis à disposition par différents partenaires.

Des difficultés de recrutement sont à noter.

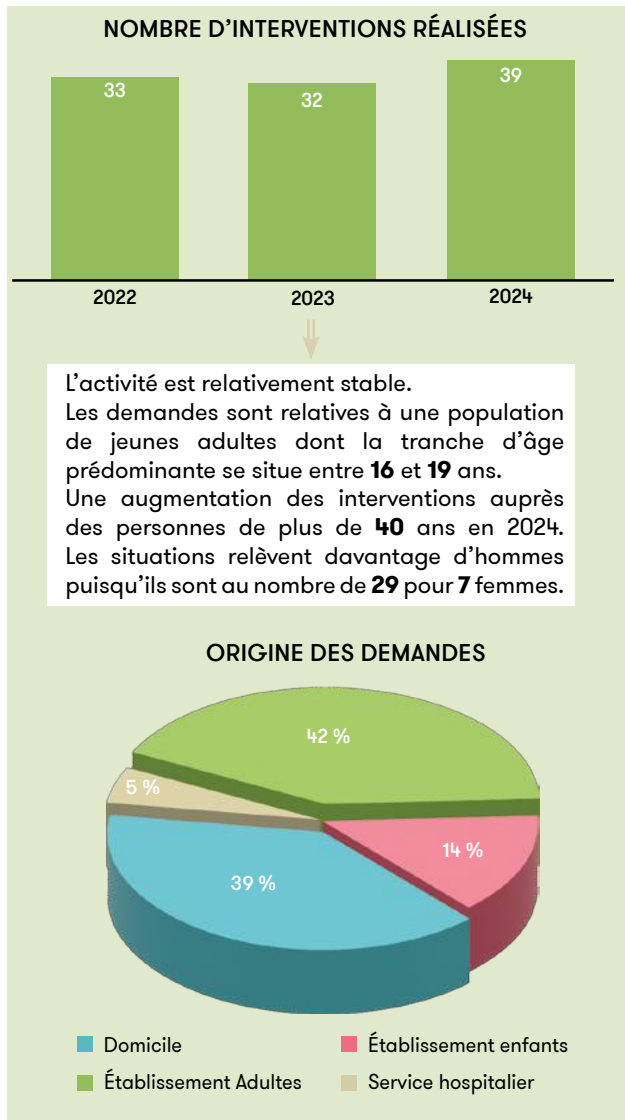
La dynamique d'équipe a été quelque peu perturbée par des absences de professionnels notamment le poste de neuropsychologue, auxquelles l'équipe s'est adaptée en conservant une bonne cohésion.

Temps forts 2024 :

- Augmentation des demandes de sensibilisation sur les comportements problèmes
- Participation à la journée mondiale de sensibilisation à l'autisme
- Réunion de concertation avec le SAMSAH TSA
- Participation aux réunions d'organisation du repérage et de l'admission à l'Unité Résidentielle TSA
- Participation au colloque de l'ARAPI pour 3 professionnels.

Perspectives 2025 :

- ▶ **2 départs** annoncés en début d'année : Neuropsychologue et Educateur spécialisé.
- ▶ Réflexion/Construction d'une procédure RH
 - Reprise de l'analyse de pratique,
 - Sensibilisation auprès des étudiants ASKORIA
 - Évaluation externe du service.



7.3.2 Le Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés avec Troubles du Spectre Autistique (SAMSAH-TSA)

»» Missions

Le Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH) avec Troubles du Spectre Autistique (TSA) assure les missions suivantes :

- ▶ Assure une fonction de coordination et de relais autour du projet de la personne accompagnée, intervenant en complémentarité de l'offre existante sur le territoire de vie de la personne
- ▶ Propose un accompagnement global pour l'accès à l'autonomie, aux soins, à l'emploi, aux loisirs, qui tient une place prépondérante dans l'action du service
- ▶ Réponds aux besoins de personnes âgées de 20 ans et plus (18 ans avec dérogation) présentant des Troubles du Spectre Autistique (TSA) les limitant dans leur autonomie, l'adaptation à la vie sociale et l'accès à la santé.

Si la dimension sociale est l'entrée principale souhaitée par la plupart des usagers, elle prend plusieurs formes et s'articule autour de besoins en rapport avec l'âge des usagers et leur situation familiale, notamment l'émancipation à travers un logement, une formation et/ou un emploi qui est fortement portée par les aidants.

La population ciblée se compose de personnes qui vivent en milieu ordinaire ou sont en attente d'un accompagnement leur permettant d'envisager un retour en milieu ordinaire.

Le Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés mobilise une équipe de **17** professionnels représentant **7,55 ETP**.

Activité au 31/12/24

- 32** → personnes accompagnées
- 8 %** → depuis le 31/12/23
- 160 %** → taux d'occupation
- 42** → personnes sur liste d'attente

Temps forts 2024 :

- **+ 57 %** d'ateliers et groupes à thèmes
- Co-animation d'événements pour la journée mondiale de l'Autisme
- Une journée de rencontre inter SAMSAH TSA bretons
- Évolution de notre offre avec la formation d'une référente Sport et **2** nouveaux partenaires l'UFOLEP et la Gendarmerie Nationale (MPF),
- Annonce de l'augmentation de l'agrément à **35** places du SAMSAH - TSA pour 2025.

En 2024, une dynamique de service perturbée par des départs de professionnels, notamment de la chargée d'insertion professionnelle, d'une psychologue et l'absence d'une ergothérapeute. La montée en charge d'une assistante sociale, la co-intervention et le développement d'interventions collectives, la formation d'une référente Sport et la structuration de l'offre autour de l'activité physique sont autant de points positifs à souligner.

Projets 2025 :

- ▶ Ateliers collectifs et structuration de l'activité physique
- ▶ Mise en œuvre de l'augmentation d'agrément au 2e semestre 2025
- ▶ Préparation à l'évaluation du service
- ▶ Mise en place d'un Conseil de Vie sociale (CVS).

7.3.3 Le Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés avec Troubles Psychiques (SAMSAH-PSY)

»» Missions

Comme tout SAMASH, il a pour vocation « dans le cadre d'un accompagnement médico-social adapté comportant des prestations de soins » :

- ▶ Contribuer à la réalisation du projet de vie de personnes adultes handicapées au plan psychique par un accompagnement adapté favorisant le maintien ou la restauration de leurs liens familiaux, sociaux, scolaires, universitaires ou professionnels
- ▶ Faciliter l'accès à l'autonomie, aux soins et à l'ensemble des services offerts par la collectivité.

Le Service SAMSAH-PSY mobilise une équipe complète depuis novembre 2024 de **7** professionnels représentant **3 ETP**. Elle intervient dans les domaines suivants :

- Accompagnement vers l'accès aux soins
- Transport individuel et collectif
- Aide à la gestion administrative et budgétaire
- Vie sociale
- Vie quotidienne dans l'objectif du maintien dans le logement.

Activité en progression au 31/12/24

- 12 → personnes accompagnées
- 33 % → depuis le 31/12/23
- 111 % → taux d'occupation
- 3 → personnes sur liste d'attente

Temps forts 2024 :

- Arrivée d'une infirmière en novembre sur le secteur de Dinan
- Organisation et animation d'une journée de rencontre inter SAMSAH
- Déploiement des temps conviviaux avec les personnes accompagnées

Projets 2025 :

- ▶ Préparation à l'évaluation du service
- ▶ Ateliers collectifs de sensibilisation et de prévention
- ▶ Installation du médecin nouvellement recruté au sein du service
- ▶ Ateliers « Réhabilitation » (1^{er} atelier en mars 2025)
- ▶ Formation au « Rétablissement »
- ▶ Mise en place d'un Conseil de Vie Sociale.

7.4 Le Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale (GCSMS) “Un chez soi d'abord”

»» Missions

«Un Chez-soi d'Abord» est un dispositif qui permet aux personnes les plus fragiles, sans-abri, qui souffrent de troubles psychiques et cumulent les plus grandes difficultés, d'accéder directement à un logement ordinaire et d'être ainsi accompagnées vers la réinsertion.

Une équipe médico-sociale pluridisciplinaire accompagne quotidiennement et de manière personnalisée les personnes concernées en vue de leur rétablissement et de favoriser leur inclusion dans la cité.

Dans les Côtes-d'Armor, une expérimentation de ce dispositif a pu se mettre en place dès décembre 2020 en Côtes-d'Armor. En 2023, cette expérimentation a pu se transformer et se structurer via un Groupement de Coopération Sociale et Médico-sociale « Un chez soi d'abord ».

Une convention a été signée, en avril 2023, par les partenaires suivants :

- Fondation Bon Sauveur
- Association Addictions France
- Amisep
- ADAPEI-Nouvelles (Association de parents et d'amis)
- ADALEA
- Association Hospitalière de Bretagne (AHB)
- Fondation Saint-Jean-de-Dieu

Le groupement est autorisé à créer 55 places avec une montée en charge progressive.

En 2024, 3 commissions d'orientation ont permis l'étude de 20 demandes, soit une moyenne de 7 dossiers étudiés en commission.

Activité au 31/12/24

- 19 → personnes accompagnées
 - Une majorité d'hommes → 16 hommes V/S 3 femmes
 - La moyenne d'âge des locataires est de 40 ans
10 → + 40 ans | 9 → - 40 ans

Temps forts 2024 :

- L'assemblée générale exceptionnelle le 1er juillet a acté l'ouverture de la gouvernance du GCSMS UCSA Côtes-d'Armor aux acteurs du Morbihan. Cette décision a permis de répondre à un Appel à Projets de l'ARS pour créer 55 autres places au titre du dispositif « un chez soi d'abord » sur le département du Morbihan.
- Une convention de prestation de service a aussi été conclue entre les établissements du GCSMS UCSA 22-56 et l'Agence Immobilière à Vocation Sociale (AIVS) 22-56 pour être accompagné sur le volet du logement (captation de logements, gestion locative...).

7.5 Partenariat avec le Groupement Hospitalier de Territoire d'Armor (GHT)

Le Groupement Hospitalier de Territoire d'Armor a élaboré en 2023 un projet médical partagé pour une période de 5 ans. La Fondation a été étroitement associée à son élaboration en tant que partenaire de statut privé.

Différents aspects du champ d'action de la Fondation se retrouvent dans les objectifs du Projet Médical Partagé, qui

concernent notamment les filières :

- Gériopsychiatrique
- Psychiatrie infanto-juvénile
- Psychiatrie adulte
- Addictologie.



7.6 La Cellule d'Urgence Médico-Psychologique Départementale 22 (CUMP)

La Cellule d'Urgence Médico-Psychologique départementale des Côtes-d'Armor est rattachée au Centre Hospitalier de Saint-Brieuc, établissement de santé, siège du service d'aide médicale urgente (SAMU).

La CUMP intervient dans le champ de compétence territoriale du SAMU et participe, à ce titre, au réseau des urgences.

En 2018, les établissements membres du Groupement de Coopération Sanitaire (GCS) en santé mentale des Côtes-d'Armor

- Fondation Bon Sauveur,
- Fondation Saint-Jean de Dieu
- Association Hospitalière de Bretagne

se sont proposés de contribuer à la réflexion de l'ARS et du SAMU départemental afin de structurer et de maintenir la capacité de réponse aux situations d'urgence psychologique. Une psychiatre exerçant à la Fondation Bon Sauveur de Bégard, est désignée psychiatre référente la CUMP 22, qui est ensuite organisée par secteur psychiatrique.

»» Missions

- ▶ Répondre aux sollicitations du SAMU/Préfectures/ autres institutionnels pour les Situations Sanitaires Exceptionnelles, par définition rares, déploiement immédiat ou post immédiat
- ▶ Pour toutes les autres sollicitations, les plus fréquentes, évaluation conjointe, proposer les différents niveaux de réponse :
 - intervention immédiate, intervention post immédiate ou différée
 - non-intervention et renvoi vers un autre type de réponse, sanitaire ou non sanitaire.
- ▶ Aider l'institutionnel concerné par la crise à s'apaiser, évaluer la situation, prendre des décisions pour le groupe concerné

Un protocole d'intervention a été élaboré entre les différents établissements de la Cellule d'Urgence Médico-Psychologique départementale des Côtes-d'Armor.

Nombre d'interventions en 2024

2022 → 12 | 2023 → 4 | 2024 → 2*

Une chute des demandes d'intervention est observée depuis 2023 en lien avec le travail de collaboration qui s'est intensifié avec le SAMU et le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS).

*Les 2 interventions relevaient :

- 1 décès dans un Foyer de vie
- 1 situation concernant 38 enfants de 8 à 14 ans et 10 adultes.

Parallèlement à ces interventions, des sollicitations et des demandes de régulation ont eu lieu pour 4 événements.

L'ensemble de l'activité de la CUMP en 2024 a entraîné pour le médecin référent, 10 consultations psycho-traumatiques et environ 250 entretiens avec les psychologues.

Temps forts 2024 :

+ Les réunions avec :

- l'association Alternatives Judiciaires afin de structurer le réseau,
- les différents coordonnateurs du 22 afin de discuter d'un protocole d'astreinte à la demande de l'ARS,
- les Groupement de Coopération Sanitaire en Santé Mentale pour exposer le protocole et le projet de mise en place des astreintes,
- au palais de justice avec M. le Procureur et le Juge d'instruction,
- les volontaires et coordonnateurs du département, recrutement, formation continue,
- les CUMP de la région Bretagne tous les 2 mois,
- retours d'expérience (retex) des interventions sur le reste du département.

+ Exercice préfectoral :

au CFA de Ploufragan avec multiples réunions de préparation et de débriefing.

+ Les congrès :

- Renacump → 2 jours
- Aforcump de Bordeaux → 2 jours

+ Formation dispensée :

Intervention sur les risques psychologiques lors de la formation des commandants de police au Commissariat de St Brieuc.

+ Particularités :

- ▶ par prudence, il a été demandé aux membres de la CUMP de ne pas prendre de congés durant la période des Jeux Olympique à Paris,
- ▶ une demande de volontaire au niveau national a été effectuée pour intervenir à Mayotte le 30 décembre,
- ▶ « Projet Campus » en cours avec l'hôpital de Lannion

7.7 Le Contrat Local de Santé Mentale Lannion Trégor Communauté (CLSM)

Un Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) est un espace de discussion et de coordination de l'action publique **visant à favoriser l'insertion dans la cité, des personnes ayant des troubles psychiques.**

Des actions concrètes en découlent et visent à faciliter le rétablissement et l'empowerment des personnes (renforcement des compétences en mettant l'accent sur les capacités à agir et à être autonomes de la personne). Les actions s'inscrivent autour de :

- l'accès au logement, l'accès aux soins,
- l'interconnaissance entre les acteurs,
- la sensibilisation de la population pour lutter contre la stigmatisation de la maladie mentale...

Le CLSM est porté par les élus et la psychiatrie publique auxquels sont associés les usagers et les professionnels du champ social et médico-social.

Le Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) de Lannion Trégor Communauté et la Fondation Bon Sauveur de Bégard initient conjointement la mise en œuvre d'un Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) sur ce territoire. Des financements ARS permettent d'accompagner cette démarche, via le financement du poste de coordination.

Dans le cadre de l'élaboration de ce futur CLSM, 2024 a été l'occasion de nombreux échanges partenariaux avec :

- ▶ une phase de diagnostic partagé à travers **4 ateliers thématiques** :
 - Santé Mentale à tous les âges de la vie
 - Prévention des risques et de leurs impacts en santé mentale
 - Parcours de soins en psychiatrie
 - Environnement et facteurs protecteurs
- ▶ une phase d'élaboration du contrat avec pour objet de prioriser les enjeux et élaborer des pistes d'actions pour construire la feuille de route en santé mentale du territoire pour 2025-2030,

- ▶ l'installation du Comité de Pilotage (COFIL) lors de la réunion du 3 décembre 2024.

2025 sera l'année de la formalisation de ce CLSM pour une durée de 5 ans.

Au sein du CLSM est intégrée la pérennisation d'actions déjà existantes (initialement au titre du Contrat Local de Santé) :

- ▶ Programmation des formations Premiers secours en santé mentale.

En 2024, le Centre Intercommunal d'Action Sociale de Lannion-Trégor Communauté (LTC) a pu poursuivre la programmation de sessions de formation appuyé par le soutien financier de l'ARS Bretagne.

7 sessions de formation organisées

103 personnes formées sur le territoire.

- ▶ Coordination de l'évènement des Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SIMS).

Le thème annuel « En mouvement pour notre santé mentale » a donné lieu à une programmation diversifiée avec une quinzaine d'évènements proposés, sur 9 communes différentes et environ 230 personnes présentes sur les différents évènements.

9 communes

≈ 230 personnes présentes.



7.8 Les Contrats Locaux de Santé des Pays de Guingamp et du Trégor Goëlo

Le Contrat Local de Santé (CLS) est un outil porté conjointement par l'Agence Régionale de Santé et une collectivité territoriale pour réduire les inégalités territoriales et sociales de santé. Il est l'expression des dynamiques locales partagées entre acteurs et partenaires sur le terrain pour mettre en œuvre des actions, au plus

près des populations.

La Fondation Bon Sauveur de Bégard collabore activement aux travaux portés par :

- le Contrat Local de Santé du Pays de Guingamp
- le Contrat Local de Santé de Lannion-Trégor Communauté

7.8.1 Le Contrat Local de Santé du Pays de Guingamp

Le Contrat Local de Santé du Pays de Guingamp 2021-2026, présente la particularité d'être déployé sur deux Agglomérations : Guingamp Paimpol Agglomération et Leff Armor Communauté → 57 communes. Il a été signé le 7 octobre 2021.

Son plan d'action comporte 25 actions, répondant à 11 objectifs répartis en 4 axes



- + Prévention/Promotion de la santé
- + Organisation des parcours de santé
- + Populations vulnérables et leurs aidants
- + Participation citoyenne

Temps forts 2024 :

- Réalisation de l'évènement "Semaine d'information de la Santé mentale"
 - 30 → actions
 - 15 → partenaires porteurs d'actions
 - + 600 → personnes touchées
- 2 sessions de formation premiers soins de santé mentale → 28 personnes formées
- 1 soirée de formation Prévenir-Intervenir-Annoncer (PIA)
- 1 journée régionale sur les compétences psychosociales → 20 animateurs sensibilisés
- Participation au groupe de travail « Lever les freins en santé des demandeurs d'emploi »
- Organisation de 2 soirées pour les internes de médecine générale
- Organisation du premier forum des aidants et du bien vieillir → participation de 50 personnes.

7.8.2 Le Contrat Local de Santé de Lannion-Trégor Communauté

Le Contrat Local de Santé est piloté par Lannion-Trégor Communauté → 57 communes. Il a été signé pour la période 2019/2024

Il comprend 4 axes

- + Promotion de la santé
- + Accès aux soins de premier recours
- + Populations vulnérables et leurs aidants
- + Innovation et participation citoyenne

Actions 2024 :

- Soutien sur l'action d'Alinéa et les consultations avancées
- Organisation du forum des secondes au lycée Savina
- Organisation d'un temps fort sur le post-partum,
- Poursuite d'une volonté de sensibiliser et informer les élus au repérage et à l'évaluation des personnes en situation de handicap vieillissantes à domicile.

Un bilan a été réalisé en 2024 avec notamment un temps partenarial organisé en juin 2024 destiné aux partenaires du territoire avec pour objectif de rendre compte de l'avancement de l'évaluation en cours et de recueillir leurs avis.

Évaluation du Contrat Local de Santé 2019-2024

14 → actions réalisées sur 20 prévues
2 actions en cours
4 actions non engagées.

La grande majorité des actions réalisées ont été mises en œuvre en continu tout au long des 5 années du contrat. Les résultats des outils d'évaluation mettent l'accent sur :

- 3 points forts sur la mise en œuvre des actions
 - Prise en compte des pathologies psychiatriques,
 - Mise en place d'actions de prévention
 - Lutte contre le phénomène suicidaire
- 3 atouts clés du Contrat Local de Santé :
Partenariat | Dialogue | Interconnaissance.

Perspective 2025 :

Suite à l'évaluation du Contrat Local de Santé 2019-2024, le Centre Intercommunal d'Action Sociale de Lannion-Trégor Communauté et la délégation départementale des Côtes-d'Armor de l'ARS Bretagne organisent des temps de travaux relatifs à l'élaboration du prochain Contrat Local de Santé 2025-2030 (en lien avec celui du Contrat Local de Santé Mentale).

7.9 Les coopérations de territoire

7.9.1 Les maisons de santé pluridisciplinaires

Les Centres Médico-Psychologiques (CMP) sont les points d'entrée de la prise en charge des personnes présentant des troubles psychiques ou psychiatriques.

Cependant, afin d'éviter les freins à la prise en soin (CMP trop éloigné, stigmatisation liée à cette activité médicale), un partenariat avec les professionnels de premier recours s'est avéré indispensable, le lieu naturel de consultation pour les patients étant le cabinet de médecine générale.

Grâce à l'engagement conjoint des professionnels de santé, et ceux de la Fondation Bon Sauveur, des consultations avec un infirmier de psychiatrie rattaché à un Centre Médico-Psychologique, ont été organisées au sein des maisons de santé :

- Louargat (depuis le 3 mai 2021)
- Vieux-Marché (depuis le 21 avril 2021)
- Plouagat (depuis le 10 septembre 2021)

En observant uniquement le nombre de consultations réalisé, celui-ci nous a semblé très faible au regard des attendus.

Entretiens 2023 par site :

Louargat → 0 | Vieux Marché → 62 | Plouagat → 3.

La Fondation Bon Sauveur a donc cherché à mieux comprendre ces indicateurs chiffrés. Des échanges avec les professionnels et les maisons de santé ont permis de mettre en évidence les éléments suivants :

- les lieux de consultations se situent majoritairement à proximité des CMP de la Fondation Bon Sauveur,
- au-delà de ces entretiens, la plus-value des interventions sur ces lieux a été appréciée. L'expertise et la connaissance de la Fondation de ces 3 lieux ont été prises en compte. Ainsi, le personnel médical a mis en place des automatismes pour orienter directement les patients vers les CMP (sans attendre la permanence bi-mensuelle), il y a eu une meilleure connaissance de l'offre proposée par la Fondation à travers ces dispositifs (visites à Domicile, équipe mobile, prises en charge populationnelle...),

- un autre volet attendu par les professionnels serait de développer l'expertise via des échanges thématiques : addictologie, suicide, prise médicamenteuses ...

Avec l'accord de l'ARS, les consultations avancées peuvent évoluer dans leurs objectifs en n'étant pas nécessairement centrées sur une approche chiffrée en nombre de consultations. La participation de la Fondation Bon Sauveur aux réunions de concertation pluridisciplinaire, la proposition de temps de formation et d'information, la poursuite des échanges et des rencontres avec le personnel sanitaire libéral - les infirmières notamment - sont autant de pistes d'activité poursuivies ...

La position de la Fondation sur le sujet des consultations avancées reste très favorable à leur utilisé au sein des Maisons de Santé. Aussi, la Fondation Bon Sauveur souhaite envisager une intervention au sein de la Maison de Santé de Bourbriac. Pressenti en 2021, ce lieu n'avait finalement pas été retenu. Cette commune est rurale, éloignée des axes des CMP de la Fondation, avec une population précaire. Avec l'accord de l'ARS, un développement sera envisagé sur cette commune en 2025.

Depuis, plusieurs années, la Fondation souhaitait répondre à des attentes sur le territoire de Tréguier où les besoins sont très prégnants. Les publics du territoire de Tréguier-Trédarzec sont toujours en demande de structures de proximité avec la présence de lycées dont les besoins sont importants. L'absence de Maison Médicale à Tréguier rendait difficile l'implantation de consultations avancées. Par un travail collaboratif avec l'ARS des fonds spécifiques ont peut-être sollicités en 2024. Ces derniers vont permettre un déploiement d'actions de la Fondation sur cette commune en 2025.

7.9.2 La Maison des Jeunes et des Adolescents des Côtes-d'Armor

La Maison des Jeunes et des Adolescents (MDJA) des Côtes-d'Armor réunit :

- la Préfecture,
- l'Agence Régionale de Santé,
- L'Éducation Nationale,
- la Protection Judiciaire de la Jeunesse,
- le Conseil Départemental,
- la Caisse d'Allocations familiales,
- la Fondation Saint-Jean de Dieu,
- l'Association Hospitalière de Bretagne,
- la Fondation Bon Sauveur de Bégard,
- l'Association Beauvallon
- l'Association SESAME.

»» Missions

Organiser et coordonner les réponses aux besoins de santé des jeunes, des adolescents et de leur entourage sur le département, sur trois volets :

- L'accueil, l'écoute, l'évaluation, la prise en charge de courte durée, l'orientation vers les services spécialisés ;
- La gestion des situations dites « complexes » ;
- La coordination des parcours de santé et socio-éducatifs des jeunes.

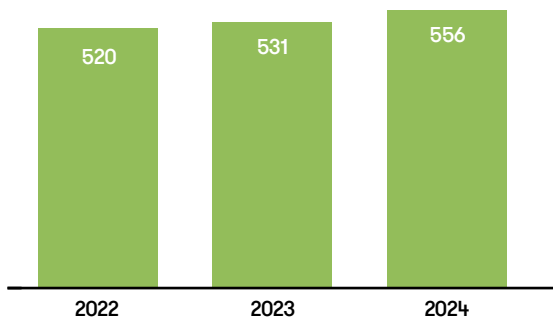
L'année 2024 confirme la tendance observée depuis 2018, année d'ouverture de la MDJA : les adolescents et jeunes adultes y viennent de plus en plus nombreux, pour des questions toujours aussi diverses, mais qui tendent à se complexifier : profond mal-être, grande difficulté dans le lien à l'autre, vécu traumatique, violences intrafamiliales, mais aussi défaut de soins adaptés, dans un contexte d'accès aux soins sanitaires, plus difficile.



Les Chiffres

En 2024, l'activité est en hausse malgré des moyens humains moindres en raison d'un arrêt maladie sur une partie de l'année. Parallèlement, la mission ressource aux professionnels s'en est logiquement trouvée impactée, la priorité étant donnée à l'accueil et l'accompagnement de court e durée des jeunes.

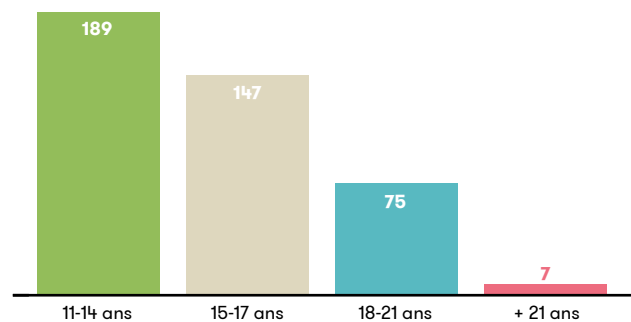
ÉVOLUTION DE LA FILE ACTIVE



Sur **556** jeunes les principaux motifs avancés au 1^{re} entretien sont :

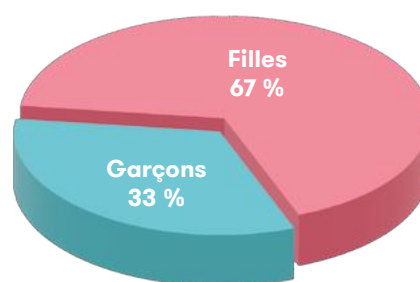
- État psychologique → 321 jeunes
- Vie familiale → 279 jeunes
- Vie scolaire → 208 jeunes

RÉPARTITION D'ACCUEIL PAR TRANCHE D'ÂGE



La moyenne d'âge reste de **15 ans** au fil des années

RÉPARTITION PAR SEXE



Perspectives 2025

Un challenge se présente à la MDJA dans un contexte de hausse de l'activité et de diminution des moyens alloués, il faudra réorienter l'activité de façon à pouvoir répondre aux besoins.

7.9.3 Les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé du Trégor et Armor-Argoat

La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) est constituée de l'ensemble des acteurs de santé :

- ▶ Professionnels de santé de ville, qu'ils exercent à titre libéral ou salarié des établissements de santé,
- ▶ Acteurs de la prévention ou de promotion de la santé,
- ▶ Établissements et services médico-sociaux, sociaux

qui visent une meilleure coordination de leur action pour répondre à une ou plusieurs problématiques en matière de santé qu'ils ont identifiées. Le projet de santé est un pré-requis à la contractualisation entre les professionnels et l'ARS.

Ce dispositif vise à faciliter l'exercice des professionnels de santé et à améliorer l'organisation des prises en charge des patients. Il émerge avant tout à partir des initiatives des professionnels de santé eux-mêmes.

Dans le cadre du parcours de santé du patient et dans un souhait d'interconnaissance réciproque des spécificités de chaque membre, des échanges s'organisent régulièrement avec les deux CPTS du territoire (CPTS du Trégor au nord et CPTS Armor-Argoat au sud).

En 2024, la Fondation Bon sauveur a participé à trois soirées d'accueil des internes visant à favoriser l'attractivité de la Fondation auprès de futurs médecins. Selon les sujets abordés, la Fondation participe également à l'animation de soirée.

Pour le CPTS du Trégor, la Fondation est intervenue sur le thème de la dépression saisonnière et pour le CPTS Armor-Argoat, l'implication s'est effectuée pour le thème de la Gériatrie.

8

LES FONCTIONS SUPPORT

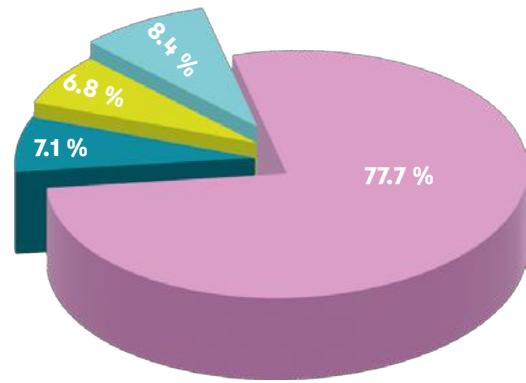
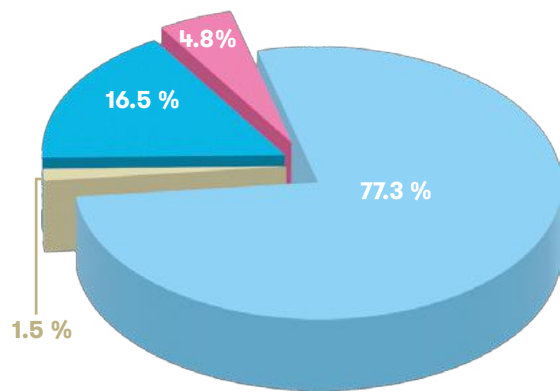


► Petouk - Annick

8.1 Les données financières

DÉPENSES : 68.4 millions €

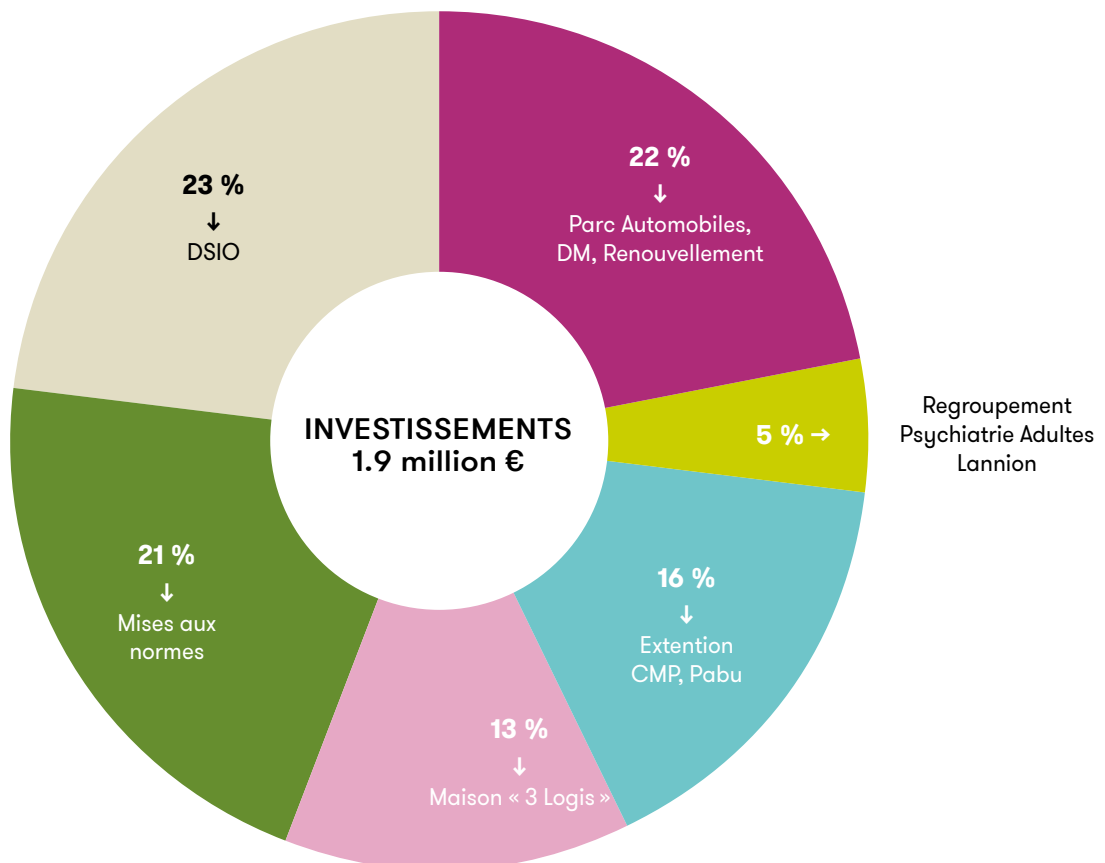
RESSOURCES : 67.6 millions €



- Charges de personnel
- Amortissements et provisions pour charges
- Charges à caractère médical
- Charges Hôtelières et générales
- Assurance Maladie (DAF)
- Autres tiers
- Autres Produits
- Conseil Départemental 22

La santé financière globale reste saine en 2024. Néanmoins, le sous-financement structurel des établissements médico-sociaux appelle la Fondation à une vigilance renforcée.

Investissements



PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT

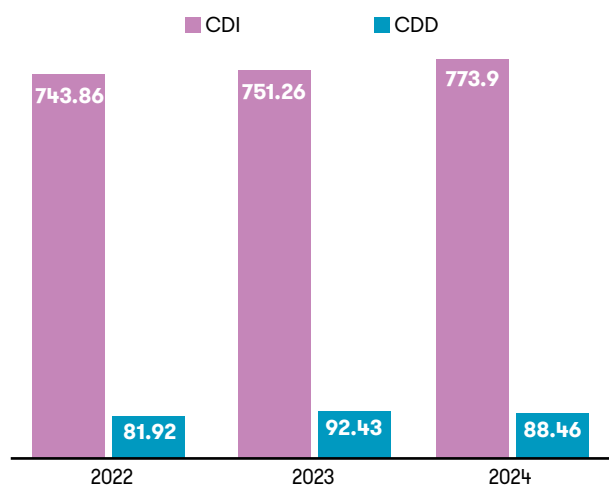
PROGRAMME D'INVESTISSEMENT			
	2024	2025	2026
Projets spécifiques	8 760 000	4 295 000	3 825 000
Lannion HDJ/CMP/CATTP	5 100 000		
Pabu Extension du CMP	51 000		
Bégard, CMP + HJ déménagement		1 000 000	1 500 000
Self déménagement		500 000	
Dolto rénovation énergétique		125 000	125 000
Habitat inclusif ancien Saint-Bernard	650 000		
Production Photovoltaïques	400 000		
Ex Sainte-Camille : Garages, local DM, Logistiques, Ateliers	700 000		
Paimpol HDJ + PAEJ		100 000	
Levenez extension			1 200 000
Bégard, rénovation accès	200 000		
PFJ réfection dernier niveau formation		200 000	
Maison Hôtel de Ville Bégard + aménagements	1 000 000		
Éclairage extérieur	200 000		
Accès numérique des services CHS		120 000	
Unité hospitalisation Adolescents		2 000 000	1 000 000
Pabu, 2 panneaux solaire		100 000	
Dolto Paimpol, 2 panneaux solaire		150 000	
sur 5 ans : Total 20 730 000 €	9 530 000	5 065 000	4 595 000
dont renouvellement : - 3 850 000 €	770 000	770 000	770 000
AMORTISSEMENTS			
	2024	2025	2026
Total amortissements sur nouvelles acquisition	247 750	667 667	973 917
Total amortissements sur immobilisations actuelles	1 712 224	1 517 008	1 315 245
Total amortissements	1 959 974	2 184 675	2 289 162



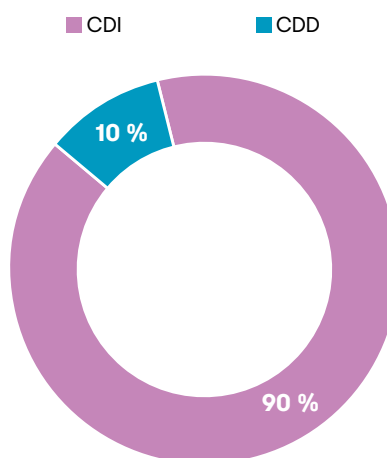
8.2 Les Ressources Humaines

	CDD			CDI			EFFECTIF ANNUEL MOYEN		
	2024	2023	2022	2024	2023	2022	2024	2023	2022
Centre Hospitalier	586,62	564,59	558,20	75,10	82,45	72,53	661,72	647,04	630,73
EHPAD	33,74	32,25	30,49	1,01	1,44	1,39	34,75	33,69	31,88
FAM	52,40	53,72	53,24	3,42	2,63	2,36	55,82	56,35	55,60
MAS	63,28	62,94	66,02	5,83	3,38	3,54	69,11	66,32	69,56
SAVS-SAMSAH	16,27	15,72	14,68	2,02	1,44	1,10	18,29	17,16	15,78
FDV	21,59	22,04	21,23	1,08	1,09	1,00	22,67	23,13	22,23
Total	773,90	751,26	743,86	88,46	92,43	81,92	862,36	843,69	825,78

ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF MOYEN



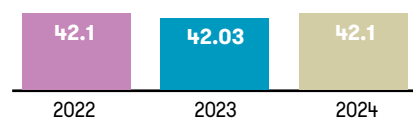
RÉPARTITION ANNUEL DE L'EFFECTIF TOTAL



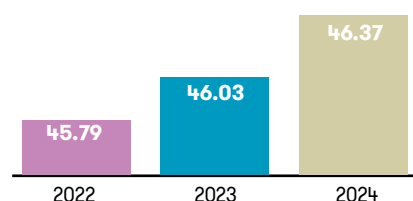
RÉPARTITION PAR ÂGE DE L'EFFECTIF PHYSIQUE TOTAL (CDD ET CDI)

ÂGES	RÉPARTITION DES PERSONNES PHYSIQUES PAR FILIÈRE				TOTAL effectif
	FEMMES		HOMMES		
	Cadre	Non Cadre	Cadre	Non Cadre	
16 à 20 ans		6		2	8
21 À 25 ANS	1	38		6	45
26 à 30 ans	11	71		12	94
31 à 35 ans	13	98	1	18	130
36 à 40 ans	22	90	3	17	132
41 À 45 ANS	14	89	4	24	131
46 à 50 ans	13	69	4	25	111
51 à 55 ans	14	80	6	35	135
56 à 60 ans	14	77	8	23	122
61 À 65 ANS	6	14	3	6	29
66 à 70 ans	1	2	5		8
71 à 75 ans	1				1
Total	110	634	34	168	946

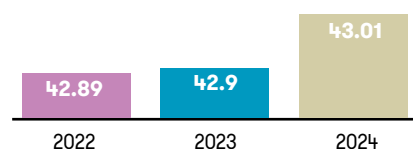
Âge moyen des femmes



Âge moyen des Hommes

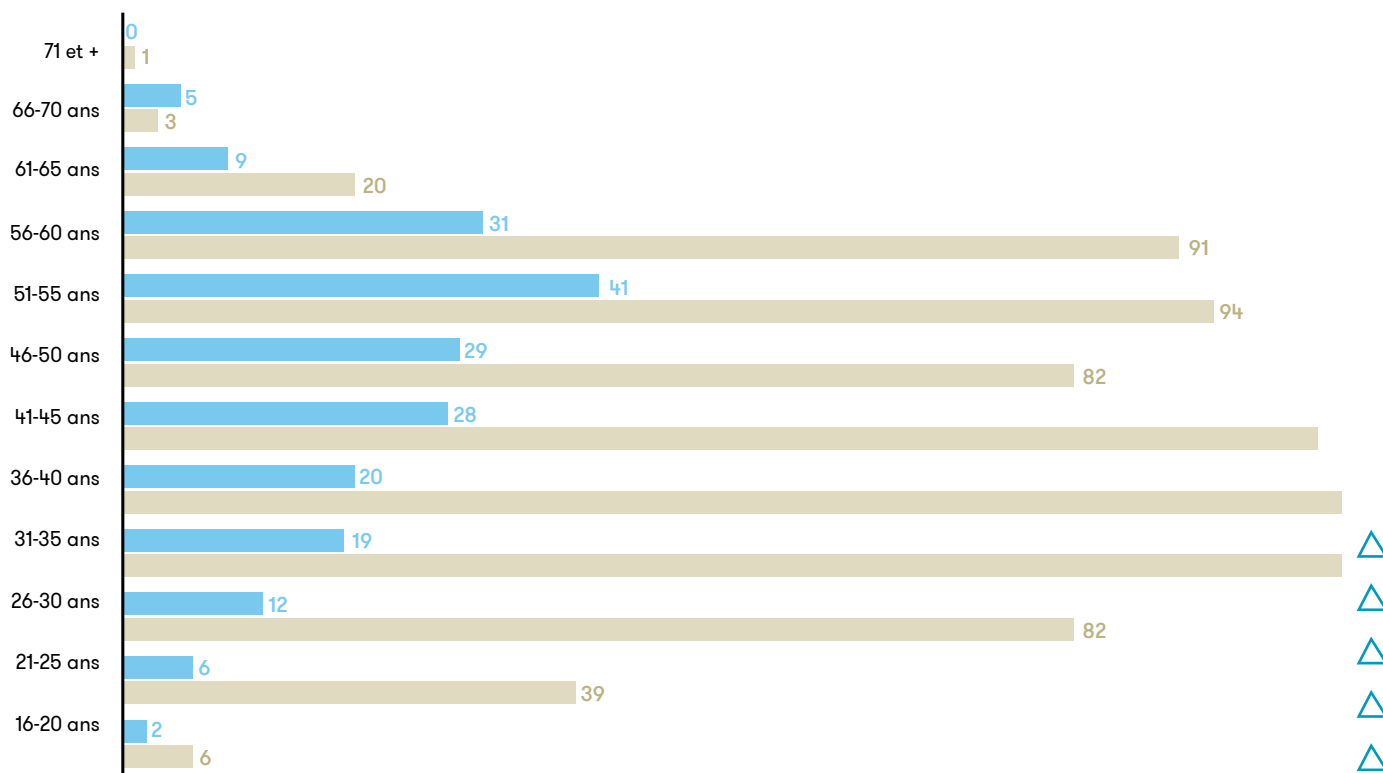


Âge moyen des effectifs

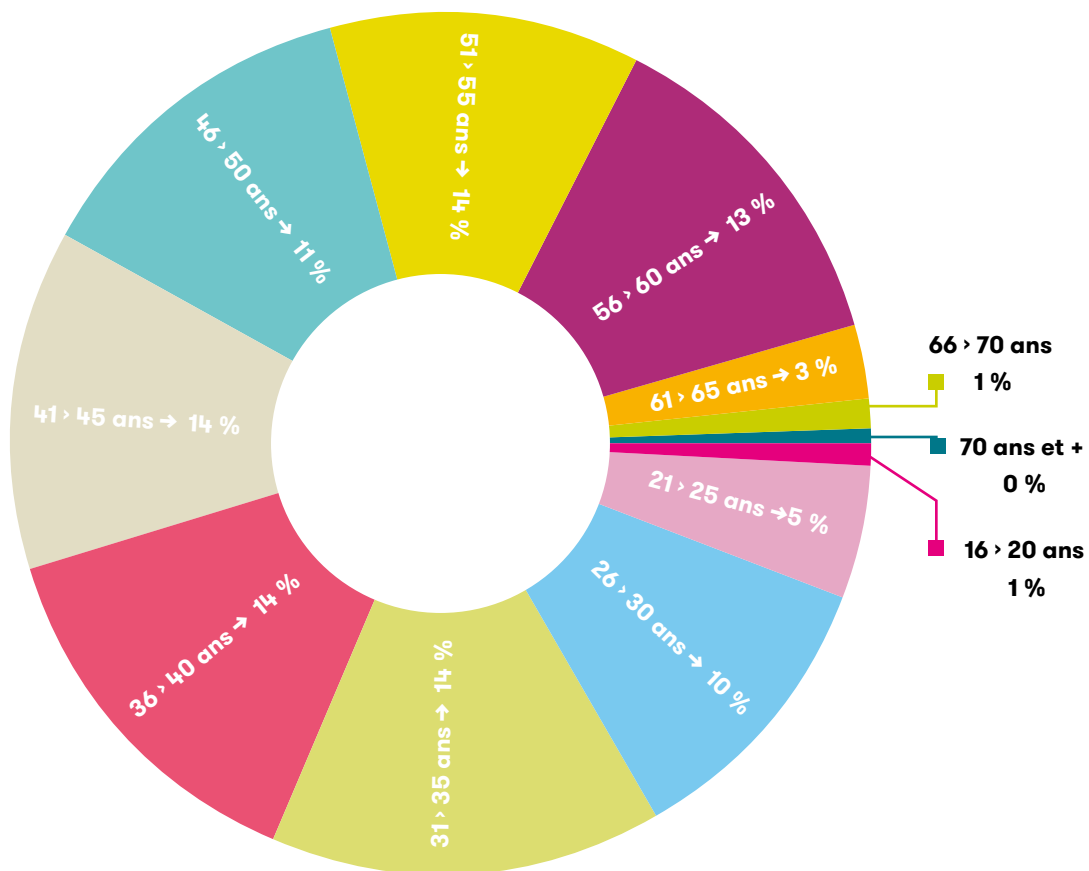


RÉPARTITION DE L'EFFECTIF PHYSIQUE PAR ÂGE ET PAR SEXE

Hommes Femmes



RÉPARTITION PAR TRANCHE D'ÂGE



Formation continue

Le plan de développement des compétences

En 2024, la cellule formation continue a proposé aux professionnels de la Fondation de nombreuses actions de formations collectives pour le maintien et le développement des compétences essentielles à la prise en charge des patients et résidents. :

88 groupes d'une douzaine de participants ont bénéficié de formations collectives (hors formations incendie).

La majorité de ces formations a été animée par les **30 formateurs** internes occasionnels que compte la Fondation.

146 professionnels ont participé à des colloques ou congrès (en visioconférence ou en présentiel).

87 professionnels ont bénéficié de formations individuelles.

31 des formations individuelles correspondent à des **formations qualifiantes** permettant une évolution professionnelle ou un changement de métier, soit :

- 1 accompagnement vers le Diplôme d'État d'Aide-Soignant
- 1 Formation de secrétaire médicale
- 1 Diplôme Universitaire Case Manager
- 1 Diplôme Universitaire Addictologie
- 1 Capacité Addictologie
- 1 Diplôme Inter Universitaire Tabacologie

Qualité de vie et conditions de travail

Mise en œuvre du projet social

La direction des ressources humaines et des relations sociales a débuté la mise en place du nouveau projet social qui va s'écouler sur la période 2024 - 2029. Le groupe de pilotage s'est réuni plusieurs fois en 2024 pour décliner les axes d'action.

Ce projet social vise à améliorer la qualité de vie et des conditions de travail, la reconnaissance, la communication et la coopération entre les salariés.

Il permet à chacun de se sentir bien et d'agir à son niveau pour exercer, tous ensemble, un soin et un accompagnement humaniste de qualité.

C'est ainsi que le comité de pilotage s'est attelé à imaginer le lancement des expérimentations des Espaces de Discussion sur le Travail.

La Fondation Bon sauveur a répondu à un appel à projets de l'ARS de Bretagne au titre des contrats régionaux d'amélioration des conditions de travail. Notre dossier a été retenu et la Fondation peut lancer l'expérimentation en 2025 dans deux services.

L'écoute des salariés face aux difficultés

+ Permanences de psychologue du travail

Depuis le 10 octobre 2020, les professionnels salariés de la Fondation Bon Sauveur ont la possibilité de bénéficier d'un lieu d'assistance et d'écoute psychologique.

Une psychologue exerçant en libéral intervient pour le soutien des salariés. La permanence proposée permet d'offrir un soutien psychologique dans des moments difficiles

- 1 Diplôme Universitaire Nutrition et Maladies Métaboliques
- 1 Diplôme Universitaire Violences faites aux femmes
- 2 Diplôme d'État d'Infirmier
- 4 Diplôme d'État d'Infirmier en Pratiques Avancées
- 1 CAFERUIS

La Fondation a également renforcé sa politique d'insertion en développant l'accès à des métiers par l'apprentissage.

12 jeunes ont ainsi été accompagnés vers une qualification durable pour un emploi dans notre secteur.

Dans le cadre des dispositifs de droit commun, les salariés ont également bénéficié d'actions de Conseil en Évolution Professionnelle et de leur Compte Personnel de Formation.

L'organisme de formation

Certifié Qualiopi depuis 2022, l'organisme de formation de la fondation Bon Sauveur déploie des formations pour des professionnels externes.

L'organisme de formation a reçu un avis favorable pour le maintien de la certification QUALIOPi lors de son audit de renouvellement effectué en février 2024.

158 professionnels ont été formés à la thématique de la gestion de la violence, au premier secours en santé mentale et en prévention du suicide.

(professionnels ou personnels), mais également d'informer, d'orienter et d'accompagner les salariés vers des solutions appropriées à leurs propres ressources.

Les permanences d'écoute et de soutien psychologique sont organisées en dehors du site du centre hospitalier. Elles ont lieu à Bégard dans l'ancien dispensaire afin d'assurer l'anonymat des professionnels. Cet accompagnement se déroule à la demande des salariés, 2 fois par mois le mercredi après-midi.

Les salariés contactent directement la psychologue ; ses coordonnées sont notées sur l'affichage obligatoire dans les services.

Les retours de cet accompagnement sont positifs et il est important de continuer à communiquer sur ce dispositif de soutien.

+ Permanences d'assistante sociale pour les salariés

Au premier semestre 2024, la Fondation Bon Sauveur de Bégard a souhaité proposer dans le cadre de sa politique d'accompagnement Qualité de Vie au Travail (QVT), du temps d'accompagnement d'assistante sociale. À cet effet, nous avons contractualisé avec une prestataire spécialiste, l'association CO-RESO.

Depuis septembre 2024, une permanence d'assistante sociale est proposée à l'étage du bâtiment Pierre François Jamet. L'assistante sociale se tient disponible pour accompagner nos salariés sur les questions de la santé au travail, la sphère familiale, la gestion du budget, le logement, la survenue du handicap, l'accompagnement à la retraite...

Qualité de vie et conditions de travail

Prévention des Risques Professionnels

En 2024, le groupe de pilotage sur la gestion des violences externes a poursuivi le travail entamé en 2023 pour réduire les accidents de travail pour violence.

La gestion de la Violence externe était la priorité de notre Programme d'Actions de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail (PAPRI Pact).

La direction des ressources humaines, avec la commission santé et sécurité a mené des actions très concrètes à la hauteur des enjeux :

- > analyse par les 4 animateurs prévention des agencements des bureaux à l'extrahospitalier
- > choix d'un nouveau matériel d'alerte (Protection Travailleur Isolé - P.T.I.) pour le personnel de l'extra hospitalier
- > identification des services avec le taux de fréquence et de gravité les plus importantes (Ker avel et Sainte Camille),

- > audit par le cabinet spécialisé, IRAPSANTÉ, de l'organisation des locaux et des pratiques des professionnels,
- > multiplications des actions de formation OMEGA et des recyclages en 2024,
- > passage de 4 à 6 formateurs internes,
- > mise en place des analyses post-événement,
- > Évaluation des Pratiques Professionnelles (EPP) sur l'isolement et les contentions par la Qualité et gestion des risques.

Fin 2024 après la mise en œuvre de ces actions, une diminution significative des accidents de travail avec arrêt pour des causes de violence a été constatée.

5 en 2024 → 18 en 2023

Le travail doit se poursuivre avec la mise en place d'une nouvelle action de formation pour les nouveaux arrivants.

Causes des accidents de Travail	2022	2023	2024
Coups et menaces exercés par les patients	22	18	5
Circonstances diverses	12	3	10
Manutention des patients	6	11	4
Chutes et glissades	1	4	10
Manutention d'objet lourd ou encombrant	2	7	5
Accident de trajet	3	3	1
Choc contre un objet	--	1	2
Situation traumatisante	--	--	1
Non précisé	--	1	--
Total	45	45	38

8.3 Le système d'information

Contexte général et réalisations techniques et fonctionnelles

En matière de numérique, la Fondation est engagée sur la modernisation et la sécurisation de son système d'information. Elle est membre de :

- l'Instance Régionale de Sécurité des SI de Santé,
 - comité technique régional e-santé,
 - groupe d'experts numériques de la FEHAP,
- et compte dans ses rangs un expert visiteur numérique de la HAS.

Elle est engagée dans l'ensemble des programmes de financement numériques (Hopen2, CaRE, ESMS Numérique), qui représentent un total de 170 000 €. De nombreuses actions de formation et de sensibilisation à la cybersécurité et à la messagerie sécurisée de santé ont été menées tout au long de l'année.

Projets réalisés en 2024

- > La poursuite du déploiement de "NETSoins" sur le FAM et l'EHPAD (la MAS ayant démarré en 2023), ainsi que le déploiement du logiciel "éO Addictions" pour le CSAPA, sont les évolutions majeures dans le champ du suivi des personnes accompagnées ; ces deux projets sont financés respectivement par le programme ESMS Numérique et par l'ARS22.
- > La poursuite du déploiement du module Octime Web Employé, du portail de gestion des entretiens "My Foederis" et du portail de suivi des recrutements "WeRecruit" sont les projets majeurs du Système d'Information des Ressources Humaines ; un travail a été initié pour moderniser l'outil de gestion des commandes de repas,
- > en matière d'infrastructure, les réalisations majeures sont concentrées sur la sécurisation des systèmes :
 - durcissement de l'annuaire technique,



- supervision des surfaces exposées sur Internet,
- sécurisation de la flotte de terminaux mobiles,
- mise en œuvre de la double authentification pour l'accès au réseau à distance (VPN),
- sécurisation des réseaux filaires



la Fondation va percevoir un financement de **52 000 €** pour les travaux réalisés en matière de cybersécurité au titre du programme CaRE,

- ▶ la Fondation a recruté avec l'Association Hospitalière de Bretagne (Plouguernevel) une Responsable de la Sécurité des SI, Déléguée à la Protection des données pour piloter la mise en conformité de la Fondation sur ces deux sujets
- ▶ La candidature de la Fondation au programme « Hopen2 » a été validée par l'ARS ; 2025 sera le continuité du travail entamé sur l'usage des services socles (qualification des identités et partage de la donnée de santé via MS Santé et le DMP).

Gestion du parc, sécurité, usagers - chiffres clés

- ▶ L'équipe SI recense en 2024
 - un peu moins de **3 500** appels (demandes d'assistance et incidents).
 - **76** appels d'astreinte ↗ 2023, en général pour des assistances à la connexion (réinitialisation mots de passe).
 - 2025 astreintes informatiques étendues jusqu'à **21h30**.
- La disponibilité des applications est très bonne (proche de **100%**).
- ▶ L'équipe support & parc a mis à disposition des professionnels des smartphones d'entreprise, plus performants et sécurisés. Un tiers du parc d'ordinateurs est désormais constitué d'ordinateurs portables.

L'impression est très utilisée sur la Fondation :

1,4 million d'impressions en 2024 (stable)



49 % en couleur → 1 impression sur 2.

8.4 Les ressources logistiques et travaux

La prestation du linge

Depuis 2016, la Fondation Bon Sauveur de Bégard confie sa prestation linge au Groupement d'Intérêt Public « Services interhospitaliers du Trégor-Goëlo ».



environ
305 000 kg
par an

La prestation de restauration

306 000
repas servis
en 2024



303 000
repas servis
en 2023

Principaux travaux menés

Unités de Soins de Bégard

Déploiement de badges avec l'installation de poignées à badges sur la Maison d'Accueil Spécialisée

Fin des Travaux ▶ Terminés

Coût ▶ **30 000 €**

Unité d'Hospitalisation pour Adolescents Héol

Rénovation des locaux de Sainte-Chantal (ex MAS 3) pour installer les 6 lits de l'unité Héol accueillant les adolescents

Fin des Travaux ▶ décembre 2024

Coût ▶ **650 000 €**

Habitat inclusif : Les clématites

Rénovation des anciens locaux de Saint-Bernard pour aménager 6 appartements, 1 pièce de vie commune et 1 bureau.

Fin des Travaux ▶ juillet 2024

Coût ▶ **650 000 €**

Appartements thérapeutiques

Rénovation de la maison Saint-Vincent pour aménager 5 logements, 1 pièce de vie commune et 1 bureau.

Fin des Travaux ▶ octobre 2024

Coût ▶ **100 000 €**

Centre de psychiatrie et d'addictologie de Lannion

Construction d'un bâtiment de 2 000 m² pour le regroupement des activités adultes dans l'enceinte du Centre Hospitalier

Fin des Travaux ▶ septembre 2024

Coût ▶ **6 000 000 €**

3 Logis

Rénovation de la maison de l'allée aux moines afin de créer 2 logements autonomes

Fin des Travaux ▶ avril 2024

Coût ▶ **100 000 €**

Réseaux Eaux usées/Eaux pluviales

Travaux de rénovation afin de limiter les apports d'eau de pluie dans la station de relevage, qui se déverse ensuite dans la station d'épuration.

Fin des Travaux ▶ décembre 2024

Coût ▶ **500 000 €**

Centrale solaire

Installation d'une centrale solaire au sol d'une puissance de 250 Kwc sur le terrain des anciennes forges démolies.

Fin des Travaux ▶ juin 2024

Coût ▶ **400 000 €**

8.5 La pharmacie

»» Missions

Les missions de la Pharmacie à Usage Intérieur (PUI) sont définies par le code de la santé publique.

La Pharmacie à Usage Intérieur est chargée :

- D'assurer la gestion, l'approvisionnement, la préparation, le contrôle, la détention, l'évaluation et la dispensation des médicaments, des dispositifs médicaux stériles ;
- De mener toute action de pharmacie clinique, à savoir de contribuer à la sécurisation, à la pertinence et à l'efficacité du recours aux produits de santé et de concourir à la qualité des soins, en collaboration avec les autres membres de l'équipe de soins, et en y associant le patient ;
- D'entreprendre toute action d'information aux patients et aux professionnels de santé sur les produits de santé, ainsi que toute action de promotion et d'évaluation de leur bon usage, et de concourir à la pharmacovigilance, à la matériovigilance, et à la politique du médicament et des dispositifs médicaux stériles.

Composition de l'équipe

Au sein d'une équipe constituée de pharmaciens, préparateurs en pharmacie, secrétaire et magasinier, l'effectif des pharmaciens représente à fin 2024 :

4 personnes physiques → 2,2 ETP de temps hebdomadaires.

L'année est marquée par l'arrêt prolongé d'un pharmacien qui impacte le travail de l'équipe. Les missions sont réparties entre les pharmaciens pour ce qui relève de la vie institutionnelle, des activités spécifiques, de la formation selon le profil de chaque pharmacien, mais également d'activités partagées entre tous.

Activités

Vie institutionnelle

- > CME,
- > COPIL,
- > Commission de surveillance,
- > CLIN (Participation),
- > Commission de coordination en Éducation Thérapeutique du Patient (ETP) (animation),
- > Comité logiciel CORTEXTE (participation),
- > Comité anti-infectieux Comité CORTEXTE (participation),
- > CLUD (participation).

Activités spécifiques :

- > organisation générale de la Pharmacie à Usage Interne,
- > écritures des politiques,
- > projet pharmacie,
- > rapport d'activité,
- > lien avec le Responsable du Système de Management de la Qualité de la Prise En Charge Médicamenteuse (RSMQPECM),
- > pharmacovigilance,
- > suivi des consommations médicamenteuses,
- > gestion de l'oxygène,
- > chariot d'urgence,
- > circuit des stupéfiants,
- > maintenance du Livret thérapeutique,
- > paramétrage des logiciels et concordance avec les procédures en cours,
- > réponse enquête (ATIH),
- > suivi de l'armoire sécurisée,

- > suivi antibiotique,
- > responsable qualité de la PUI (Médicaments à risque, Fiches bon usage, CREX, suivi alerte FSEI) en lien avec le gérant,
- > écriture et mise à jour des procédures de la PUI en lien avec le gérant,
- > suivi des dotations,
- > dispositifs médicaux et livret Dispositifs Médicaux (DM).

Formations

- > formation sur « Les médicaments psychotropes »,
- > formation des médecins à la prescription sur CORTEXTE,
- > formation sur les antibiotiques, les anti-infectieux,
- > formation sur les DM,
- > formation sur « Le Circuit du médicament, erreurs médicamenteuses et médicaments à risque ».

Activités partagées

- > éducation thérapeutique,
- > atelier du médicament,
- > atelier du médicament,
- > entretien pharmaceutique (reprise de l'activité),
- > entretien pharmaceutique (reprise de l'activité),
- > éducation thérapeutique,
- > atelier du médicament,
- > entretien pharmaceutique (reprise de l'activité).

Éléments chiffrés

- > prescriptions traitées
16 878 Cortexte, 225 en CSAPA, 9 ordonnances papiers
- > prescriptions analysées et validées par les pharmaciens
14 712 pour le Centre Hospitalier de la Fondation. Les analyses sont faites pour toutes les ordonnances au moins en niveau 1 et dans la majorité en niveau 2.
- 17 202 pour le Centre Hospitalier Hospitalier et les établissements médico-sociaux
- > Commentaires pharmaceutiques
260 ordonnances → 1,54% ont suscité un commentaire lors de l'analyse de la prescription médicale, dont 39 ordonnances refusées.
- > Autres
1 Commission du Médicament et des Dispositifs Médicaux Stériles (COMEDIMS)
1 Comité de consensus
1 formation plénière pour les infirmiers,
17 séances d'Éducation Thérapeutique du patient,
10 participations aux synthèses de Lévénéz (psychiatrie du sujet âgé).

Faits marquants

- > En février et mars, inspections de l'ARS et de l'Ordre des pharmaciens suite au renouvellement d'autorisation de la PUI → avis favorable avec recommandations
- > arrêt de l'activité de préparation suite à l'avis de l'ARS,
- > effectif réduit en pharmaciens sur une grande partie de l'année 2024
- > recrutement en CDI d'une pharmacienne en février
- > remplacements réguliers d'une pharmacienne absente depuis novembre
- > recrutement en CDI d'une nouvelle secrétaire
- > changement d'organisation interne à la PUI (gestion documentaire)



- ▶ décision prise en septembre de quitter les marchés publics pour passer à une centrale d'achat privée,
- ▶ maintien de l'activité de pharmacie clinique (éducation thérapeutique et synthèses dans les services) et de formations (dont à l'IFSI de Lannion) malgré les difficultés.

L'objectif de la PUI est de dispenser « le bon médicament au bon malade au bon moment avec une bonne information et au meilleur coût possible ». Pour cela la pharmacie travaille en collaboration avec les autres professionnels de santé et donne une place importante aux objectifs de soin du patient.

8.6 L'Association Culturelle

»» Missions

Cette Association a été créée en février 2020.

Elle a pour objectif de promouvoir et de valoriser le patrimoine de la Fondation Bon Sauveur de Bégard (chapelle, cloître...). Elle participe à la conservation de la mémoire du lieu dans toutes ses dimensions.

Le bureau est composé de **8** membres

L'Association a pour but de :

- Proposer à tous les publics un accès au domaine historique et culturel.
- Tisser des partenariats avec l'Université, les écoles et les lycées, les associations et institutions artistiques et notamment les associations culturelles.
- Organiser les Journées européennes du patrimoine.
- Recueillir des fonds qui pourraient participer à la mise en valeur du patrimoine.
- Faire connaître les œuvres du Bon Sauveur.
- Faciliter l'intervention sur le site, d'associations œuvrant dans le domaine culturel,
- Organiser des rencontres, des conférences, des concerts, des expositions dans le but de promouvoir la connaissance du site.

Une convention de partenariat a été signée entre la Fondation Bon Sauveur et l'association.

8 réunions en 2024

7 conseils d'administration élargis à tous les membres, pour une meilleure participation aux travaux de l'association.

1 assemblée générale

Activités de l'année 2024

Salon du livre les 1^{er} et 2 juin

- **1000** visiteurs, **41** auteurs et autrices en littérature, patrimoine, polars et jeunesse.
- Participation des enfants du primaire de Pédervec, Trézélan et Bégard.

Avec le soutien financier de la Mairie de Bégard, essentiel pour la restauration et la communication.

Expositions

Mi juin/mi-septembre → dans le cadre du 80e anniversaire du débarquement, exposition d'objets de la Seconde Guerre mondiale.

Visites du Patrimoine

Début janvier → Université du Temps Libre (UTL) de Guingamp

15 février → Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM) de Guingamp

→ Université du Temps Libre (UTL) de Tréguier avec une conférence du Dr Touminet sur l'histoire de la psychiatrie

→ Réception de 50 personnes pour une visite en langue bretonne

Concerts

11 mai → Musiques du Monde de Ti Ar Vro Cavan, avec une jauge de 100 spectateurs

15 août → Orgues du RIMAT

5 octobre → Dan Ar Braz avec une jauge de 300 spectateurs

15 décembre → Orgues en partenariat avec Ti Ar Vro Cavan

Journées du Patrimoine → 21 & 27 septembre

- Exposition de broderies et costumes traditionnels bretons, de la collection de Pascal Jaouen de Quimper,
- exposition de réalisations de patients du Centre Hospitalier,
- visites libres ou commentées (220 personnes),
- conférence de Christian KERMOAL (40 personnes),
- concerts orgue, flûte et bombarde.

Autres activités

21 novembre → Rencontre de six étudiants en Master d'Architecture à l'Université Bretagne Ouest (UBO)

29 & 30 novembre → animation dans le cadre du Téléthon

18 décembre → participation au marché de Noël en partenariat avec le Pôle Socio-thérapeutique et Culturel « La Parenthèse » de la Fondation.

FONDATION BON SAUVEUR
1 rue du Bon Sauveur | BP 01
22140 Bégard
Tel. 02 96 45 37 01
directiongenerale@fondationbonsauveur.fr
www.fondationbonsauveur.com

FONDATION BON SAUVEUR DE BÉGARD



PÔLE DE SANTÉ MENTALE

Résolument proche, humain et innovant.